

GRAVE ACCIDENT À ROSEMONT TROIS OUVRIERS BLESSÉS

(A LIRE EN PAGE 3)



Quarante Anglais, membres de la brigade internationale, faits prisonniers par les troupes de Franco, arrivent à New-Haven, Angleterre, après avoir été grâciés par le généralissime.



Un des plus jeunes couples de nouveaux mariés d'Ontario. Donald Hewitt, un matelassier, âgé de 17 ans, vient d'épouser une jeune fille de 14 ans, Dolly Humphrey de Bothwell. Tous deux avaient obtenu le consentement de leurs parents.



Une petite fille de 18 mois, née à Toronto de parents ukrainiens, se classe au rang des enfants prodiges selon l'opinion du docteur Alan Brown, spécialiste pour enfants. Malgré son jeune âge elle peut épeler les manchettes des journaux et connaît l'alphabet en anglais et en ukrainien.



Une des rares photographies des fortifications allemandes qui font face à la frontière française. Ces pointes de béton ainsi disposées forment une ceinture défensive contre les attaques des chars d'assaut devant les forts souterrains de la ligne Siegfried, réplique allemande de la ligne Maginot française. Les Allemands croient que ce procédé est le plus efficace de tous.

Surplus de \$926,019 pour Montréal

Rapport des plus encourageants du directeur des finances de la Cité de Montréal pour la période financière 1937-38.—Diminution de la dette fondée et de la dette nette.—La dette nette représente \$224.49 per capita.—Le pourcentage de la perception des taxes par rapport à l'imposition est à la hausse.

par Alphonse LOISELLE

Le directeur des finances de la ville de Montréal vient de remettre aux journalistes et aux échevins le rapport "imprimé" de son département, pour la période financière du 1er mai 1937 au 30 avril 1938.

Il y a déjà plusieurs mois, les journaux ont publié les grandes lignes de ce rapport qui n'avait pas cependant été remis à l'imprimeur dans le temps, parce que les amendements apportés au bill de Montréal exigèrent plusieurs modifications importantes. La publication de ce rapport subit donc un retard considérable si l'on sait que la période fiscale se termine le 30 avril et que nous sommes au 4 novembre.

Il faut dire aussi en toute justice que M. Lactance Roberge a été retenu chez lui par la maladie et ce, pendant plusieurs semaines.

Le rapport indique que l'augmentation de la dette nette durant la période mentionnée, est due, en majeure partie, aux dépenses de chômage.

La dette nette au 30 avril 1938 représente 21,9006 p.c. de l'évaluation municipale des propriétés imposables de la cité au montant de \$919,928,481.00. En se basant sur le chiffre de la population fourni par le service de santé cette dette est de \$224.49 per capita.

Pouvoirs d'emprunt

Certains pouvoirs d'emprunt de la cité y compris celui qui est basé sur la valeur municipale des propriétés imposables, sont suspendus pendant les exercices 1938-39, 1939-40, 1940-41 et les crédits non utilisés pour des emprunts non contractés furent annulés sauf les suivants: budget de dépenses capitales au montant de \$3,000,000 pour chacun des exercices mentionnés ci-haut;

paiement de \$500,000 en règlement complet et final d'arriérés de taxes scolaires; achat d'une carrière, \$100,000; marché Bonsecours \$650,000.

Dette fondée

La diminution de la dette fondée durant l'exercice 1937-38 se chiffre par \$4,178,631.59.

Les emprunts contractés durant l'exercice furent réalisés de la façon suivante:

\$602,000 d'obligations au taux nominal de 3 1/2 p.c. au taux effectif de 3.78 p.c. L'échéance est le 1er mars 1943.

\$817,500 d'obligations au taux nominal de 4 p.c. au taux effectif de 4.168 p.c. L'échéance est le 1er septembre 1949.

Le surplus

Le revenu de l'exercice est de \$48,240,818.22. Les dépenses se chiffrent à \$47,314,798.91, laissant un surplus de \$926,019.

Voici d'ailleurs l'état des revenus et des dépenses établissant ce surplus:

La fortune des quintuplettes Dionne

NORTH BAY, 4. — Un récent rapport de l'auditeur nous révèle que, depuis leur naissance le 28 mai 1934, les jumelles Dionne amassèrent une fortune de \$800,000.

Revenu ordinaire et extraordinaire	
Taxes	\$29,295,052.03
Surtaxes pour emprunts spéciaux	3,272,235.74
Impôt pour fins scolaires	8,665,356.68
Cour du Recorder et bureau de la circulation	186,589.05
Loyers et privilèges	1,177,930.83
Intérêt	3,724,290.06
Divers	542,037.83
	\$46,863,492.22

Autres revenus	
Partie de la réserve pour pertes pour autres comptes à recevoir non requise par suite de la loi 1 Geo. VI, chap. 104, sec. 13	1,000,000.00
Surplus de revenu au 30 avril 1937 approprié au budget de 1937-38 en vertu du paragraphe D de l'article 335 de la charte	377,326.00
	1,377,326.00

Dépenses ordinaires et extraordinaires	
Dépenses d'administration	\$17,032,422.72
Intérêt, escompte et change	12,299,817.20
Exigences du fonds d'amortissement	2,476,542.01
Commission Métropolitaine	281,009.69
Expropriations (annuité)	471,179.66
Pensions et annuités	739,457.25
Dépenses diverses, jugements, etc.	449,669.33
Taxes scolaires sur propriétés de la Cité	37,272.70
Taxes spéciales sur propriétés de la Cité et intérêt accru	131,679.45
Réserve pour pertes	1,284,395.03
Réserve pour dépenses votées à même le revenu de l'exercice 1937-38	51,585.26
Service d'intérêt et d'amortissement des emprunts spéciaux	3,272,235.74
Taxes scolaires	8,665,356.68
	\$47,192,622.72

Autres dépenses	
Dépenses des exercices antérieurs appropriées à même le budget de 1937-38	70,363.74
Frais d'acquisition de propriétés au shérif	51,812.45
	\$47,314,798.91

Surplus de l'exercice 1937-38	926,019.31
-------------------------------	------------

Dette nette	
La dette fondée était de \$278,207,378.24 pour l'exercice 1936-37.	

"Dura lex, sed lex" même pour M. Bonnier

La justice est la justice et c'est ce qu'apprent hier à ses dépens un député fédéral qui semblait se faire une idée un peu spéciale de cette justice égale pour tous et qui est une des plus belles institutions de notre pays.

La justice était en fait représentée par le juge F.-T. Enright et le député fédéral n'était autre que celui de la division de St-Henri, l'échevin J.-A. Bonnier. Ce dernier avait cru bon d'intervenir auprès du juge, siégeant en sa chambre privée, en faveur d'un nommé Georges Allard accusé de grossière indécence.

L'échevin-député revenait pour la deuxième fois en deux jours pour demander au juge de remettre en liberté sur parole l'accusé qui s'était vu imposer un cautionnement de \$950.

Et le dialogue suivant s'échangea entre le juge et le député-échevin:

— "Je vous ai dit, hier, dit le juge, que ces règles avaient été instituées et pour la bonne administration de la justice et pour la protection du public. C'est d'ailleurs bien facile, si vous voulez le faire sortir; vous n'avez qu'à signer vous-même son cautionnement."

— "Si je fais ça, répliqua l'échevin-député Bonnier, faudra que je fasse de même pour des milliers de gens."

— "Alors, ne vous en occupez pas."

— "Mais, il faut qu'il sorte", de reprendre le député-échevin Bonnier.

— "C'est bien facile, de répliquer le juge. Signez le cautionnement."

— "Mais je ne peux pas, que je vous dis".

Et le juge tirant la morale de l'aventure de répondre paisiblement: "De cette façon nous n'arriverons à rien et vous faites perdre le temps de la Cour. Peut-être serait-ce mieux pour vous de vous retirer" finit par suggérer le juge.

L'échevin-député déconfit franchit la porte de la chambre du juge en manifestant quelque humeur. "Il est "tough!" dit-il. Et aussitôt de s'enquérir: "Sont-ils tous comme celui-là?" Comme on lui disait que le juge Enright était parmi les plus compatissants et bienveillants, le député-échevin Bonnier de s'écrier: "Ouais!"

Cependant peu après le même député et échevin Bonnier revenait devant le juge mais cette fois accompagné d'une femme qui signa le cautionnement.

— "Eh! bien!", de dire le juge, "vous re-voilà? Vous voyez comme c'est facile?"

Espérons que la leçon sera profitable.

Le sgt-dét. A. Bissonnette blessé au cours d'une collision d'automobiles

Le sergent-détective Aimé Bissonnette, attaché à la Cour du Coroner, a été légèrement blessé hier soir, au cours d'une collision d'automobiles survenue rue Sherbrooke est, à l'est de la rue Curateau. Trois autres personnes ont été blessées au cours de ce même accident et transportées à l'hôpital Notre-Dame.

Elle est de \$274,028,746.65 en 1937-38 soit une diminution de \$4,178,631.59, pour l'année 1937-38.

La réserve pour amortissement était de \$38,529,257.21 en 1936-37. Elle fut de \$40,575,950.06 pour l'année 1937-38. La dette fondée nette était de \$239,678,121.03 en 1936-37. Elle est de \$233,452,796.59 en 1937-38, soit une diminution de \$6,225,324.44 en 1937-38.

La diminution de la dette nette pour l'année 1937-38 représente une somme de \$240,822.24.

Le pourcentage de diminution par rapport à 1931 est de 0.16%.

Perception
Le pourcentage de perception des taxes foncières, d'eau et d'affaires par rapport à l'imposition (Suite à la page 23)

Un nouvel incendie nocturne nécessite une 2e alarme

Le feu détruit de fond en comble l'établissement de la London Waste Manufacturing, rue Clarke.

Pour la deuxième soirée consécutive, un incendie dans un édifice à trois étages a nécessité une deuxième alarme, hier. Et le feu durait encore au moment d'aller sous presse, même plus menaçant que celui d'hier car il fait rage dans un quartier très peuplé.

Au dire de voisins, qui auraient ressenti une secousse quelconque, une explosion serait la cause de l'incendie qui semble vouloir détruire de fond en comble l'établissement de la London Waste Manufacturing Company, situé au numéro 988 de la rue Clarke, près de Vitre. Cet immeuble a trois étages, y compris le sous-sol, est bondé de guenilles qui brûlent lentement, dégageant une épaisse fumée qui se répand à plusieurs rues à la ronde. Cependant, personne n'a encore été blessé.

La première alarme fut sonnée à 11 h. 04, puis à la deuxième, donnée à 11 h. 19, des pompiers de dix postes furent dépêchés sur les lieux, ainsi que les chefs de district Ferron, Boucher, Perreault, Cavanagh et Villeneuve. Le directeur T. Ouhmet dirigeait les opérations. Quatre pompes furent installées, ainsi qu'une vingtaine de jets d'eau, en addition aux deux tours d'eau "Margarus" postées sur la rue Clarke.

Les deux premiers étages de l'édifice sont en pierre de taille, et le troisième en briques, et le tout a une longueur de soixante pieds.

Pour faciliter le travail des pompiers, plusieurs d'entre eux sont montés sur la toiture d'une maison voisine et ont défoncé le mur de côté du troisième pour y installer des jets d'eau.

Le service d'ordre est sous la direction de l'inspecteur Marazza et des capitaines Hébert et Isabelle.

Incendie à St-Laurent

Un incendie a complètement détruit la maison et la grange de M. Hippolyte Pascal, mieux connu sous le nom de "John", hier soir, à neuf heures, dans la Côte du Bois-Franc, paroisse de Ville St-Laurent. C'est le propriétaire lui-même qui s'occupait de prévenir les pompiers de Ville St-Laurent quand le feu, d'origine inconnue, se déclara dans sa résidence. L'élément destructeur se propagea plus tard à la grange, qui n'était pas éloignée de plus de quelques pas.

Toute la famille de M. Pascal put s'enfuir à temps. On réussit aussi à sauver une partie du mobilier, ainsi que les deux bêtes qui occupaient la grange. Les dommages sont évalués de \$1500 à \$1800.

LA DETTE AMERICAINE

WASHINGTON, 4. — La Trésorerie américaine vient de déclarer que la dette fédérale des Etats-Unis a atteint le chiffre de \$38,462,377,297.

M. DUPLESSIS SE RENDRA A TORONTO

QUEBEC, 4. — L'hon. Maurice Duplessis a accepté l'invitation lancée par les autorités de l'exposition agricole d'hiver de Toronto, le priant de l'inaugurer officiellement le 15 novembre prochain. Le premier ministre sera accompagné de l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture.

RAID DANS UN HOTEL

La sûreté provinciale a effectué, hier soir, dans un hôtel fashionable, une descente au cours de laquelle elle a opéré l'arrestation d'un opérateur d'appareil cinématographique qui aurait présenté un film indécemment devant une foule de quelque deux cents personnes.

Québec - Ste-Anne - Lévis
Voyage historique par autobus
SAMEDI - DIMANCHE
12 - 13 NOVEMBRE
\$3.75 - \$4.00 - \$4.50
Réservation de billets CA. 0795

H. L'ECUYER ELECTRIC SERVICE

2470, rue Des Carrières (angle Iberville) Tél. DOLLARD 5940

TOUSIGNANT et Frères Limitée.

MAISON CANADIENNE FRANÇAISE

BEURRE

CREMERIE

PREMIERE QUALITE 24¢

DEUXIEME QUALITE 23¢

TROISIEME QUALITE 22¢

11 MAGASINS

6920, RUE SAINT-HUBERT
6312, RUE SAINT-HUBERT
5195, RUE ST-LAURENT
3475, RUE ONTARIO EST
2034, RUE MONT-ROYAL E.
1148, RUE MONT-ROYAL E.
1374, RUE ONTARIO E.
2279, RUE ONTARIO E.
1584, STE-CATHERINE E.
4835, RUE WELLINGTON
2929, RUE MASSON

• Les magasins seront fermés à 6 hrs p.m. le lundi, mardi, mercredi et jeudi.

L'Association Canadienne des Artistes Peintres, Enrg.

3838, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

Ouvrira, le 19 décembre 1938, sa

GRANDE EXPOSITION DE PEINTURES DE TOUS GENRES

au Palais Mont-Royal, 1485 Mont-Royal est.

Tous les concurrents, depuis octobre 1937, sont priés de communiquer avec l'administration.

Un grave accident survient à Rosemont

Trois ouvriers maçons travaillant à la construction de la nouvelle église Saint-Jean-Berchmans sont blessés alors qu'une partie de mur s'écroule.

Trois ouvriers maçons qui travaillaient à la construction de la nouvelle église St-Jean-Berchmans, à Rosemont, ont été grièvement blessés lorsqu'une partie du mur de pierres nouvellement élevé s'est écroulée, hier après-midi, à trois heures. Ce nouvel édifice est bâti sur le sous-bassement qui, situé à l'angle du boulevard Rosemont et de la rue Chabot, avait suffi jusqu'ici aux cérémonies religieuses de cette paroisse.

Les élections aux E.-U.

WASHINGTON, 4. — On s'attend à ce qu'environ 40.000.000 bulletins de vote soient déposés dans les urnes aux élections de mardi prochain. Ce nombre de bulletins représente à peu près 79% des 51.324.930 électeurs inscrits sur les listes. Lors de l'élection présidentielle de 1936, 45.646.817 votes furent enregistrés, soit 82,3% des électeurs.

Trois blessés au cours d'une collision

Trois hommes ont été blessés, dont l'un grièvement, au cours d'une collision entre deux automobiles, hier midi, à l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Van Horne. Les blessés sont Z. Legault, 1688 est, rue Marie-Anne, le chauffeur de l'une des deux voitures; Thérèse Brunel, 2551, rue Fallum, et Andrew Campbell, de St-Sébastien, Qué.

Legault et Brunel ont été conduits à l'hôpital Ste-Marie, où le premier souffre d'une fracture de la mâchoire, de contusions et d'un choc nerveux. Brunel, lui, a été moins grièvement blessé, ainsi que

Les hommes se trouvaient au bas du mur placé à une centaine de pieds du boulevard Rosemont, quand une trentaine de pierres parties du faite, soit d'une hauteur d'environ cinquante pieds, leur dégringolèrent accidentellement sur la tête. La police mandée sur les lieux fit immédiatement transporter les blessés à l'hôpital Notre-Dame. Ce sont:

Roger Guindard, âgé de 25 ans, demeurant à 3904, rue St-Christophe, qui a subi une fracture ouverte du crâne;

Aurélien Cordeau, 25 ans également, de 5788, rue Des Erables, qui souffre de traumatisme dorsal, lombaire et du genou droit, et

Roland Hotte, 24 ans, de 4112, rue Delaroche, plaies contuses du cuir chevelu et fracture du poignet gauche.

Le capitaine Joinville, le sergent Chaput, et les agents Brizard et Laroche, de la police municipale, ainsi que les détectives Vanini et Spurrell, de la sûreté, ont fait enquête dans cette affaire.

Campbell qui a pu retourner chez lui après avoir reçu les traitements requis dans son cas.

Campbell était dans l'auto conduite par M. Robert Duranleau, de Stanbridge Est, qui vivait à l'ouest de Van Horne lorsqu'il heurta la deuxième voiture où prenaient place Brunel et Legault.

La campagne municipale

On nous prie d'annoncer la candidature de M. George Evans, à l'échevinage dans le quartier Saint-Georges, actuellement représenté par M. W.-S. Weldon qui se retire de la lutte.

Villeray

Nous apprenons aussi que M. Jos. Benoit, garagiste de la rue Saint-Hubert, subit actuellement une forte pression de la part de ses amis du quartier Villeray qui veulent le voir briguer les suffrages dans ce quartier en décembre.

St-Denis

De Saint-Denis la nouvelle nous parvient de la candidature de M. Eugene Lefrançois en opposition à M. J.-M. Savignac.

Le maire Raynault

Voici la déclaration faite hier matin par M. Adhémar Raynault, maire de Montréal:

"On m'approche d'un peu partout pour me demander ce que je pense de telle ou telle candidature à la mairie et même de la mienne. Mes amis n'ont qu'à patienter quelques jours. Ils sauront avant peu à quoi s'en tenir sur ces sujets.

Qu'ils ne s'inquiètent pas plus que moi des racontars de mes adversaires du conseil municipal sur mes chances de succès sur celles des autres. Il est tellement amusant de constater comme leur attitude change. Il y a quelque temps, ces adversaires parlaient d'un candidat formidable, véritable "rouleau à vapeur" qui devait tout écraser sur son passage triomphal", y compris le chef de l'Union Nationale dont il est l'ennemi acharné. Et les mêmes adversaires prennent aujourd'hui une tactique tout opposée en laissant entendre, dans leur campagne sournoise (whispering campaign), que, devant le prestige actuel de M. Duplessis, leur candidat tenterait de solliciter son pardon.

Ceci permet à mes amis de s'amuser du désarroi actuel de nos adver-

Roosevelt brandit le drapeau démocrate à la veille de l'élection

HYDE PARK, NEW-YORK, 4. — Le président Roosevelt a demandé ce soir, à la population des Etats-Unis d'être mardi prochain des candidats connus par leur expérience et leur libéralisme.

Le président, parlant dans la bibliothèque de la maison paternelle, a aussi fait un appel pour les candidats qualifiés, quelles que soient leur race leur couleur et leur religion. M. Roosevelt a prononcé un long discours qui fut relayé par une série de postes de radio.

Il dénonça les anciens républicains et les communistes qui sont des gens voulant accepter toute évolution, pourvu qu'elle soit la leur.

Le président parla en faveur de la réélection du gouverneur Herbert H. Lehman de l'Etat de New-York; de plusieurs autres représentants démocrates. Il profita aussi de l'occasion pour rappeler la part prise par le gouverneur Frank Murphy de l'Etat de Michigan dans le règlement par l'arbitrage de certaines grèves.

Sans mentionner le nom de l'adversaire du démocrate gouverneur de New-York, il dit que les lois ne sont pas faites seulement pour une certaine classe de gens. Il voulait parler, dit-on, du procureur Dewey, adversaire de Lehman.

Consultations populaires sur la sécession

REGINA, 4. — Un "straw vote" organisé par le "Regina Leader-Post" afin d'obtenir l'opinion de ses lecteurs au sujet de la sécession des provinces des Prairies du Canada, a obtenu aujourd'hui 1.607 votes en faveur du projet et 1.629 contre, soit une majorité de 22 contre ce projet. 289 lecteurs ont promis de donner plus entière considération à la question.

Plusieurs autres témoins seront entendus

L'ENQUETE DAVIS

OTTAWA, 4. — L'hon. J. Ralston, avocat du gouvernement dans l'affaire des fusils-mitrailleurs, a déclaré aujourd'hui qu'il présentera comme témoins M. H.-W. Cooney, directeur d'une fabrique de fusils de Cobourg, un expert de la compagnie Winchester Arms et les représentants de cinq aciéries canadiennes nommées comme pouvant fabriquer des fusils Bren si des soumissions avaient été demandées. Le colonel Drew répondit qu'il n'était pas nécessaire de questionner ces témoins et ajouta que l'enquête est en cours depuis sept semaines et devrait se terminer le plus tôt possible. Le colonel Ralston, dit-il, doit avoir des raisons inconcuses pour appeler ces témoins à la dernière minute.

Le juge Davis fut d'avis qu'il devait entendre tous les témoins suggérés par les deux côtés lors même l'enquête se continuerait pendant des semaines. Plusieurs autres témoins ont été convoqués pour la semaine prochaine.

M. Cameron, courtier de Toronto, relata aujourd'hui, ses activités au sujet de l'acquisition de l'ancienne compagnie Inglis par le groupe présidé par le major James Hahn et de la finance de la compagnie. Il rencontra l'hon. Ian Mackenzie pendant cinq minutes le 19 octobre 1936 alors qu'il était accompagné du major Hahn. Ce dernier désirait une lettre de présentation à l'hon. Vincent Massey, haut-commissaire du Canada à Londres. Il connaît le général LaFlèche depuis longue date mais il ne le rencontra pas au sujet du contrat des fusils-mitrailleurs.

M. Cameron se déclara prêt à soumettre ses livres de comptabilité en tout temps au sujet de ses relations avec la compagnie Inglis. Par l'entremise de la firme légale Plaxton il avait obtenu de la Commission des obligations de l'Ontario la permission de vendre des actions de la firme Inglis.

En réponse à une question posée par le juge, M. Cameron dit qu'il y

avait un marché pour les actions, parce qu'il avait alors un intérêt considérable parmi le public épargnant pour les actions de compagnies d'armements.

Aucun prêt ou avance de fonds ne fut consenti à Hugh Plaxton, député libéral de Toronto-Trinity au sujet du contrat accordé à la compagnie Inglis, sauf les deux chèques payés pour les dépenses encourues par le député lors de ses voyages en Angleterre.

Le frère du juge Monet est décédé hier à Saint-Jean

Nous avons appris avec regret le décès, après une courte maladie, de l'un des professionnels les plus distingués et les plus estimés de la ville de St-Jean, dans la personne de M. Wilfrid-Honoré Monet, dentiste. Le défunt, qui était l'un des fils de l'honorable juge Dominique Monet, a succombé hier soir, à l'âge de 44 ans.

Il laisse dans le deuil: son épouse, née Elisabeth Poulin; un fils Pierre; trois filles, Mmes Andrée, Louise et Jeanne; sa mère, Mme Vve Dominique Monet; deux frères, M. le juge Amédée Monet et Me Fabio Monet, avocat; une sœur, Mme Marc Desmarceaux (Jeanne), de Kankakee, Illinois; ses beaux-parents, M. et Mme Pierre Poulin; ses beaux-frères, MM. Philippe et Pierre Poulin; ses belles-sœurs, Mmes V. Longtin et Georges Massé et Mmes Irène, Jeanne, Marthe et Rita Poulin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 7 novembre, à neuf heures, en la cathédrale de St-Jean l'Evangéliste, à St-Jean.

A la famille en deuil, "L'Illustration Nouvelle" offre ses plus sincères sympathies.

L'expert en faux chèques s'est avoué coupable

Mile Segal, alias R. M. Chazzan, 29 ans, de Montréal, Détroit, Windsor et Halifax, N.-E., qui avait déjà été arrêté pour avoir escroqué des distributeurs de pain et de lait de petites sommes au moyen de faux chèques, se reconnaissait hier devant le juge Enright coupable d'avoir obtenu une automobile, des fournitures de bureau, des vêtements et même le gîte, le tout représentant environ \$1.000 et cela toujours au moyen de faux chèques. Le juge a ajourné le prononcé de la sentence au 9 novembre courant.

Segal avait été arrêté par les sergents-détectives Desormeaux et Théoret, sur la rue Shuter. Cela faisait deux mois qu'on recherchait l'individu qui avait répandu à profusion les faux chèques.

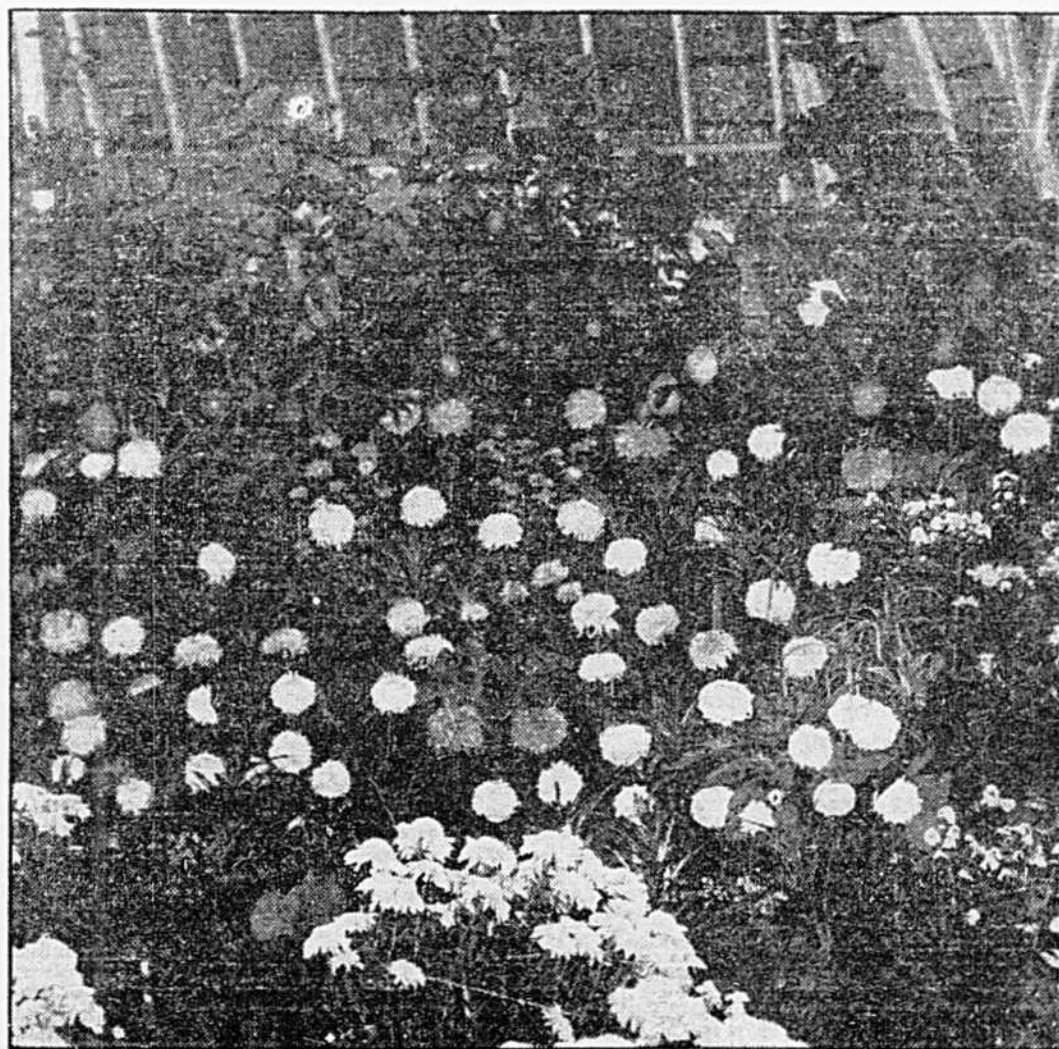
Parmi les plaintes portées hier on trouve: \$312 pour fournitures de bureau obtenues de Hugh S. Cowper, \$450 pour une automobile de la Montreal Motor Sales et \$130 obtenus de divers en location de chambres.

ACCUSE D'AVOIR VENDU DE LA MORPHINE

Hier matin, Edouard Comeau, 34 ans, 1191 rue Bleury, subissait son procès devant le juge C.-E. Guérin, pour possession de narcotiques. Il fut déclaré par le juge coupable de cette offense et la sentence fut ajournée au 7 novembre courant.

L'après-midi le même individu comparait devant le juge F.-T. Enright sous une accusation de vente de narcotiques, (en l'espèce: de morphine) et il protestait de son innocence.

Le juge Enright a fixé le procès sur cette accusation au 9 novembre courant.



C'est dimanche que s'ouvrira, dans les serres du parc Lafontaine, l'exposition annuelle des chrysanthèmes. Voici quelques-unes des jolies fleurs exhibées. (Photo "L'Illustration Nouvelle").

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.
Publiée et Imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens
Incorporée.
REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124 rue Marie-Anne, est,
Montréal.
Téléphone: FAikirk 1171.

MONTREAL, SAMEDI, 5 NOVEMBRE 1938

Nos ministres de la Couronne laissent insulter la Couronne

NOUS croyons au principe monarchique, dans la province de Québec peut-être plus qu'ailleurs.

Nous n'avons jamais cessé, en ce pays, de donner notre allégeance à un roi, sous le régime canadien comme sous le régime colonial anglais ou le régime colonial français.

Ce que nous voyons dans le roi, ce n'est pas tant la personne de tel ou tel être humain que l'identification du principe suprême de l'autorité civile.

Les forces de la révolution mondiale et les organisations anarchiques travaillent sans relâche, depuis la Révolution Française, à détruire le principe monarchique. En détruisant ce dernier, c'est le principe même d'autorité que l'on espère détruire, en lui enlevant ses forces de continuité et de stabilité.

Sous le régime républicain, on va chercher le principe d'autorité plus bas que dans la foule elle-même. On va le chercher dans la boue du ruisseau.

On offre deux ou trois hommes sortis de la foule à la calomnie ou la médisance des masses. Pendant cinq ou six semaines, on se complait, dans un camp et dans l'autre, à dépeindre tel candidat comme une canaille, un indigne, un vaurien, etc. Puis, de ce cloaque de boue morale et physique sort finalement un élu, qui sera pendant quelques années le principe suprême d'autorité, donnant par une émanation de sa personne le sceau de la légalité à toute vie civile.

Si, en république, la future autorité suprême doit prendre un bain de boue et sauter directement du ruisseau au sommet de la vie organisée, la monarchie nous offre une autorité qui vient d'une source toute coquette: une autorité de droit divin, une autorité qui vient d'en-haut.

Le roi ne se discute pas. On ne traîne pas son prestige dans l'ordure tous les cinq ou six ans, comme il se fait dans une république. Son autorité est continue et stable. S'il est manifestement incapable de remplir comme il convient la fonction royale, il est détrôné sans tarder, et remplacé par un autre.

Nous avons en ce pays un profond respect pour notre roi, non pas à cause de la lignée qu'il représente ou de ce qu'il est personnellement, mais à cause du grand principe d'autorité réelle, d'autorité propre, d'autorité de droit divin qu'il porte par son onction. Il en est de même pour la reine et pour la reine douairière.

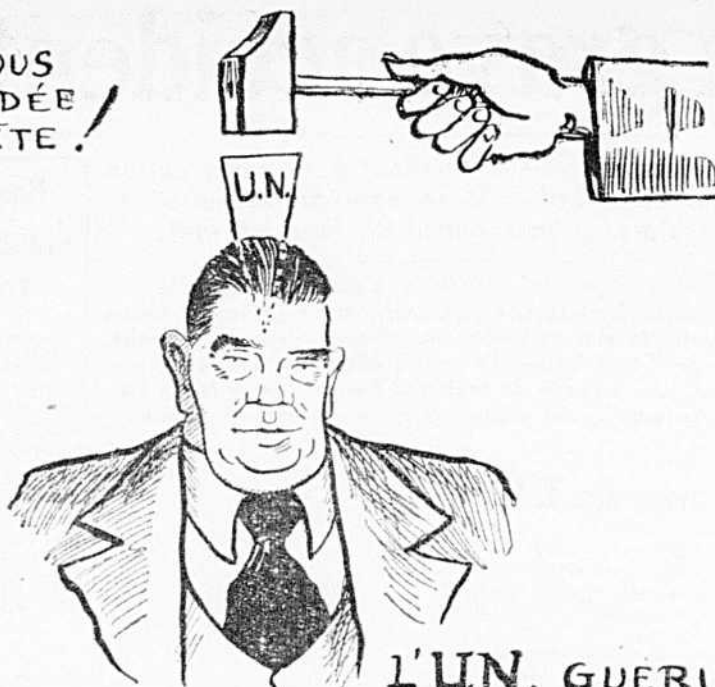
Comment se fait-il que, dans notre pays, on permette un flot de propagande insidieuse contre nos souverains qui viendront bientôt nous visiter, c'est ce que nous ne pouvons pas comprendre.

Nous avons des gouvernants qui ont prêté serment d'office sur la Couronne, qui sont ministres de la Couronne et qui laissent circuler parmi la population canadienne les écrits les plus dégradants contre les membres les plus importants de la famille royale.

Les "columnists" américains, qui ont appris à ne rien respecter sous un régime d'autorité suprême constamment attaqué et critiquable, remplissent leurs colonnes d'idioties et d'histoires abracadabrantes contre nos souverains depuis que leur visite a été annoncée. Ces écrits, trop nombreux et trop fréquents pour ne pas croire à une campagne systématique et consciente, paraissent dans ces journaux à grand tirage dont MM. King et Lapointe aiment apparemment à voir inonder nos kiosques.

Il est à espérer que les ministres canadiens de Sa Majesté auront le courage de fermer la frontière à ces journaux qui battent monnaie sur la dégénérescence morale. Certains hauts cercles américains peuvent être dépités du fait que nos souverains viennent nous voir, après tant de visites du président de leur république. Mais qu'on leur fasse savoir que leur dépit n'est pas bienvenu en ce pays, et encore moins la bave que leurs écrivains communistes osent répandre sur la famille royale.

ENFONCEZ-VOUS
BIEN CETTE IDÉE
DANS LA TÊTE!



L'U.N. GUERIT
L'ENFLURE DU CERVEAU!

UNE IDÉE SAINTE TOUS LES JOURS

Votre enfant toussé fréquemment. Il a maigri depuis quelque temps, il n'a pas d'appétit. Attention! Ce n'est pas le moment d'attendre. Il faut agir. Et agir immédiatement. Le médecin consulté à temps, peut prévenir la tuberculose. Ne vous conduisez donc pas comme si vous n'aimiez point votre enfant.
Dr Adrien PLOUFFE.

Me Bercovitch sera le candidat libéral officiel

Nous apprenons de sources dignes de foi que Me Peter Bercovitch sera le candidat officiel du parti libéral à l'élection complémentaire du 14 juillet qui aura lieu dans la circonscription électorale du 14 novembre prochain. Comme la tentative de chantage exercée contre Me Peter Bercovitch a échoué, les chefs libéraux ont décidé qu'il valait mieux pour eux, au point de vue électoral, d'appuyer la candidature de l'ex-député de St-Louis.

La défaite subie par les libéraux dans St-Louis a aussi contribué à faire accepter la candidature de Me Peter Bercovitch. Le seul adversaire de ce dernier sera M. Pierre Lemieux qui se présente aussi comme candidat libéral.

La nomination des candidats aura lieu le lundi 7 novembre à 4086 Clarke, près de Duluth. Le président de l'élection sera M. Lazarus Bavitch.

M. J.-P. Chauvin sera prié d'être candidat

Nous apprenons de source officielle qu'un groupe de citoyens du quartier Hochelaga se rendront à l'école Baril, dimanche après-midi, à 2 heures, angle Joliette et Adam, pour demander à M. Jean-Paul Chauvin de bien vouloir briguer les suffrages à l'élection municipale de décembre prochain.

Conférence du Dr Valin

M. le Dr C.-N. Valin, professeur, donnera sa cinquième conférence sur l'Hygiène le dimanche 6 novembre, à 3 h. de l'après-midi, au Monument national, salle 11. Sujet: Les conditions qui détériorent les vitamines.

Le public y est cordialement invité. Cette conférence sera illustrée à l'aide de projections lumineuses. Entrée libre.

—On trouve des tigres dans les régions froides et dans les régions torrides, mais non dans les régions tempérées.

CHEZ LES OUVRIERS

Posieurs d'armature: Une grande assemblée spéciale pour tous les contremaîtres dans l'armature métallique du béton aura lieu demain après-midi, à 2 heures, à 1231 rue Demontigny est. Tous les contremaîtres et les sous-contremaîtres doivent être présents pour prendre connaissance des très importantes questions qui y seront présentées.

Opérateurs de machines: L'Union internationale des opérateurs de machines à vapeur, local 445, tiendra une très importante assemblée demain après-midi à 2 h. 30, à 909 rue St-Laurent, près de Craig. On procédera à l'élection des officiers. Les opérateurs de pelles mécaniques et les chauffeurs y sont aussi invités.

Assemblée à Sorel: Une grande assemblée du syndicat de la confection pour hommes aura lieu, à la salle paroissiale St-Pierre lundi soir à 8 heures. Syndiqués et non syndiqués sont invités.

A St-Jérôme: Une assemblée générale des ouvriers de cette localité sera tenue demain après-midi à 2 h. 30 au lieu habituel des assemblées. Plusieurs orateurs dont M. Ph. Girard, organisateur général des syndicats de Montréal et autres de St-Jérôme.

Un monument: Les membres des divers locaux du Canada et des Etats-Unis sont appelés à souscrire à l'érection d'un monument à la mémoire le feu Charles P. Howard. Ce monument serait érigé dans le cimetière de l'Union Typographique Internationale à Colorado Springs.

Moins d'appels et moins d'incendies

D'après le rapport que nous a fait parvenir le service des incendies de Montréal, pour le mois d'octobre 1938, les pompiers ont répondu à un total de 470 appels au cours de ce même mois. De ce nombre, 143 étaient de fausses alarmes et 66 étaient inutiles. On remarque aussi deux deuxième alarmes et un appel d'aide à l'extérieur.

Trois pompiers, neuf hommes et une femme furent blessés ou asphyxiés; huit femmes ont été secourues et un homme asphyxié par le gaz fut ranimé avec l'appareil "Inhalateur" pendant ces incendies. Un sonneur de fausse alarme fut aussi arrêté.

Le total des appels à date, cette année, se chiffre à 4.375, soit une diminution de 215 sur l'an dernier, tandis que le total des feux est de 2.485, une autre diminution de 280 en comparaison avec l'an passé.

Le service de prévention des incendies a fait 5.523 inspections au cours du mois dernier, et 815 immeubles ont été rectifiés.

TEMPÉRATURE

Temps probable aujourd'hui:
BEAU ET DOUX TOUT LE JOUR,
AVERSES PROBABLES EN SOIRÉE.

Nord-ouest du Québec et lac St-Jean: Nuageux et doux, averses.

Vallée du Bas St-Laurent: Partiellement nuageux et plus doux. Légères averses.

Rive nord, golfe et Baie des Chaleurs: Plus doux avec légères averses.

Il fit froid dans les provinces des Prairies, dans les régions du nord on enregistra des chutes de neige plus ou moins fortes. Dans l'Ontario la température fut d'une douceur inaccoutumée. Il plut dans les régions du Lac Supérieur.

La température à Montréal, hier à 11 h. a.m., était de 58 d'après l'observatoire McGill.

Ce matin le soleil se lèvera à 6 h. 38.



EXERCICE ILLEGAL DE L'ART DENTAIRE

Idola Longtin, 4007 rue Rivard, a été déclaré coupable par le juge Gustave Perrault d'exercice illégal de l'art dentaire et a été condamné à \$50 d'amende et aux frais ou trois mois de prison.

Nos meilleurs vœux

—A Mlle Alice Lafontaine, de la rue Davidson, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de M. J.-B. Aloise.

—A Mlle Agnès Robin, St-Léonard de Port-Maurice, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de son ami.

Le nouveau marié échappe au pénitencier

Un individu qui peut se dire heureux, c'est Léo Bélard qui avait avoué divers vols de marchandises commises par lui sur un convoi de marchandises du C.N.R. et qui devait recevoir sa sentence hier matin devant le juge Amédée Monet. En effet l'accusé avait convoqué en justes noces au cours de son procès et le juge apitoyé surtout sur le sort de la jeune femme s'est contenté d'infliger au coupable une peine de 6 mois de prison.

Les deux complices de Bélard, Gabriel Ducharme et Jean-Paul Tessier avaient récolté une condamnation à 3 ans de pénitencier. Mais on doit comprendre que Bélard ne pourra pas se servir deux fois du même argument.

Drame étrange rue Jean-Talon

A la suite du drame qui s'est déroulé au No 882 ouest, de la rue Jean-Talon, et au cours duquel une dame Maria Rulli, 69 ans, demeurant chez son gendre reçut deux coups de hachette à la tête, mettant sa vie en danger. Samille Rulli, le mari de la victime comparut hier matin devant le juge F.T. Enright sous l'accusation de blessure grave avec intention de causer la mort.

Le juge n'a accordé aucun cautionnement et l'enquête préliminaire a été fixée au 9 novembre courant.

Aucun témoin du drame n'existe et la famille ne peut donner une explication de celui-ci. En effet les époux Rulli vivaient en très bonne intelligence. On suppose que le mari aurait cédé à un moment de folie. La victime n'a pu fournir d'information et l'accusé se laissa arrêter par la police sans résistance, et même sans mot dire.



(Photos Notman)



En haut, Mlle Liette Rouleau, et en bas, Mlle Germaine Lacoste, membres du comité d'organisation du thé-dansant qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le 13 novembre prochain, sous les auspices de la société S.K.D.G.



Jeu de soir avait lieu un souper aux huîtres organisé par les élèves de l'Ecole du Meuble. On remarquait parmi les invités: MM. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole; Hector Beaupré, directeur de l'Ecole Technique; Albert Loranger, René Guénette, J.-Emile Goulet, Léo Lafontaine, Camille Girouard, P. E. Borduas, M. Gagnon, Alphonse St-Jacques, J. E. Gosselin, A. Gagnon, P. E. Fréchette, Paul Brais, René Milette et autres. (Photo "L'Illustration Nouvelle").

Un appel de J.-S. Woodsworth aux libéraux

LONDON, 4.—M. J. S. Woodsworth, chef du parti socialiste a lancé un appel aux libéraux en faveur de son candidat, E. O. Hall, à l'élection complémentaire, en opposition à l'hon. R. J. Manion chef du parti conservateur.

"J'ose croire, déclare M. Woodsworth, que les libéraux seront indépendants pour une fois dans leur vie et qu'ils voteront pour notre candidat".

ON AURAIT EVITE LA GREVE DES CHEMINOTS

CHICAGO, 4. — J.-J. Pelley, président de l'association des chemins de fer américains, annonce aujourd'hui que les principaux réseaux des Etats-Unis ont renoncé à la diminution de 15 pour cent dans les salaires qu'ils avaient annoncée à leurs employés.

Pelley a envoyé un télégramme au président Roosevelt en lui expliquant que les compagnies ferroviaires en étaient arrivées à cette décision "parce qu'elles reconnaissent la gravité de la situation et qu'elles espèrent obtenir, par la collaboration de tous les intéressés, une politique de transport plus équitable".

TROIS ACCIDENTS DANS LE MEME DISTRICT

Trois accidents différents ont été enregistrés hier soir, aux environs de six heures, dans le même district.

Jean-Paul Caron, âgé de 15 ans, de 2331 rue Des Erables, traversait la rue en courant, tout près de chez lui, lorsqu'il fut renversé par un automobiliste en face du No 2271. Le chauffeur de la voiture était M. Vincent Benoit, demeurant à 4063 rue Papineau. Mandé sur les lieux, la police fit transporter le blessé à l'hôpital St-Luc, où l'on craint une fracture du crâne, en plus d'une fracture de la cuisse droite.

M. Lionel Perron, âgé de 32 ans, de 1414 rue Champlain, qui était accompagné de Roger Picotte, 15 ans, 2192 rue Plessis, virait en automobile à l'intersection des rues Ontario et Des Erables, quand il fut frappé par un tramway du circuit Ontario. Le conducteur de l'auto, souffrant de plaies ouvertes aux deux genoux, fut conduit à l'hôpital Notre-Dame, qu'il put quitter après avoir reçu les soins que requerrait son état. Cependant, son jeune compagnon, Roger Picotte, dut être hospitalisé à Ste-Justine, où l'on a relevé un traumatisme crânien et des contusions à l'épaule gauche.

Henri Delisle, âgé de 17 ans, de 2415 rue Fullum, fut frappé par une autre automobile à l'angle des rues Hochelaga et Fullum. La victime, qui était à bicyclette, fut pansée à l'hôpital Notre-Dame pour des plaies contuses à l'oreille et au front, après quoi elle put regagner son domicile. Le chauffeur de la voiture était M. Emile Tétreault, demeurant à 2054 rue Harbour.

Manifestation ukrainienne dimanche au Gesù

Demain après-midi aura lieu à 3 heures, en la salle du Gesù, rue Bleury, près Ste-Catherine, une grande manifestation organisée par la colonie ukrainienne de Montréal.

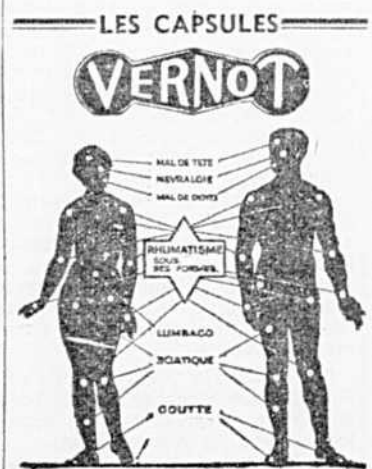
Cette manifestation se déroulera à l'occasion du 20e anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine occidentale. Elle sera précédée, à 1 h. 30, d'un service religieux en l'église du Gesù. Les chœurs des trois paroisses ukrainiennes catholiques de Montréal se feront entendre réunis. Puis, dans la grande salle aura lieu un concert suivi de discours patriotiques.

Tous ceux qui sympathisent avec le peuple ukrainien sont invités.

Anciens de Polytechnique

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique organise un banquet en l'honneur des Ingénieurs diplômés antérieurement à 1889: MM. L.-S. Pariseau, G.-J. Desbarats, E.-R. Faribault, Louis Gauthier, L. Bertrand, C.-O. Sénécal, Sir Georges Garneau, V.-H. Dupont, L.-J. Demers, R. Loignon et A. Vincent.

Ce banquet aura lieu au Cercle Universitaire ce soir à 7 h. 30, sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.



Laboratoire Vernot Laboratory
4624, ave du Parc, Montréal, P. Q.
DOLLARD 2365

S. V. P. envoyez-moi une boîte échantillon gratuitement de capsules Vernot. Incluez 10c en timbres pour frais de poste, etc.

Nom
Adresse
Mon pharmacien
Adresse

Fête aux huîtres

C'est ce soir, samedi, qu'aura lieu la fête aux huîtres annuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil Lafontaine à leur nouveau local 3827 rue St-Hubert, sous la présidence du Dr Maxime Brisebois, Grand-Chevalier.

L'organisateur, M. Dextraze n'a rien ménagé pour faire de ce banquet l'un des plus beaux de la saison. Tous sont invités.

Au Monument National

Au Monument national, salle 11, le dimanche 6 novembre, à 8 h. du soir, M. Benoit Brouillette, professeur, donnera sa troisième conférence sur l'Histoire et la Géographie du Canada.

Sujet: Les plaines.

Cette conférence sera illustrée à l'aide de projections lumineuses. Entrée libre. Le public y est cordialement invité.

CHARS USAGÉS

C'est le meilleur temps d'acheter un bon char usagé. Voyez-nous maintenant pour de vraies

Aubaines —

NASH	Ambassador 1937	800
NASH	Lafayette 1937	750
CHRYSLER	Royal 1937	800
PACKARD	Sedan 1937	800
PLYMOUTH	Sedan 1937	700
CHRYSLER	Sedan 1936	600
DODGE	Sedan 1936	575
OLDSMOBILE	Sedan 1936	600
DE SOTO	Sedan 1935	500
PLYMOUTH	1934	400
FORD	1934	275
FORD	1933	225
PONTIAC	1930	225

SPÉCIAL

CHEVROLET	Panel (Camion) 1931	\$175
PLYMOUTH	Sedan 1929	45
ESSEX	Sedan 1931	50
DODGE	Sedan 1931	175

Vendeur autorisé pour tout l'Est de Montréal des nouveaux

PACKARD

SIX et HUIT

En montre à notre salon d'Autos

MONTREAL MOTEUR

J.-A. BEAUCHAMP, PROP.

Enrg.

4225, rue De La Roche, près Parc Lafontaine
Tél. FRontenac 7433

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

LE SOUVERAIN DONNE SON APPUI A LA POLITIQUE DE PAIX DE CHAMBERLAIN

PARIS, 4. (Dép. part.) — Le roi d'Angleterre a envoyé, aujourd'hui, son message aux Chambres britanniques. Dans son discours le Souverain a donné sa haute approbation à la politique de paix du Premier Ministre, M. Neville Chamberlain, politique qui a trouvé sa concrétisation dans le pacte de Munich.

Voici les passages principaux du message du roi, lequel après avoir rendu hommage à l'aide donnée par le Président Roosevelt, à la cause de la paix, a dit :

"Le désir de tous les peuples de ne pas entrer en conflit est manifeste et significatif, dit Sa Majesté, et je suis sûr que, partout, hommes et femmes partagent mon sentiment de profonde reconnaissance qu'un péril aussi imminent ait été évité.

"Je prie pour qu'après cette crise l'Europe entre dans une nouvelle ère."

Le roi rappela ensuite que le 22 septembre dernier, tout règlement pacifique paraissait impossible, mais le Premier Ministre proposa au dernier moment au chancelier allemand une conférence à quatre et M. Mussolini appuya fermement cette proposition. Au sujet de l'accord de Munich, il dit que cet arrangement avait été accepté par le peuple et le gouvernement tchécoslovaque avec une dignité qui leur mérita l'admiration générale.

L'amitié franco-anglaise

Au début de son message, le roi fit allusion au voyage qu'il fit à Paris avec la reine, en juillet :

"Rien, dit-il, ne pouvait démontrer plus clairement la force des liens qui unissent si heureusement nos deux pays."

"Durant cette période d'anxiété, il observa avec fierté le calme et la détermination montrés par tout son peuple.

Le pacte avec l'Italie

Il exprima "la conviction que le pacte anglo-italien renforcerait les bonnes relations qui existent déjà entre l'Italie et nous". Il rappela que la Grande-Bretagne avait pris l'initiative, à la dernière assemblée de la Société des Nations, de reconnaître l'existence indépendante du Covenant et des traités de paix, c'est-à-dire de dispenser les membres de la S. D. N. de l'obligation de faire respecter les traités de Versailles et autres.

Sa Majesté déclara ensuite : "Je regrette que les hostilités entre la Chine et le Japon continuent avec

de si grandes pertes de vie de part et d'autre ainsi qu'en faisant un tort considérable aux droits et intérêts des tierces-parties. J'espère sincèrement que ce conflit se terminera bientôt." Le roi fit ensuite allusion aux traités britanniques avec l'Eire et l'Egypte.

M. Chamberlain à Paris

On apprend, en attendant, que M. Neville Chamberlain, accompagné de Mme Chamberlain et Lord Halifax, accompagné par son épouse, ont accepté une invitation officielle du gouvernement français, et qu'ils se rendront ensemble à Paris, du 23 au 25 novembre.

Cette visite ne correspond pas au besoin de traiter un sujet particulier de politique internationale, mais servira plutôt à réaffirmer la collaboration intime entre la France et la Grande-Bretagne.

Les deux buts britanniques

Comme on le voit, la politique britannique est parfaitement cohérente et tout en tendant vers la consolidation de la paix, elle vise à mettre l'Angleterre en état de défense contre toute attaque éventuelle.

C'est ce qu'explique clairement la note suivante qui semble inspirée par les milieux gouvernementaux britanniques et qui est publiée par les journaux du soir.

"Le Premier Ministre britannique a l'intention de poursuivre une politique parallèle d'apaisement international et de réarmement. Dans les cercles ministériels britanniques, on est d'opinion qu'il n'existe pas de contradiction quelconque entre les deux buts.

"Si, sous le chapitre de l'apaisement international un frein pouvait être mis à la course actuelle internationale aux armements, le gouvernement britannique en serait très heureux, mais, entre temps, étant donné l'absence de limitation internationale des armements, le cabinet de Londres a bien l'intention de procéder à l'accélération du programme de réarmement de la Grande-Bretagne.

"D'ores et déjà, le gouvernement de Londres est en possession d'un rapport officiel contenant les propositions de M. Hitler en vue de la conclusion d'un pacte aérien; mais comme ce plan suggère un système de contingentement en faveur de l'Allemagne, il n'a pas été jusqu'ici retenu."

LA CARICATURE ETRANGERE



LES CLIENTS DIFFICILES

—Mais, Monsieur, je vous jure que la dernière verge de ficelle est de la même qualité que la première... (EIC ET RAC, Paris)

Le pacte franco-allemand est en discussion entre Paris et Berlin

PARIS, 4. — (Dép. part.) — M. François Poncet, le nouvel ambassadeur de France à Rome, en quittant Berlin, est passé par Paris où il a remis à M. Daladier les propositions de M. Hitler pour un pacte franco-allemand.

Ces propositions font aujourd'hui le sujet de l'examen des milieux responsables français.

L'idée de Hitler

Sans dévoiler de secrets que peu de gens connaissent, voilà ce que l'on peut dire de ces propositions : L'Allemagne est libérée à l'ouest. Elle essaie de prendre la main de la France.

Hitler dit en substance : "J'ai en mains le clé des Balkans. Il n'y a rien à faire là contre. Vous n'avez d'ailleurs rien non plus à craindre. Mon économie est désormais débloquée. Avez-vous lu l'article du "TIMES", sur le voyage du docteur Funk, dans lequel le grand organe de la Cité constatait que les pays agrariens du sud-est de l'Europe sont les débouchés naturels de l'Allemagne, et que la poussée allemande vers les Balkans est non seulement de l'intérêt du IIIe Reich, mais encore de ces pays. L'Allemagne peut désormais travailler à s'étendre pacifiquement. L'Angleterre a son empire. La France a le sien. L'Allemagne a désormais le sien sur le continent."

Et c'est M. Daladier qui, pour la seconde fois, reçoit ainsi du chancelier Hitler, l'offre d'un pacte franco-allemand.

Cette offre, le président du Conseil l'a communiquée à M. Léon Blum qui, toujours, fut un partisan ardent du désarmement.

Et l'offensive de paix du chancelier Hitler tombe dans l'instant que la France, après l'alerte vient de manifester sa volonté de paix. Une paix dont elle a tant besoin, pour redresser ses finances, pour remettre les capitaux au travail, pour développer sa production et consolider les nouvelles lois sociales.

Le contrôle des changes

Il y a quelques mois, M. Léon Blum proposait le contrôle des changes pour retenir à l'intérieur

les capitaux effrayés par la guerre. L'établissement de ce contrôle fut rejeté, hier, parce que Londres n'en voulait pas.

Ne deviendrait-il pas demain encore beaucoup plus inconcevable, si Berlin entreprenait sa rentrée sur le marché international, après avoir adapté sa monnaie conformément au plus cher désir de la Cité anglaise?

Mais une telle évolution dans la politique du IIIe Reich entraînerait pour les pays de liberté des conséquences inattendues, car le travailleur allemand, après avoir déposé l'uniforme, resterait un soldat de la production redoutable pour son partenaire anglais ou français, le banquier étatique un partenaire non moins inquiétant pour les banquiers de la Cité et de Paris.

Lutte économique

Pour écarter les méthodes de contrainte, les énergies françaises ne pourraient pas éviter de s'imposer de sévères disciplines.

N'est-ce pas ce que redoute ce matin dans le "Populaire", M. André Leroux, lorsque, commentant les conséquences du voyage du Dr Funk dans les Balkans, il conclut à la nécessité pour les démocraties de s'armer pour la lutte économique.

Il est impossible de se servir des seules armes de la libre concurrence, — en dehors de toute autre considération — dans un monde où de nombreux Etats interviennent avec l'ensemble des ressources et des possibilités tirées d'une économie nationale de plus en plus étroitement contrôlée.

Il est possible que les démocraties occidentales puissent trouver des forces nouvelles d'action économique répondant mieux à leur génie et à leurs besoins, mais faut-il encore qu'elles se posent le problème et qu'elles en cherchent, avec un immense effort, la solution.

En glissant du terrain de la course aux armements, sur celui de la compétition économique, la volonté de puissance du Reich affecterait des formes plus insidieuses et réclamerait de la part de la France une vigilance d'autant plus attentive.

Nouvelles brèves du monde entier

—Les 20,000 colons italiens ont pris possession de leurs terrains et de leurs maisons en Tripolitaine et en Lybie, au milieu de scènes enthousiastes.

—C'est le Prince Colonna, actuellement ministre en Hongrie, qui a été nommé ambassadeur d'Italie à Washington en remplacement de M. Sulovich, nommé directeur général des compagnies d'assurances de Trieste.

—Le gouvernement australien vient de passer une commande de 50 avions à l'industrie des Etats-Unis.

Quinze morts dans une catastrophe aérienne

PARIS, 4. (dép. part.) — Un avion de la ligne aérienne britannique, qui fait le service régulier entre l'île de Jersey et Southampton, est tombé au sol, aussitôt après s'être élevé dans les airs.

Il y a quatorze victimes: le pilote, le capitaine de bord, le radio-télégraphiste, onze passagers, six hommes, quatre femmes et un enfant.

On ignore les causes de la catastrophe, mais on croit qu' aussitôt après le départ, un des moteurs prit feu car l'avion tomba en flammes.

Un paysan qui travaillait dans son champ a été broyé par l'avion qui est tombé sur lui, ce qui porte le nombre des victimes à 15.

Les E.-U. regorgent d'or

WASHINGTON, 4. (dép. part.) — La crise politique européenne a emmené aux Etats-Unis de grosses quantités d'or dont le montant dépasse un milliard de dollars.

La Trésorerie des Etats-Unis détient actuellement pour plus de 14 milliards de dollars d'or, soit le soixante pour cent de tout l'or en monnaie existant dans le monde.

Les "chiens chauds" à l'exposition de N.-Y.

NEW-YORK. — Trente millions de petites saucisses de Frankfort — "hot dogs" — et de "hamburgers" — viande hachée frite — seront consommés l'année prochaine à l'Exposition mondiale de New-York 1939. En attachant ces saucisses bout à bout on pourrait relier New-York à Londres. La viande qui les compose remplirait 187 wagons frigorifiques.

Le roi Carol II reçoit le prince Paul

BUCAREST, 4. — Le roi Carol II a reçu le prince Paul, régent de Yougoslavie. Ils doivent participer à une grande chasse, qui sera suivie de conversations sur la question des minorités. La police a arrêté une centaine de personnes, hier soir, à la suite de l'affichage de proclamations de la "Garde de fer", dissoute le printemps dernier.

DANS SAINTE-MARIE

Une nombreuse délégation du quartier Ste-Marie, ayant à sa tête, MM. D. Bourassa, G. Lacerte, T. Lardie, G. Héneault, J. Ouellette et autres, a offert la candidature à M. Wilfrid Beaudoin, citoyen bien connu du quartier. M. Beaudoin donnera sa réponse plus tard.

Possession de drogues

HAMILTON, 4. — Gilbert Haggerty, âgé de 36 ans, a plaidé coupable aujourd'hui à l'accusation de possession de narcotiques. Il fut condamné à 15 mois de prison et à une amende de \$500. Si cette dernière n'est pas payée, Haggerty devra demeurer en prison pour 21 terme ne dépassant pas cinq mois.



Cecil Courneya, âgé de 20 ans, vient d'être transféré de la prison de Brant pour compléter une condamnation de 18 mois à l'école de réforme de Guelph, après avoir épousé Joan Evans, âgée de 16 ans dans une chambre de la prison avant que ce dernier relève sa sentence. Il avait été trouvé coupable de négligence criminelle à la suite d'un accident d'auto au cours duquel Dorothea Jones fut tuée à Brantford, Ontario.

Un jeune Indien de Caughnawaga est accusé de voies de fait sur un vieux boulanger

Hier matin, devant le juge Desmarais comparait, pour son enquête préliminaire Wilfrid Beauvais, jeune indien d'environ 25 ans, de la réserve de Caughnawaga, qui était accusé de s'être livré à des voies de fait sur la personne d'un vieux boulanger de Caughnawaga, M. Joseph Cardinal.

Le plaignant appelé à témoigner, déclara que le 16 ou vers le 16 octobre dernier il avait reçu dans l'après-midi la visite de l'accusé qui lui demanda 25 sous. Le vieillard qui est boulanger dans la réserve indienne lui aurait alors déclaré: "Je veux bien te donner cette somme, c'est peu de chose et je sais bien que tu ne me les rendras jamais." Il lui donna donc cette somme. Or vers 2 heures 25 ou 2 heures 30 du matin, au moment où le plaignant sortait sur sa porte, il aperçut l'accusé qui l'attendait et qui lui asséna un violent coup de bâton sur la tête. Le plaignant se retournant reçut aussitôt un aussi fort coup de bâton et tomba à terre. Mais, au moment où l'assaillant allait porter un 3e coup à sa victime à terre, il s'aperçut qu'il allait se trouver exposé à la lumière de l'intérieur de la maison et jeta son bâton et prit la fuite.

Le plaignant montre deux larges cicatrices, traces de l'agression dont

il fut victime et qui nécessita son transport à l'hôpital de Lachine. La victime produisit devant la Cour le bâton, arme de la prétendue agression. C'est une grosse bran-



Wilfrid Beauvais

che prise par l'agresseur dans la réserve de bois du boulanger. Elle porte des taches de sang.

Le juge condamne l'accusé à subir son examen volontaire le 10 novembre.

Aussitôt après le même accusé s'entend accuser de vol avec effraction commis à deux reprises dans le magasin de M. Frank L. Deer, un Iroquois. On reproche à l'accusé un vol de \$50 commis en juin et un vol de \$190 commis en août dernier.

Le plaignant vient, en iroquois et par le truchement d'un interprète, relater les deux vols dont il fut victime et le juge envoie l'accusé à subir de ce second chef d'accusation, son examen volontaire.

MARSEILLE, 4. — L'Autrichien Alfred Stolz von Doeawol a été condamné à 10 ans de prison et à 20 ans de bannissement, pour espionnage.

La moitié des détenus dans un asile d'aliénés étaient sains d'esprit

TORONTO, 4. — Les docteurs T. D. Cumberland et J. W. Howitt, directeur des hôpitaux d'aliénés de Toronto et de New Toronto, préconisent la formation d'une commission de psychiatre chargés d'étudier le cas d'internés qui se jugent en état de reprendre leur liberté. Le docteur Howitt a déposé que la moitié des prévenus soumis à l'examen sur l'ordre des tribunaux criminels étaient sains d'esprit.

NOMINATIONS A LA POLICE DE VALLEYFIELD



A droite le chef de police et feu Arthur Sandy Hébert de Valleyfield, qui récemment nommé à cette charge entrera en fonction comme tel le 10 novembre prochain. Le nouveau chef de police remplace l'ex-chef Ovilla Claude qui vient d'être nommé détective privé en chef de la Dominion Textile Company Limited. Le chef Hébert est âgé de 49 ans et est natif de Valleyfield. A gauche le constable Aimé Tessier qui a été promu sergent et instructeur du corps de police de Valleyfield le 2 courant. Il entrera en fonction le 10 novembre.

C'EST DANS QUEBEC QUE L'ON TROUVE LE PLUS GRAND NOMBRE D'AVEUGLES SECOURUS

OTTAWA, 4. — Il y a plus d'aveugles pensionnés par l'Etat dans Québec que dans toute autre province du pays. Sur les 3,806 aveugles âgés de 40 ans et plus favorisés par cette pension votée il y a deux ans à la demande du premier ministre du Québec, 1,270 pensionnaires proviennent de cette province.

Voici le nombre d'aveugles secourus par province: Ile du Prince-Edouard, 86; Nouvelle-Ecosse, 386; Nouveau-Brunswick, 392; Québec, 1,270; Ontario, 1,023; Manitoba, 189; Saskatchewan, 151; Alberta, 122 et la Colombie-Britannique, 196.

Un personnel de 50 médecins se tient à la disposition des aveugles dans les diverses provinces. Quoique la loi ne soit en vigueur que depuis quelques mois, les médecins ont terminé leur travail. Une enquête sera conduite par tout le pays par ces médecins au sujet du nombre total d'aveugles au pays et sur les causes de leur infirmité et autres informations au sujet de ces infortunés.

ELECTIONS CHEZ LES JEUNESSES ST-EUSEBE

L'Association des Jeunes St-Eusèbe désire annoncer qu'elle a tenu sa première assemblée régulière lundi le 30 octobre. Les élections générales eurent lieu et le nouveau conseil est formé comme suit:

MM. R. Beaudet, président; R. Tonsignant, 1er vice-président; A. Comte, 2e vice-président; A. Caron, 3e vice-président; P. Boulet, trésorier; R. Hurtubise, assistant-trésorier; L. Laforest, secrétaire-archiviste; H. Turcot, secrétaire-correspondant; E. Dolron, propagandiste; M. Lanouette, commissaire-ordonnateur; P. Bédard, J.-M. Berthiaume et J. Morand, conseillers.

La prochaine assemblée aura lieu lundi, le 7 novembre, à 8 h. p.m., dans le gymnase de l'école Meilleur, rue Fullum.



M. Wilfrid Blanchette, candidat à l'échevinage dans le quartier Bourget.

Un jeune marié s'évanouit deux fois au cours de la cérémonie nuptiale

WASHINGTON, 4. — Philip Gilbert, un jeune marié de 24 ans, s'évanouit deux fois pendant la cérémonie nuptiale.

La première fois, ce fut dans l'allée centrale de l'église alors que l'organiste attaquait les premiers accords de la marche nuptiale. On le ramena et il garda son calme jusqu'au moment de dire: "Où, je le veux", où il s'évanouit encore.

Voyant cela, le beau-père, Dr Paul Evaul, ministre protestant de l'église Methodiste, qui officiait la cérémonie conduisit les futurs époux à un autel latéral, où ils prononcèrent assis leur engagement solennel.

CONDAMNE A UN AN DE PRISON

Pensionnaire pour deux ans de la ferme pénitentiaire de Shawbridge, George Reynolds alias Rex Van Holder, comparait de nouveau, hier, devant le juge F. T. Enright pour insubordination.

La première peine infligée à l'accusé était motivée par deux vols à main armée.

Le juge décida de se montrer sévère et de soustraire Reynolds au milieu dans lequel il ne faisait que montrer le mauvais exemple. Il condamna le jeune homme qui est âgé de 19 ans, à un an de prison à subir à la prison commune.

Une nomination à la compagnie Bell

On annonce la nomination de M. Lorenzo Martin comme gérant local de la Compagnie de Téléphone Bell. M. Martin, qui succède à feu M. Joseph DeLisle, a assumé ses nouvelles fonctions hier.

Citoyen de Lachine durant plusieurs années, M. Martin fréquenta les écoles de cette ville, puis il fit ses études secondaires au collège Ste-Marie, à Montréal, pour s'inscrire ensuite à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal dont il est diplômé depuis 1925.

Entré au service de la Compagnie de Téléphone Bell à Montréal, en juin 1927, M. Martin a occupé divers postes de surveillance qui l'ont bien préparé à veiller sur les besoins du réseau téléphonique de Joliette.

Grave accident à Québec

QUEBEC, 4. — Une femme fut écrasée à mort et une autre sérieusement blessée par une automobile qui dérapa dans la rue, monta sur le trottoir, renversa les femmes qui passaient et heurta ensuite un poteau de télégraphe pour enfin s'écraser contre le balcon d'une maison voisine.

Les victimes sont Mme Louis Parent, âgée de 60 ans, qui mourut quelques instants après son admission à l'hôpital et Mme Gaudiose Gauthier, âgée de 72 ans, dont l'état est très critique.

En passant

On nous apprend que depuis déjà assez longtemps, un homme fait la livraison à domicile de marchandises, de comestibles et de sacs de linge dans une auto de promenade. Cette livraison se ferait à l'encontre de la loi des véhicules-moteurs de la province, paraît-il.

Actuellement une cause-type est devant le juge Hughes Fortier de Québec. Un jeune homme de Ste-Thérèse de Beauport, est accusé d'avoir enfreint la loi en transportant des sacs de linge dans une automobile de promenade. Cette cause suscite beaucoup d'intérêt dans le vieux Québec.

De nombreuses plaintes nous arrivent de citoyens qui trouvent étrange que l'on puisse laisser en stationnement des heures durant des automobiles dans nos rues. La conséquence de ce stationnement devient une nuisance non seulement pour les citoyens mais encore pour les marchands.

Il serait intéressant de calculer le montant des crédits figurant dans les livres des petits épiciers du coin. Un épicier, avec qui nous parlions de la situation actuelle du commerce nous faisait remarquer, que si les citoyens qui ont des comptes impayés dans ses livres payaient, il serait en mesure de se retirer des affaires en attendant tranquillement et dans une aisance plus que convenable, son départ pour le grand voyage d'où l'on ne revient pas.

Il ajouta que si on faisait le total des crédits dans les livres de tous les petits épiciers du coin, on dépasserait sûrement le chiffre de \$8,000,000. Et parmi les endettés envers leurs épiciers, il y en a une quantité qui roulent automobile.

La police naziste arrête neuf moines

INNSBRUCK, Autriche, 4. — La police naziste dans un raid so-disant pour réprimer l'immoralité a appréhendé neuf moines Servites et de nombreux autres citoyens d'Innsbruck.

Dans une déclaration officielle, Joseph Buerkel, commissaire d'Autriche, a dit que "une enquête conduite par la police d'état a mis en lumière les conditions immorales existantes dans le monastère, ces conditions sont telles qu'il nous est impossible de les faire connaître au public".

L'ordre des Servites, est un ordre mendiant, fondé en 1233 et approuvé par Sa Sainteté le Pape en 1304.

Un voyage à Québec et Ste-Anne de Beupré

A l'occasion de la fête de l'Armistice, un groupe de chorales fera un voyage à Québec, Ste-Anne de Beupré et Lévis, avec départ, samedi, le 12 novembre, de l'hôtel Pennsylvania à 7 h. 30 a.m. Samedi, visite détaillée de la ville de Québec. Arrêt particulier au Sanctuaire des Martyrs Canadiens à la chapelle des Pères Jésuites—Traversée à Lévis. Dimanche, messe à Ste-Anne de Beupré, arrêt aux chutes Montmorency. Retour par la rive nord, visite au sanctuaire du Cap de la Madeleine, les Trois-Rivières, etc. Pour informations, veuillez appeler à Calumet 0795.

AVIS D'APPLICATION POUR UN BILL DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que EARL KEITH DRENNAN, de la Ville de Hampstead, district de Montréal, Province de Québec, Commis Vendeur, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session ou à la suivante session, pour obtenir un Bill de Divorce contre son épouse DOROTHY WINNIFRED HUBBELL, du Village de Préfontaine, district de Terrebonne, Province de Québec, Propriétaire de Pension, pour cause d'adultère et de désertion.

Montréal ce 18ième jour d'octobre 1938.

Henderson, Herridge, Gowing & MacTavish
56 Sparks Street,
Ottawa.
Agents des Procureurs.

Mann, Lafleur & Brown,
507 Place d'Armes,
Montréal.
Procureurs du requérant.

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SERVICE D'AMBULANCE

FRONTENAC 8101 525 RACHEL 531

LA PAGE OUVRIERE

Aux employés et employeurs de la fourrure de Montréal

Depuis 1935 une seule Convention Collective de Travail existait. Cette année deux Conventions Collectives sont en vigueur dans la ville de Montréal et il est de toute nécessité de faire une mise au point, pour que tous les employeurs et employés sachent bien à quel s'en tenir sur l'application des conventions.



Emile Mathieu

M. Emile Mathieu, secrétaire du Comité, nous fait tenir une brochure contenant le texte de la convention, paru dans la Gazette Officielle de Québec en date du 13 août dernier.

L'espace restreint à notre disposition ne nous permet pas de publier le texte de la convention collective de

travail conclue dans l'industrie de la fourrure et publiée dans la Gazette Officielle de Québec.

Cependant nous extrayons les clauses ayant trait aux salaires: Coupeurs, 1ère classe, \$36.50; coupeurs, 2e classe, \$29.50; opérateurs, 1ère classe, \$29.50; opérateurs, 2e classe, \$21.50; opératrices, 1ère classe, \$21.50; opératrices, 2e classe, \$16.50; finisseuses, 2e classe, \$15.50; finisseurs, 1ère classe, \$25.50; finisseurs, 2e classe, \$21.50.

Apprentis-coupeurs, bloqueurs et préposés aux garnitures (trimmers) 1ère classe \$22.00; 2e classe, \$14.00; examinateurs, 1ère classe, \$25.50; examinateurs, 2e classe, \$14.00.

Les apprentis et apprenties seront rémunérés conformément aux ordonnances de l'Office des Salaires Raisonables de la province de Québec.

Les examinateurs préposés aux garnitures recevront: 1ère classe, \$25.50; 2e classe, \$14.00. Les finis-

seurs employés par les préposés aux garnitures: 1ère classe, \$25.50; 2e classe, \$21.50.

Employés préposés aux peaux en pièce, i.e., commençants, coupeurs et opérateurs, \$14.00. Si le salaire des employés, employés en 1937 et réengagés par les employeurs, était en 1937 plus élevé que le minimum fixé par ce décret, ils recevront une augmentation de \$1.50 par semaine; toutefois, toute augmentation accordée en 1938 par les employeurs devra être considérée comme une augmentation dépendant de ce décret.

M. Emile Mathieu, administrateur du Comité Conjoint de Montréal et 50 milles autour de Montréal désire rappeler aux intéressés que tous ceux qui n'ont pas retiré leurs augmentations de salaires, tel que prévu par ce décret, de bien vouloir se mettre en communication avec lui dans le plus bref délai.

Suivant l'article XIII, ce décret a un effet rétroactif jusqu'au premier mai 1938 et tous ceux qui ont travaillé quelques semaines et qui n'ont pas laissé leurs adresses aux patrons de bien vouloir s'en occuper le plus tôt possible, car M. Mathieu poursuit des enquêtes très sévères, et annonce que des milliers de dollars ont déjà été remboursés aux employés, et, qu'il y a encore beaucoup à payer. A vous de vous en occuper et de retirer ce qui vous revient à juste titre.

Il serait bon de prendre note des noms des détaillants qui sont régis par ce décret afin que vous soyez assurés que vous avez droit à votre salaire suivant l'arrêté en Conseil No 1403.

Tout renseignement fourni à ce bureau est strictement confidentiel, et l'adresse est la suivante: Le Comité Conjoint, Industrie de la Fourrure, Edifice Amherst, 1010 est, rue Ste-Catherine, (suite 401-402), Lancaster 5532.

Chez les typos

L'assemblée régulière de l'Union typographique Jacques-Cartier, No 145 aura lieu, aujourd'hui à 2 h. 30, à 1079 rue Berri.

Tous les membres sont instamment invités car les questions et rapports qui seront soumis à leur meilleure attention ont une grande importance.

Les membres sont invités à souscrire à l'érection d'un monument à feu Charles P. Howard, ancien président de l'Union typographique Internationale. Les membres qui voudraient participer à cette souscription voudront bien mettre à leur maître de chapelle ou au secrétaire-trésorier, le montant de leur souscription.

Dans Maisonneuve

"Le Club Ouvrier Maisonneuve tiendra son assemblée régulière le 7 novembre prochain à 8 h. 15 p.m. en la salle du Marché Maisonneuve, au cours de laquelle plusieurs problèmes seront traités et solutions à cette assemblée.

Nous espérons qu'aucun membre ne s'absentera d'y assister afin de se renseigner sur la situation.

Les activités des pressiers

Le local No 52 des pressiers et assistants internationaux déploie une grande activité en vue d'assurer le succès de la grande fête



E. Fagnant

annuelle des enfants, au cours de laquelle il y aura dépouillement d'un arbre de Noël. Le 11 courant, il y aura, à la salle sise au no 909 rue St-Laurent, après l'assemblée des membres, il y aura concert-boucan. Le comité social du local n'a rien épargné afin que le confort soit couronné de succès. Le président Fagnant invite tous les membres à cette fête à laquelle maints chefs ouvriers ont été invités. L'organisation du grand bal, le 25 novembre, à l'Auditorium se poursuit avec le plus bel entrain. On compte que tous les membres voudront collaborer avec le comité social et les officiers afin que ce bal soit l'événement par excellence de la saison. Les deux salles seront mises à la disposition des amateurs de la danse et deux orchestres réputés ont été engagés.

Déménagement

Plusieurs unions ouvrières internationales, qui avaient leurs quartiers au Temple du Travail, ont déménagé à 909 boulevard Saint-Laurent. Cet édifice abritait déjà les quartiers des unions de l'imprimerie: pressiers, relieurs et typographes, qui y tiennent leurs assemblées régulières depuis le mois de mai.

Maintenant, viennent de s'y établir les unions suivantes: 1 — Le Conseil des métiers du bâtiment et de la construction, M. John Charron, président, tél. LA. 9715; 2 — Le local international des chaudronniers d'Amérique, No 271, qui tiendra ses assemblées, en cet édifice, les 2e et 4e mercredis de chaque mois; 3 — Le local 144 de l'association internationale des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage à eau chaude, M. Louis Guérard, agent d'affaires, tél. HA. 9892; 4 — L'association internationale des travailleurs du métal en feuilles, local 116, M. O. Renaud, agent d'affaires, tél. PL. 6364.

—Du moment que vous êtes chrétiens, vous ne pouvez pas permettre à un homme de défendre un système qui attaque et détruit peu à peu les croyances fondamentales du Christianisme (M. Piper).

L'anniversaire du syndicat des travailleurs en chaussure

Le syndicat catholique national des travailleurs de l'industrie de la chaussure, à Montréal, va célébrer, ce soir, le 20e anniversaire de sa fondation. C'est en effet en octobre 1918 qu'un petit groupe de cordonniers, qui avaient toujours conservé des sympathies au mouvement ouvrier national, décidèrent de jeter les bases d'une organisation nouvelle, sous les auspices des syndicats catholiques. Les anciens du mouvement se rappellent les obstacles sans nombre et toujours renaisants qu'ils rencontrèrent, un peu de tous côtés, dans leurs efforts pour réaliser leur projet. D'un côté, de fortes objections de l'union internationale des cordonniers pour empêcher une union rivale de s'implanter à Montréal; d'autre côté, l'indifférence ou l'apathie des non-unio-

ment qui rendit l'espoir aux plus découragés.

A partir de cette époque, le syndicat catholique national des cordonniers a marché de succès en succès. Ce sont les officiers de ce syndicat, sous la direction de H. Louis Laroche, et avec l'appui des autres pionniers du mouvement syndical catholique, qui soumièrent au gouvernement provincial de Québec un projet de contrat collectif de travail.

Le syndicat catholique national des cordonniers a vu d'heureux jours. Il compte jusqu'à mille membres. Aujourd'hui, si son effectif, à cause de la dureté des temps, a sensiblement diminué, il n'en reste pas moins l'une des organisations ouvrières de premier rang, non seulement à Montréal, mais de toute la province de Québec.

La fête anniversaire, ce soir, aura lieu dans la salle du club ouvrier Papineau, 1378 est, rue Ste-Catherine, et s'annonce sous les meilleurs auspices de succès.

L'orientation des jeunes

Au Canada, comme en beaucoup de pays, nous souffrons d'une crise de l'apprentissage. Cela est déplorable surtout pour la profession, et c'est le devoir des patrons, des ouvriers et de l'Etat, de favoriser l'apprentissage, de le remettre en honneur et à sa place dans les étapes de la formation de l'ouvrier. L'orientation professionnelle, redisons-le, est indispensable pour sélectionner ceux qui sont capables de recevoir un supplément d'instruction professionnelle, soit à l'usine, soit en dehors d'elle.

En temps de chômage, quels sont les premiers frappés? Ce sont précisément ces ouvriers, ces employés qui ont toujours cherché leur voie sans jamais la trouver, et qui n'ayant jamais possédé réellement un

métier, en ont essayé plusieurs sans résultat durable.

Grâce à l'orientation professionnelle qui les eût dirigés vers cette profession pour laquelle ils étaient le mieux disposés, ils eussent évité bien des déboires et des désillusions.

Il est évident que si des efforts sont tentés pour orienter l'enfant vers une profession bien déterminée, il est tout naturel que ceux-là mêmes qui ont cherché et obtenu ce résultat lui facilitent l'accès de cette profession, en un mot, l'aident à se placer.

L'avantage de l'orientation professionnelle, en acheminant l'enfant vers une profession donnée, est de lui assurer tous les avantages de l'ouvrier qualifié.

Aux débardeurs du local 375

"Grande assemblée régulière dimanche après-midi le 6 courant à 2 heures p.m. en la salle du marché St-Jacques, coin Amherst et Ontario. Les membres devront apporter leur livret ainsi que leur carte d'identité".

Veillez accepter nos remerciements pour votre bonne attention. Bien à vous,

Association Internationale des débardeurs, Local 375, par J.-B. Labelle, président.

Importante assemblée

Une grande assemblée spéciale des Canadiens-français des locaux 115 et 298 de l'Union amalgamée des ouvriers de la confection pour hommes sera tenue, lundi soir, à 8 h. à 7 rue Prince-Arthur-ouest, sous la présidence d'honneur de M. A. Duquette.

Les orateurs de la circonstance seront les suivants: Me R.-L. Calder, de la Ligue des Droits de l'Homme; Jack D. Ralph, président du conseil de Montréal de la jeunesse Canadienne; Léo Sénécal, du Bureau des orateurs de Montréal.

Une invitation toute spéciale est faite aux jeunes de ces deux organismes ouvriers, M. A. Duquette souhaitera la bienvenue aux orateurs. Les membres sont tenus de prendre avis que cette assemblée est obligatoire.

—Nous admettons volontiers qu'il y eut de grosses erreurs dans le système actuel. Si chacun voulait aujourd'hui faire sa bonne part tout reviendrait à l'état normal.

Une assemblée à S. Joseph d'Alma

Dimanche, après la messe de 8 heures, eut lieu à l'hôtel de ville de Saint-Joseph d'Alma, une assemblée conjointe du syndicat des manoeuvres et du syndicat des charpentiers-menuisiers. Le président du Conseil central présenta et remercia les orateurs qui furent: MM. Orlas Filion, président général de la Fédération du bâtiment, et J.-B. Déslie, secrétaire général de cette organisation, tous deux de Montréal.

M. Filion conseilla fortement aux ouvriers qui ne font pas encore partie du syndicat de leur métier d'y adhérer au plus vite et dans leur meilleur intérêt: "Si vous voulez obtenir un salaire pour faire vivre convenablement vos familles et des heures de travail qui ne sentent pas l'esclavage, déclara M. Filion, joignez immédiatement le syndicat catholique national de votre localité. Si vous voulez rester dans la situation actuelle, vous pouvez rester isolé, seul et sans défense, et de miséreux que vous êtes, vous deviendrez vite misérable. Vous avez le choix".

M. J.-B. Déslie expliqua tout le bien que peut rendre un travailleur au syndicat catholique: "Rappelez-vous, dit-il, que seule l'union fait la force, et que c'est par le moyen d'une forte organisation que vous obtiendrez justice. Donc, groupez-vous sous la bannière du syndicat catholique, car il n'est pas d'autres moyens de faire améliorer les conditions des travailleurs". Les deux orateurs furent chaleureusement applaudis.

Caractère pratique des cours du soir de l'Ecole Technique

L'enseignement dispensé le soir à l'Ecole Technique revêt avant tout un caractère pratique. Une grande partie des cours se donnent dans des ateliers bien outillés et bien organisés que nous nous proposons de décrire subséquemment. Là, sous la direction de professeurs qualifiés, les élèves ont l'occasion de mettre en pratique sur place les directives qu'ils reçoivent. Ils ont à leur disposition des outils et des machines-outils modernes dont ils apprennent à se servir par la pratique. L'Ecole leur fournit la matière première nécessaire à l'exécution des travaux inclus dans le programme des études. Par une série d'exercices gradués et éprouvés, on les met en présence des difficultés les plus fréquentes et on leur enseigne la façon de

les vaincre facilement. Ils peuvent ainsi acquérir les trucs du métier et certains tours de mains nécessaires dans la pratique.

Même dans les cours qui se donnent en dehors des ateliers, les professeurs s'efforcent d'imprimer à leur enseignement un caractère pratique, soit en appliquant les principes étudiés au plus grand nombre de métiers possible, soit en procédant suivant la méthode des cas, soit en illustrant la matière exposée, de démonstrations pratiques et d'expériences, soit encore en faisant bénéficier leurs élèves des laboratoires bien montés et des vastes salles de dessin que l'on trouve à l'Ecole Technique.

Les ouvriers n'auraient qu'à le vouloir pour tirer parti de tant d'avantages.

Anniversaire pour les barbiers

Le Syndicat des Employés-Barbiers fondé en 1933 fêtera le 4 décembre prochain son cinquième anniversaire.

A cette occasion, une soirée dramatique et musicale sera organisée à la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier. Le programme artistique a été confié à la Société Dramatique de Montréal qui interprétera une pièce intitulée "La Voix de la Conscience".

L'Honorable William Tremblay, Ministre du Travail, a accepté l'invitation du Syndicat des Employés-Barbiers d'être présent à cette fête anniversaire qui sera présidée par M. Alfred Charpentier, et Philippe Girard, respectivement présidents

de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et du Conseil Central de Montréal.

Le Syndicat invite donc tous ses membres à assister à cette soirée qui promet d'être très intéressante et qui leur fournira l'occasion de collaborer une fois de plus, avec les officiers de ce mouvement pour le plus grand bien des intéressés.

Une représentation spéciale sera donnée l'après-midi pour les enfants et la représentation officielle aura lieu le soir à huit heures.

On pourra se procurer des billets à l'avance en s'adressant au bureau du Syndicat, 1231 Dromontigny est ou en téléphonant à FAL-kirk 1139.

SPECTACLES et CONCERTS

Parlons Cinéma

avec Marc Thibault

Jean Sablon, apparemment, va faire ses débuts au cinéma en France plutôt qu'à Hollywood. Voici d'ailleurs ce que ce populaire chanteur français m'écrit d'Hollywood à ce sujet:

"Je crois et j'espère" que je vais aller en France en décembre ou au début de janvier. J'ai une magnifique proposition pour tourner un film bâti pour moi avec des chansons épatantes. Je vais donc essayer de me libérer ici. D'un autre côté on ne veut pas me laisser chanter en français et je ne veux pas accepter ça! (Bravo, Jean). Les gens ici veulent m'entendre "in French" aussi, (et vos admirateurs et admiratrices du Canada français alors?) D'un autre côté, voilà 24 mois que je suis parti et maintenant j'ai le "homesick"?"



Jean Sablon

Si Sablon quitte la Capitale du Cinéma pour rentrer en France, il se rendra jusqu'à New-York en auto et viendra peut-être nous rendre visite encore une fois, car Jean n'a pas oublié ses nombreux amis de la province de Québec. Ceux-ci, incidemment, écrivent, j'espère à "Hollywood Hotel" pour leur demander que Sablon chante en français. Ce serait une bonne occasion d'ailleurs de faire savoir aux réalisateurs de cette émission radiophonique que le Canada-français, si petit soit-il en dimension et en comparaison avec le reste du Dominion, écoute les émissions américaines et, chose importante pour eux, achète de leurs produits. Il est donc juste que lorsque le talent d'un artiste français est reconnu par ces mêmes Américains, cet artiste ait le droit de chanter dans sa langue maternelle. C'est, dans tous les cas, pour ceux qui comprennent le français — et les Américains eux-mêmes aiment et comprennent un peu notre langue (la revue "Times" ne vient-elle pas de critiquer le mauvais français des jumelles Dionne dans "Five of A Kind" en écrivant qu'elles chantaient "Frère Jacques" dans un jargon "ressemblant à du français") — plus intéressant à écouter que d'entendre ces Américains nous marmotter "on the ROUX de la Paix", par exemple.

Il faut donc féliciter Jean Sablon de son attitude à ce sujet et, en attendant que Walter Wanger lui trouve un rôle convenable pour ses débuts au cinéma américain, espérons qu'après ou avant de tourner en France il nous reviendra bientôt.

Ici et là...

Greta Garbo, rentrée à Hollywood, après un long séjour en Europe, vient de soulever les vedettes féminines de l'écran contre la mode des "cheveux relevés" qu'elle a qualifiés comme étant une coiffure ressemblant à celle d'une petite fille sortant du bain. Garbo a aussi laissé entendre qu'elle continuerait à porter ses cheveux longs. Norma Shearer a suivi son exemple en annonçant qu'elle porterait une version moderne d'un "Dutch-boy bob" (je me suis en vain creusé la tête pour trouver une version française de cette expression pour le moins "ondulée") dans son prochain film avec Clark Gable. D'autres vedettes à appuyer l'opinion de Garbo sont Joan Crawford, Hedy Lamarr et Myrna Loy. Warners cherchent à engager Valerie Hobson pour la faire venir à Hollywood. "Abe Lincoln in Illinois" a rapporté plus de \$17,000 pour sa première semaine de représentations sur le Broadway. "Knickerbocker Holiday", avec Walter Huston, a de son côté at-

Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, André Lefaur et Larquey au Cinéma de Paris

On se souvient encore de l'énorme succès que remporta le film "La Dame aux Camélias". Si la faveur populaire comptait un peu par ailleurs la présence d'Yvonne Printemps et de Pierre Fresnay sur la distribution fut un gros atout du succès de cette fameuse production. Or, nous allons revoir dès samedi ce couple d'artistes idéal dans le film "Adrienne Lecouvreur".

A l'époque de la Régence Adrienne Lecouvreur était la première comédienne du théâtre français. Ses créations de "Phèdre" et autres classiques sont passées à l'histoire et la vedette n'est plus connue aujourd'hui que sous le nom de la "divine Adrienne".

Malgré la gloire, les honneurs Adrienne Lecouvreur ne connut qu'un seul véritable amour qui devait d'ailleurs lui apporter une fin malheureuse. Maurice de Saxe, le soldat conquérant lui voua un amour infatigable et jamais amour ne fut plus grand, plus beau et plus merveilleux.

Hélas la mort vint ravir à 38 ans à Maurice de Saxe cette femme tant aimée, tant chérie.

Le cinéma français a voulu que ce soit Yvonne Printemps, elle-même une des gloires du théâtre qui incarne à l'écran la figure de la célèbre tragédienne. On ne pouvait faire choix plus judicieux. Yvonne Printemps est magnifique. La scène de la mort surtout est quelque chose d'inoubliable. Pierre Fresnay est splendide en duc de Saxe. Mentionnons aussi Junie Astor, perfide et cinglante, Pierre Larquey, et André Lefaur, étonnant et remarquable.

"Adrienne Lecouvreur" a été écrit par Simone, grande tragédienne de la Comédie Française qui a su donner à son héroïne un caractère conforme aux faits historiques. Bref, "Adrienne Lecouvreur" est une oeuvre sentimentale qui fera sensation et qu'il faut absolument voir.

tiré des recettes de \$4,632 pour ses cinq premières représentations. D'autres chiffres intéressants sur des spectacles américains sont les \$17,000 que "Hamlet", avec Maurice Evans, a attiré la semaine dernière; les \$1,800 que "Whiteoaks", avec Ethel Barrymore, a attiré pour 4 représentations à New-Haven et les \$8,000 que la même pièce a rapporté pour le même nombre de représentations à Baltimore. Humphrey Bogart posa pour la peinture "The Baby" qui fut si populaire il y a 30 ans. Andrea Leeds vient de se fracturer le pied en jouant du badminton. Lee Bowman a été ajouté à la distribution de "Love Affair" que Leo McCarey réalise actuellement avec Irene Dunne et Charles Boyer dans les principaux rôles. 30 gouverneurs d'états américains ont endossé la campagne de publicité des magnats de l'industrie cinématographique. Le dernier gouverneur à encourager et endosser cette campagne d'un million est Philip F. LaFollette du Wisconsin qui vient de proclamer la semaine du 13 au 19 novembre "La Semaine du Cinéma dans le Wisconsin". Noël Noël, de son vrai nom Lucien Noël, est marié et père d'une petite fille. Il a 37 ans. Al Gordon et ses "Racketeers", que l'on peut voir au Loew's cette semaine, faisaient partie du spectacle du Loew's State à New-York lorsque Jackie Coogan et Bob Hope remplirent un engagement d'une semaine à ce théâtre il y a plus de quatre mois. Le véritable nom de la chanteuse Paulette Mauve, dont on annonce la venue prochaine ici, est Paule Mauve. Elle a enregistré plusieurs disques "Odéon", notamment "Il ne faut pas briser un rêve" que Jean Sablon enregistra pour Columbia. Et sur ce à LUNDI.



Marjorie Whitney, chanteuse que l'on peut entendre tous les mardis soirs à 9 h. 30 sur le réseau "rouge" de NBC au programme des comédiens Fibber McGee et Molly. Mlle Whitney n'a jamais appris le chant et tout ce qu'elle sait en musique lui fut donné par sa sœur qui elle, heureusement, apprit le chant. Mlle Whitney est une ex-protégée de Paul Whiteman.

CARMELA PONSELLE ET LA LANGUE ANGLAISE

Les habitués du Loew's ont le plaisir d'entendre de nouveau sur la scène de ce théâtre cette semaine, Carmela Ponselle, artiste de la radio et de la scène lyrique. Sœur de Rosa Ponselle, elle a obtenu de vifs succès sur la scène du Metropolitan. D'après Carmela Ponselle, l'anglais est une langue qui convient parfaitement à l'opéra. L'anglais, dit Mlle Ponselle, est très mal parlé par la plupart des acteurs à cause de sa très grande difficulté. Ce fait expliquerait les critiques portées contre l'emploi de l'anglais à l'opéra.

"Avec une bonne diction", déclare Mlle Ponselle, "l'anglais porte aussi loin que toute autre langue et il est aussi agréable à entendre. Pour prouver cet avis, je donnerai au cours de l'hiver avec une troupe américaine des opéras en anglais, commençant par Samson et Dalila. La plupart des gens ne comprennent pas un trait de mot de ce qu'ils entendent à l'opéra. Ne serait-il pas mieux qu'ils puissent suivre l'intrigue dans leur propre langue s'ils n'en connaissent pas d'autre?"

En plus d'entendre Mlle Ponselle les habitués du Loew's peuvent applaudir un autre spectacle de vaudeville des mieux réussis, sans compter un film d'une excellente tenue intitulé "Vacation from Love" et mettant en vedette Dennis O'Keefe, Florence Rice, Reginald

"Othello" avec Walter Huston à Radio-Canada

Walter Huston, artiste dramatique de la scène et du cinéma, tiendra le grand premier rôle d'"Othello", de Shakespeare, que Radio-Canada fera entendre demain de 9 heures à 10 heures du soir. Nan Sunderland, Mme Walter Huston, a été également engagée pour cette émission. Tout comme une interprète consciencieuse et sincère des oeuvres de Shakespeare. Ajoutons que Walter Huston est d'origine canadienne mais il est aux Etats-Unis depuis nombre d'années.

La troupe qui les entourera a été constituée avec soin par Rupert Lucas, régisseur de cette émission. Reginald Stewart sera au pupitre de chef d'orchestre. Quelques autorités considèrent que cette tragédie est le chef-d'oeuvre de Shakespeare. L'oeuvre date de la période qui s'étend de 1601 à 1602, au cours de laquelle il écrivit Macbeth et Hamlet.

"Othello", un Maure, au service de Venise, est passionnément épris de la belle et sage Desdémone. L'un de ses officiers, Iago, est devenu amoureux de Desdémone qu'il essaie d'enlever. Celle-ci le repousse. Pour se venger, Iago fait croire à Othello que Desdémone s'est rendue coupable d'inconduite avec Cassio, un autre officier. Othello, poussé par une jalousie furieuse, étouffe dans son lit l'innocente Desdémone.

La semaine prochaine, Radio-Canada donnera le "Rol Lear", avec Walter Hampden dans le premier rôle.

Pour l'écoute, les postes du réseau Halifax-Vancouver; à Montréal, le poste CBM.

Deux compositions de Sir Ernest MacMillan

Alexandre Chuhaldin a inscrit au programme des Cordes Mélodiques, pour le concert de demain à 7 h. 30 du soir, aux studios de Radio-Canada, deux oeuvres de Sir Ernest MacMillan. Le compositeur s'est inspiré, en les écrivant, de vieilles chansons canadiennes-françaises.

De plus, les Cordes Mélodiques joueront le Largo, de Haendel, Chaconne en sol majeur, de Purcell et Scherzo, de Tchaikowsky.

Chaconne est l'une des huit pièces que Purcell écrivit pour le clavecin. Elle a été publiée en 1696. Le Largo, de Haendel, à l'origine fut destiné à l'un des rôles de l'opéra Xerxes (1738). L'adaptation à l'orchestre est de Chuhaldin. Le Scherzo de Tchaikowsky est un arrangement de Dubensky.

Sur la scène
METROPOLITAN OPERA STAR
CARMELA
PONSELLE
America's Own Mezzo-Soprano
AL GORDON "HOORAY FOR WHAT"
and the Racketeers in "GOING TO THE DOGS"
Martin Nick & Connie LEE "DORSEY & LYNN"
All Dailies
BOBBY CARBONE & COMPANY
in "Harem ala Mode"
HAL SANDS Presents "DANCE CAPERS"
A Musical of Youth - Beauty and Talent
RIO & RITA
in "Say It With Music"
JERRY SHEA
and his SWING-OLLEERS
with Willie ECHESTER
in the screen "Vacation from Love"
Dennis O'Keefe
Loew's A l'affiche

IMPERIAL
RETENU JUSQU'AU JEUDI
Tyrone Power et Alice Faye dans
"Alexander's Ragtime Band"
avec Don Ameche
Autre grand film:
"FAST COMPANY"
avec Melvyn Douglas
PRICES: 20c - 25c - 25c - 24c

CINEMA DE PARIS
A l'affiche
Yvonne PRINTEMPS
ET
Pierre FRESNAY
dans
ADRIENNE LECOUCVREUR

STUDENT A l'affiche
Harcourts
ERICH STROHEIM
ALBERT PREJFAN
JAMIE HOLT
LOUIS JOUVET
dans
"L'Alibi"
Henri
GARAT
et
LARQUEY
dans
"Ca c'est du sport"

Gardé une
2^e Semaine
Frank Capra's
YOU CAN'T TAKE IT WITH YOU
JEAN ARTHUR
LIONEL JAMES EDWARD
BARRYMORE-STEWART-ARNOLD
PALACE

ERROL FLYNN
et
OLIVIA DEHAVILLAND
dans
"ROSAUND RUSSELL"
PATRIC KNOWLES
= 4
FOUR'S A CROWD
WALTER CONNOLLY
HUGH HERZET
MELVILLE COOPER
dans
"Princes"
A l'affiche

MARX BROTHERS
"ROOM SERVICE"
LUCILLE BALL
ANN MILLER
dans
"THE MISSING GUEST"
CAPITOL A l'affiche

Jan Peerce au Monument, demain soir

C'est demain soir, au Monument National, que les impresarios Goulet-Maugé nous feront entendre pour la première fois le réputé ténor de Radio City Jan Peerce.

Mais ce n'est pas la première fois que les Montréalais entendront ce magnifique ténor, car ceux qui l'écourent depuis des années à la radio sont très nombreux. Il y a longtemps que ceux-là désiraient entendre et voir en personne Jan Peerce, et c'est pour combler ce désir que MM. Goulet et Maugé ont engagé Jan Peerce. On imagine donc qu'il y aura salle comble demain soir au Monument.

Formé en Amérique seulement, mais initié dès ses débuts à tous les genres et à tous les styles de musique, Jan Peerce est un artiste doué d'une versatilité étonnante, et le programme qu'il nous offrira dimanche lui donnera amplement la chance de démontrer, d'une voix qui reste toujours superbe, l'art suprême avec lequel il interprète aussi bien les airs d'opéra ou d'oratorio, les lieder et les ballades, que les chansons populaires.

Tous les critiques américains se sont accordés à représenter Jan Peerce comme l'un des plus grands ténors de l'heure.

Voici le magnifique programme que Jan Peerce présentera demain soir. Ce programme, comme on le constatera, représente les écoles et les styles les plus divers:

Tu Lo Sai, Torelli
Danza, Danza, Fanciulla, Du-fante
O Paradiso, extrait de "L'Africaine", Meyerbeer
Hat dich die Liebe berührt, Marx
Waldeseligkeit, Marx
Le Réve, Grieg

Je crois entendre encore, extrait des "Pêcheurs de Perles", Bizet
Nebbia, Respighi
Carnaval, Fauré
Iris, Daniel Wolf

Life and Death, Coleridge Taylor
Love went a riding, Frank Bridge
Au piano: Leo Russotto.
Les impresarios de Jan Peerce sont MM. Charles Goulet et Paul Maugé.

Association Chorale St-Louis de France

L'Association Chorale St-Louis de France donnera un grand concert le dimanche, 4 décembre prochain, au Monument National.

Ce magnifique chœur de deux cents voix mixtes sera accompagné d'un orchestre de quarante musiciens. Les solistes seront mademoiselle Marguerite Peladeau, MM. Paul Trottier, Lorenzo Proulx et Adrien Lachance.

Des chœurs de grande envergure sont en ce moment à l'étude et on entendra parmi bien d'autres, des extraits de SAMSON et DALILA de Saint-Saëns, et de EVE, de Jules Massenet.

M. Charles Goulet, le directeur de ce groupement-chorale ainsi que M. Antonio Létourneau, organiste veulent montrer au public montréalais que cette association est bien vivante et qu'elle saura soutenir la belle réputation qu'elle s'est acquise par le passé.

* Depuis son retour des Etats-Unis, la délicieuse Danielle Dardieu a tourné deux films à Paris. Le premier "Katia" est un drame historique, et le second "Retour à l'aube" se déroule dans les magnifiques paysages de la Hongrie.

HORAIRE DES SPECTACLES

CAPITOL — "Room Service" A 11 h. 12; 1 h. 58; 4 h. 44; 7 h. 30; 10 h. 16. "Missing Guest" A 10 h.; 12 h. 46; 3 h. 32; 6 h. 18; 9 h. 04.

CINEMA DE PARIS — "Arrière L'écouleur" A 12 h. 15; 2 h. 30; 5 h. 17 h. 25; 10 h.

LOEWS — Vaudeville A 12 h. 33; 3 h. 27; 6 h. 21; 9 h. 15. "Vacation From Love" A 1 h. 48; 4 h. 37; 7 h. 31 et 10 h. 25.

PALACE — "You Can't Take It With You" A 10 h. 46; 1 h. 24; 4 h. 02; 6 h. 40; 9 h. 18.

PRINCESS — "Torchy Blane in Panama" A 10 h.; 12 h. 43; 3 h. 26; 6 h. 09; 8 h. 52. "Four's A Crowd" A 11 h. 04; 1 h. 47; 4 h. 30; 7 h. 13; 9 h. 56.

ST-DENIS — "L'Alibi" A 12 h. 30; 3 h. 45; 6 h. 40; 9 h. 55. "Ca... C'est du Sport" A 1 h. 53; 5 h. 05; 8 h. 20.



ERROL FLYNN, ROSALIND RUSSELL, OLIVIA DE HAVILLAND et PATRIC KNOWLES, les principales vedettes de la comédie "Four's A Crowd" que le Princess présente à ses habitués cette semaine.

Jouvet, von Stroheim, Jany Holt, Albert Préjean et Henry Garat au St-Denis

Un duel Louis Jouvet — Eric von Stroheim. Un duel de finesse, un duel d'astuce c'est le spectacle unique auquel on assistera dans "L'Alibi" qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis.

Sur un scénario émouvant présenté avec une mise en scène somptueuse des interprètes comme Jouvet, Stroheim, Albert Préjean, Jany Holt nous font assister au drame le plus palpitant qu'on ait jamais imaginé. Le mordant des répliques, la succession heureuse des images, l'aventure crispante, un dialogue fulgurant autant d'atouts qui font de ce film homogène une réussite remarquable.

Le drame commence lorsque Jany Holt est abattue, blessée d'une balle de revolver. Cet attentat mystérieux et troublant sera expliqué et alors se déroulera devant nous l'aventure la plus incroyable qui puisse mettre aux prises un étrange personnage et des policiers d'une habileté inimaginable.

Nous n'avons plus à faire l'éloge des quatre artistes déjà nommés. Leurs succès personnels sont nombreux et leur réunion fait de "L'Alibi" un film remarquable devant lequel la critique sera unanime.

Jouvet est extraordinaire; Préjean, est complètement renouvelé; Stroheim prouve que le cinéma n'a plus aucun secret pour lui et Jany Holt a trouvé enfin un rôle où elle peut employer son très grand talent.

Le second film sera "Ca c'est du sport", avec Henri Garat, Pierre Larquey. Cette comédie oppose trois amoureux à leurs belles dans un dancing, aux Six-Jours et un cabaret. C'est une chasse qui se termine sur les toits. C'est très drôle, jamais grossier et très nouveau d'invention. Toutes les chansons d'Henri Garat ont été écrites par Vicent Scotto. Elles seront toutes populaires en peu de temps. A remarquer une nouvelle vedette Jany Briand, fort jolie. On reverra aussi avec plaisir Jim Gérard, Marguerite Pierry, le comique Rellys et Suzanne Dehelly. Avec de tels comédiens on est sûr de ne pas s'ennuyer.

Les interprètes de "Princesse Nadya"

C'est le dimanche 13 novembre, en soirée, que sera créé au Monument National le premier Opéra-Comique entièrement canadien-français, "Princesse Nadya" en quatre actes, paroles de Madame Flor Blanchard, musique de Madame Albertine Morin-Labrecque. La mise en scène est de Monsieur J.-P. Filion et l'orchestre sera sous la direction de Monsieur Albert P. Roberval.

"Princesse Nadya", qui sera créé le 13 novembre, sera repris le mardi, 15 novembre en soirée. Cette première oeuvre lyrique de deux des nôtres est présentée au grand public par l'Association des Fonctionnaires Municipaux de la Cité de Montréal et verra pour la première fois les feux de la rampe sous les auspices et le distingué patronage des personnalités les plus éminentes de notre province et de notre métropole.

Rappelons que les principaux rôles sont tenus par Mesdames Flor Blanchard, qui interprète celui de la Princesse Nadya, Jeanne Demons, Irene Plouffe, Fabiola Hade, H. Berthiaume, Fabiola Polier, Françoise Parant, Claire de LaRoche, C. Van Dette, et Messieurs Charles Emile Brodeur, Gaston Dauriac, Georges Dufresne, Armand Gauthier, Emile Cartier, Georges Toupin, René Grenier et Germain Lefebvre.

L'action de "Princesse Nadya" se déroule à Vienne en l'Autriche d'avant-guerre, dans une atmosphère tantôt amoureuse et langoureuse sur un fond de valse viennoise, tantôt nostalgique, passionnée et dramatique dans une ambiance de mélodie russe, car l'héroïne de la pièce, la Princesse Nadya, grande artiste lyrique, appartient aussi par sa naissance à la Cour du Tsar de toutes les Russies.

L'action vive, enjouée, captivante, dès le premier acte, dans un mouvement qui va croissant, dans des situations les plus dramatiques et les plus imprévues, soulève sans cesse un intérêt qui ne faiblit jamais.

Les billets sont en vente chez Ed. Archambault, rue Ste-Catherine est, coin de la rue Berri, et à l'Association des Fonctionnaires Mu-

"La Tulipe Noire" avec Marthe Lapointe et Lionel Daunais aux Variétés

Les 24, 25, 26, 27 prochains, les Variétés Lyriques présenteront leur troisième spectacle de la saison "La Tulipe Noire", opérette en trois actes et six tableaux, musique de Tiarko et Richepin.

Cette opérette est tirée du roman dramatique d'Alexandre Dumas et Mouëzy-Eon qui possède une sorte de génie du vaudeville en a fait le livret.

Vous pensez bien que l'on rit plus que l'on pleure à cette "Tulipe Noire". Les amours du prisonnier et de la nièce du geolier ne manqueront pas non plus d'émeouvoir les âmes sensibles. Le public appréciera la musique souple et claire de ce Richepin dont la formule de compositeur a de l'amabilité, de la grâce et du sentiment.

Un trio d'artistes est chargé de défendre les principaux rôles de ce magnifique ouvrage et nul doute que le succès attend encore une fois de plus la charmante Marthe Lapointe, notre baryton sympathique Lionel Daunais, et notre inimitable Pasquali canadien, Henri Poitras. Ils seront secondés par Mlle Fabiola Hade, MM. Georges Lanthier, Chas-Emile Brodeur, Julien Lippé, Adrien Lachance, Roch Lamoureux, etc. Les décors dont la construction technique est due au travail infatigable d'Alm Lavoie, chef-machiniste, et le broissage de ces toiles par Alfred Faniel, seront peut-être des plus grandioses encore jamais vues.

Ajoutons à cela, les ballets de Morenoff qui trouvent l'occasion, dans cet ouvrage, de présenter une chorégraphie tout imprégnée de fantaisie et d'art hollandais.

Les billets sont en vente au contrôle des Variétés Lyriques, tous les jours entre 10 et 6 heures (dimanche excepté.) Le numéro de téléphone est L'Ancester 3053 ou 4418.

* Charles Trenet, le "fou chantant", n'a pas goûté le lapsus de ce confrère qui l'a appelé "le chanteur fou".

nicipaux, à l'Hôtel de Ville de Montréal.

"If I Were King" avec Ronald Colman, au Palace

La pièce de Justin Huntley McCarthy, "If I Were King", l'un des classiques préférés de la scène, vient d'être portée à l'écran par le brillant réalisateur et metteur en scène Frank Lloyd. Ce film, qui porte le même nom que la pièce, prendra bientôt l'affiche du théâtre Palace avec Ronald Colman dans le principal rôle.

"If I Were King" fut adapté pour l'écran par Preston Sturges, auquel nous devons l'adaptation cinématographique de "Easy Living" avec Jean Arthur et Edward Arnold, et autres succès.

Outre Ronald Colman, la distribution de cette production Paramount comprend Frances Dee, Basil Rathbone, la nouvelle sensation Ellen Drew, C. V. France, Bruce Lester, Walter Kingsford, Alma Lloyd, Stanley Ridges, Colin Tapley, Sidney Toler, Heather Thatcher, Ralph Forbes, John Miljan, William Haade, Adrian Norris, Francis McDonald, Henry Wilcoxon, Merrill McCormick, Russ Powell, Barry McCollum, May Beatty et des centaines d'autres.

La carrière de Gladys Cooper

"Spring Meeting", brillante comédie britannique de J. M. Farrell et John Perry, aura sa première en Amérique au théâtre His Majesty's dans la semaine du 21 courant. Cette pièce nous présentera l'une des artistes les plus en vue de Londres, nulle autre que Gladys Cooper dont la renommée n'est plus à faire. Mlle Cooper sera entourée d'une excellente distribution comprenant A. E. Matthews, Jean Caddell et Fleming. Après un engagement d'une semaine à Montréal, la troupe de "Spring Meeting" se rendra à Toronto puis à New-York.

Mlle Cooper est bien connue en Amérique où nous l'avons vue dans "The Shining Hour" et "Call It a Day". Elle fit ses débuts sur le Broadway en 1934. La fille d'un critique dramatique bien connu de Londres, elle fit ses débuts professionnels dans "Bluebell in Fairyland", une comédie musicale. Elle joua ensuite dans quelques revues. Déjà, on la reconnut pour sa beauté, mais ce n'est qu'après avoir joué dans "Half a Crown" et "The Importance of Being Earnest", avec A. E. Matthews, qu'on la sacra vedette. Ses succès par la suite furent nombreux. Elle joua notamment dans "The Second Mrs. Tanqueray", "The Last of Mrs. Cheyne", "The Letter", "The Sacred Flame" et "Cynara". Elle devint elle-même réalisatrice, présentant cinq pièces de Somerset Maugham. Elle est mariée à Philip Merivale qui est lui-même acteur bien connu. Il a joué avec sa femme dans "Call It a Day", "Maebeth", "Othello" et "Close Quarters".

* HIS MAJESTY'S * SEMAINE DU 7 NOV. MATINEE SAMEDI

SAN CARLO OPERA CO.

7 Nov. — "CARMEN"
8 Nov. — "FAUST"
9 Nov. — "AIDA"
10 Nov. — "LA BOHEME"
11 Nov. — "LA TRAVIATA"
12 Nov. Mat. — "TALES OF HOFFMAN"
12 Nov. Soir. — "MME. BUTTERFLY"
13 Nov. — "IL TROVATORE"

Billets maintenant en vente au théâtre et chez Archambault.

JAN PEERCE
Ténor de "Radio City" N.Y.
EN CONCERT
au
Monument National
LE 6 NOVEMBRE
Prix des places: \$1., 1.25, 1.40, 1.60
(Plus taxe)
Billets en vente au
Monument National, HARBOR 0747
Direction: GOULET-MAUGE

RADIO PROGRAMME

SAMEDI, 5 NOVEMBRE

CKAC

Matinée

- 7.15—Mélodies rythmées.
- 7.30—Sommaire.
- 8.00—Aubade.
- 8.20—Nouvelles.
- 8.35—Chansons françaises.
- 9.00—A choisir.
- 9.15—Montana Slim.
- 9.25—Nouvelles Press-Radio.
- 9.30—"Fiddler's Fancy".
- 9.45—Ass. Canadienne - Française des Aveugles.
- 10.00—"Hillbilly champions".
- 10.20—Chanteur indien.
- 10.45—Causerie agricole.
- 11.00—Conservatoire de musique de Cincinnati.

Après-midi

- 12.00—La boîte à surprises.
- 12.30—La province en progrès.
- 1.00—Cours de Bourse.
- 1.15—Nouvelles.
- 1.30—Succès musicaux.
- 1.50—Le monde féminin.
- 2.00—La parade des amateurs.
- 2.15—A choisir.
- 2.30—"The Merry-makers".
- 2.50—A choisir.
- 3.00—Charles Paul à l'orgue.
- 3.20—Les événements sociaux.
- 3.45—CKAC de soir.
- 4.00—Orch. de concert Columbia.
- 4.20—Variétés musicales.
- 4.45—Le quart-d'heure de tante Ninette.

Soirée

- 6.00—Nouvelles.
- 6.05—"Console Echoes".
- 6.15—Will McCune et orch.
- 6.30—La ligue des Propriétaires.
- 6.45—Les nouvelles de chez-nous.
- 7.00—"Saturday Night Swing Club".
- 7.20—Trio Markowski.
- 7.45—Hall Hartley et orch.
- 8.00—L'Abécédaire radiophonique.
- 8.20—"What Do You Know?".
- 9.00—Dans mon opinion.
- 9.20—A choisir.
- 10.00—Léo Lesieur à l'orgue.
- 10.15—Les nouvelles à la loupe.
- 10.30—Lloyd Huntley et orch.
- 11.00—Allo, Allo, les sports.
- 11.10—Pianologue.
- 11.15—Glenn Miller et orch.
- 11.30—Cab Calloway et orch.
- 12.00—Kay Kyser et orch.
- 12.20—Paul Pendarvis et orch.
- 1.00—Sammy Kaye et orch.
- 1.20—Joachim et orch.
- 2.00—Fin des émissions.

CHLP

Matinée

- 7.25—Sommaire.
- 8.00—Réveille matin musical.
- 9.00—Chansons françaises.
- 9.20—"Organ Treasures".
- 9.45—Larry Lee et orch.
- 10.00—Tangos et Rumbas.
- 10.15—Programme commercial.
- 10.30—Programme commercial.
- 10.45—Variétés.
- 10.55—Musique militaire.
- 11.00—Programme commercial.
- 11.15—Chansonnettes.
- 11.30—Frank Traubhauser et orch.
- 11.45—Vagues musicales.

Après-midi

- 12.00—L'heure féminine.
- 12.45—Programme commercial.
- 1.00—L'heure féminine.
- 2.00—"Modern Salon Group".
- 2.30—Dick Jurgens et orchestre.
- 3.00—Poèmes symphoniques.
- 4.00—"Harry Bluestone Swing Quintette".
- 4.30—"Coolin' Capers".
- 5.00—Radio-spectacle.

Soirée

- 6.00—Sommaire.
- 6.05—Méli-Mélo.
- 6.30—Radio-annuaire.
- 7.00—Au Samovar.
- 7.15—Aventures de deux célibataires.
- 8.00—Sur le Pont d'Avignon.
- 8.20—"Golden Journeys".
- 9.00—Orch. Cabaret Montmartre.
- 9.30—Meunier Da Silva.
- 10.00—John Gilbert et orch.
- 10.20—Studio.
- 11.00—Fin des émissions.

CFCF—CFCX

Matinée

- 7.15—"Tropical Moods".
- 8.00—Chanson pour samedi.
- 8.15—Nouvelles.
- 8.25—Ensemble Dick Liebert.
- 8.45—Jack et Loretta Clemens.
- 9.00—Nouvelles.
- 9.05—"Breakfast Club".

- 10.00—Revue Homemakers.
- 10.20—"The Child Grows Up".
- 10.45—"Swing Serenade".
- 11.00—Soliste.
- 11.15—"Radio City Four".
- 11.30—"Our Barn".

Après-midi

- 12.00—Temps des mélodies.
- 12.15—Programme musical.
- 12.30—Institut des Aveugles.
- 12.45—Réveries sur l'orgue.
- 1.00—"Little Players of the Air".
- 1.20—Ray Kinney et orch.
- 1.45—Football. — Harvard vs U. de Chicago.
- 4.50—Football. — Univ. North-western vs Univ. Wisconsin.
- 5.00—"Astrolite".
- 5.15—Programme musical.
- 5.30—"The Crimson Trail".
- 5.45—Gray Gordon et orch.

Soirée

- 6.00—La Bourse.
- 6.15—El Chico. Revue espagnole.
- 6.25—Programme musical.
- 6.35—Les Brown et orch.
- 6.45—Nouvelles.
- 7.00—A être annoncé.
- 7.15—Programme musical.
- 7.30—Rendez-vous avec Ricardo.
- 7.45—Revue des sports.
- 8.00—Al Donahue et orch.
- 8.20—"Samson Agonistes". Drame.
- 8.30—Trio instrumental d'Edgar Herring.
- 9.15—Jack Norton, violoniste.
- 9.30—Buddy Payne, organiste.
- 10.00—Orchestre symphonique.
- 11.00—Nouvelles des sports.
- 11.05—Nouvelles.
- 11.15—"On With The Dance".
- 11.30—Soliste.
- 11.45—Orch. de danse.
- 12.00—Larry Clinton et orch.
- 12.30—Wayne King et orch.
- 1.00—Fin des émissions.

CBF

Matinée

- 8.00—A communiquer du studio.
- 9.05—"The Breakfast Club".
- 10.00—Trio vocal.
- 10.15—Ensemble Viennoise.
- 10.30—A communiquer du studio.
- 10.45—"Swing Serenade".
- 11.00—Vaughn de Leath, chanteuse.
- 11.15—"Radio City Four".
- 11.30—A communiquer du studio.

Après-midi

- 12.00—Concert. (Relais de Berlin).
- 12.30—Radio-journal.
- 12.55—"Along Gypsy Trails".
- 1.00—"America Presents".
- 1.30—A communiquer du studio.
- 1.45—Cotes de la Bourse.
- 2.00—A communiquer du studio.
- 3.00—A communiquer du studio.
- 3.15—James Duncan, baryton.
- 3.30—Duo de piano.
- 3.45—Thérèse Gagnon, soprano.

Soirée

- 6.00—Le réveil rural.
- 6.15—Tante Michèle.
- 6.30—Bernice Mannion, et orch.
- 7.00—L'heure du poète.
- 7.20—A communiquer du studio.
- 7.45—A communiquer du studio.
- 8.00—Audition consacrée à la mémoire de John Philip Sousa.
- 8.30—Fred Waring et orch.
- 9.00—Wilfrid Charette et orch.
- 9.30—Paul Martin et orch.
- 10.00—Orchestre symphonique.
- 11.30—Radio-journal.
- 11.45—Orchestre de danse.
- 12.00—Fin des émissions.

CBM

Matinée

- 8.00—Omar Herth et orch.
- 8.15—Gene et Glenn, chanteurs.
- 8.30—Musical Tête à Tête.
- 8.45—A communiquer du studio.
- 9.00—Intermède musical.
- 9.05—"The Wise Man".
- 9.15—Musique internationale.
- 9.45—A communiquer du studio.
- 10.00—"Saturday Morning Club".
- 10.30—Amanda Snow, chanteuse.
- 10.45—Mlle Florence Hale.
- 11.00—"No School Today".
- 11.30—Ecole de musique Eastman.

Après-midi

- 12.00—Winston Currie, baryton.
- 12.15—A communiquer du studio.
- 12.30—Radio-journal.
- 12.55—"Along Gypsy Trails".
- 1.00—"America Presents".
- 1.30—A communiquer du studio.
- 1.45—Cotes de la Bourse.
- 2.00—A communiquer du studio.
- 2.15—A communiquer du studio.
- 3.00—Causerie de M. George W. Simpson.
- 5.15—James Duncan, baryton.



Lady Suzanne Wilkins, chanteuse renommée, épouse de Sir Hubert Wilkins, vient d'arriver à Los Angeles. On dit que cette artiste d'origine australienne bientôt demandera d'être naturalisée américaine.

Le programme des représentations de la San Carlo au Majesty's

Voici le programme détaillé des représentations que la San Carlo Opera Company nous offrira la semaine prochaine au théâtre His Majesty's. Lundi soir: "Carmen", de Bizet, en français, avec Coe Glade, Dorothy Dickson, Dimitri Onofrei, Mostyn Thomas, Harold Kravitt, Francesco Garci et Natale Cervi.

Mardi soir, "Faust", en français, avec Leola Turner, Charlotte Bruno, Rolf Gerard, Ivan Petroff, Kravitt.

Mercredi soir: "Aida", avec Norina Greco, Lyuba, Senderrowan, Aroldo, Lindi, Thomas, Kravitt, Curci et Cervi.

Jeudi soir: "La Bohème", avec Bianca Saroya, Leola Turner, Onofrei, Mario Velle, Kravitt.

Vendredi soir, "La Traviata", avec Lucille Mansel, Dickson, Gerard Petroff, Curci et Cervi.

Samedi en matinée, "Les Contes d'Hoffman", en français, avec Lucille Meusel, Turner, Onofrei, Steffen Kosakevich, Kravitt et Cervi.

Samedi soir, "Butterfly", avec Risi Koyke, Bruno, Gerard, Valle, Curci et Cervi. Dimanche soir, "Il Trovatore", avec Saroya, Senderowa, Lindi, Thomas, Kravitt et Curci.

Le maestro Carlo Peroni sera au pupitre, et la direction de la scène est de Louis Raybaut.

Le corps de ballet de la troupe a comme premiers danseurs Lydia Arlove et Lucien Pridcaux.

- 5.30—Duo de piano.
- 5.45—"The Lamplighter".
- 6.00—"Kaltenmeyer's Kintergarden".
- 6.25—Séverin Moisse, pianiste.
- 6.30—La revue du samedi.
- 7.00—"Celtic Cellidh".
- 7.30—Causerie en anglais.
- 7.45—Revue des livres, en anglais.
- 8.00—Audition consacrée à la mémoire de John Philip Sousa.
- 8.30—Fred Waring et orch.
- 9.00—Wilfrid Charette et orch.
- 9.30—Paul Martin et orch.
- 10.00—A communiquer du studio.
- 10.30—Fat Waller et orch.
- 11.00—Francis Craig et orch.
- 11.30—Radio-journal.
- 11.45—Abe Lyman et orch.

Un hommage de Toscanini aux compositeurs américains

A son concert de ce soir, concert dont les postes de Radio-Canada feront le relais, l'Orchestre symphonique de la N.B.C. exécutera, sous la baguette d'Arturo Toscanini, des œuvres de Paul Graener, de Samuel Barber, de Debussy et de Dvorak. Toscanini a voulu de nouveau s'intéresser à la littérature musicale des Etats-Unis, en quelque sorte naissante, en inscrivant des œuvres de Barber au programme du prochain concert.

Un mot de ce concert. Pour commencer, l'Orchestre jouera "La Flûte Sans Souci", opus. 88, de Paul Graener. Cette suite consiste en une introduction, une sarabande, une gavotte, un air et un rigodon, ensemble de danses écrites dans le vieux style. Le compositeur se défend d'avoir mis en relief quelque légende. Il veut évoquer les fêtes artistiques à la cour de Frédéric. L'empereur était un flûtiste qui valait, dit-on, autant que les professionnels. On rapporte que plusieurs compositeurs écrivirent des œuvres pour flûte dans l'espoir d'obtenir ses faveurs. On cite parmi eux le nom de Joachim Quantz qui mourut alors qu'il écrivait un trois centième concerto pour Frédéric. Il y eut même une mode inspirée par la flûte. C'est ainsi, par exemple, que Voltaire fit cadeau à l'empereur d'une canne-flûte. Cette canne fait partie de la collection Casadesus d'instruments anciens, à Boston.

L'orchestre jouera ensuite "Adagio pour cordes" et "Essai pour orchestre", de Samuel Barber. En choisissant ces deux compositions,

Toscanini a voulu rendre hommage à l'art musical américain et reconnaître ses mérites. Barber est un ancien élève du Curtis Institute of Music. Il appartient à une famille d'artistes. Louise Homer, contralto du Metropolitan, est sa tante.

C'est la N.B.C. qui, en 1935, fit connaître le nom de Barber. Le jeune compositeur fut invité à présenter quelques-unes de ses œuvres à la radio. Ce fut un succès. Quelques semaines plus tard, il obtenait le Prix de Rome et le Prix Pulitzer. Depuis lors, les orchestres symphoniques américains ont exécuté la plupart de ses compositions. L'une d'elles, la Symphonie en un mouvement, fut jouée pour la première fois à Rome, sous la direction de Molinari, et présentée en 1937, au Festival de Salzbourg. C'était la première fois qu'un compositeur américain avait cette faveur.

On entendra en troisième lieu, l'ibéria, de Debussy. Cette œuvre qui porte le titre "Images" est la deuxième d'une suite de trois pièces orchestrales. Elle est en trois mouvements: 1. Par les rues et par les chemins (assez animé); 2. Les parfums de la nuit (lent et rêveur); 3. Le matin d'un jour de fêtes (dans un rythme de marche lointaine, alerte et joyeux).

Les deux derniers mouvements s'enchaînent. L'unité de l'ensemble est assurée par la trame mélodique. C'est, avec la Rhapsodie espagnole, de Ravel, la plus belle évocation impressionniste des chants et de l'atmosphère de l'Espagne traditionnelle.

Pour terminer, l'orchestre jouera la Symphonie du Nouveau-Monde, de Dvorak, œuvre maintes fois entendue mais dont l'interprétation, sous la baguette de Toscanini, créera à n'en pas douter un intérêt particulier.

C'est la guerre !

La guerre est une chose effroyable, c'est entendu. On nous a chanté dernièrement sur tous les tons que la guerre approchait, qu'elle était sur le point d'éclater que les auteurs du conflit futur seraient à blâmer et que nous serions les victimes... Et bien, il y a du vrai là-dedans.

La guerre je vous l'annonce à regrets, elle est commencée!... Le théâtre du sinistre c'est la maison des étudiants de l'Université de Montréal-Est — ce — qu'on aurait cru cela l'an dernier?... Les responsables sont les auteurs de sketches qui se font de plus en plus nombreux. Les sacrifiés sont les officiels de la Septième revue Bleu et Or qui s'entredéchirent pour faire jouer tel sketch plutôt que tel autre les 17, 18 et 19 novembre prochains au Monument National.

Comme les plus intelligents sont habituellement les plus gros, je suis assuré que les meilleurs numéros seront choisis pour le plus grand bien du public.

Les billets sont en vente à H.A. 0530.

17 - 18 - 19 NOVEMBRE

• REVUE •

"BLEU et OR"

ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Billets réservés: H.A. 0530

Association des Fonctionnaires Municipaux Inc., présente
"PRINCESSE NADYA"
OPERA COMIQUE
MONUMENT NATIONAL
13 et 15 Novembre à 8.30 p. m.
Billets en vente chez Archambault

Les Variétés Lyriques
La présentent

TULIPE NOIRE

Opérette en 3 actes et 6 tableaux
de TIARKO RICHEPIN avec

MARTHE LAPOINTE
LIONEL DAUNAI
ET AUTRES

MONUMENT NATIONAL
Les 24, 25, 26 et 27 nov.

Prix: 75c, \$1, \$1.15, \$1.40

Billets en vente maintenant de 10 h. a.m. à 6 h. p.m. au Monument National

Tél. Lancaster 3053 et 4418

Direction: DAUNAI-GOULET

BRICK BRADFORD —

Alors que Bradford s'apprête à sauver Sorry Gale, Ali, chef des agents de Hassan Ben Sabah arrive à la forteresse.

Avise le grand maître que je suis à ses ordres.

Il veut vous voir immédiatement.

Nous avons détruit le vaisseau qui transportait l'expédition venant ici pour découvrir le secret de la Forteresse de la terreur. Tous les hommes ont perdu la vie: la capitaine Gaie, Henderson, Bradford...

Bradford.

Etrange. Notre dernière recrue est un jeune homme du nom de Bradford. Il est blond, joli, très fort.

Cette description est bien celle de notre ennemi, mais il est impossible que ce soit lui.

Nous allons le savoir. Faites-le venir ici immédiatement.



SPECTACLES CINEMA



Yvonne Printemps et Pierre Fresnay dans une scène de "Adrienne Lecouvreur", grande production française que le Cinéma de Paris présente à ses habitués cette semaine, commençant aujourd'hui.



Jany Holt et Eric von Stroheim dans une scène du film "L'Alibi" qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Saint-Denis en programme double avec Henry Garat et Pierre Larquey dans "C'est du sport".



Jack Haley et Tyrone Power dans une scène de la production 20th Century Fox, "Alexander's Ragtime Band", que l'Impérial présente actuellement à ses habitués en programme double avec Melvyn Douglas et Florence Rice dans "Fast Company".



Voici quelques scènes de la production Columbia "You Can't Take It With You", que le Palace présente actuellement à ses habitués pour une deuxième semaine. Ces scènes vous donneront une idée de l'intrigue de ce film réalisé et mis en scène par Frank Capra. A gauche, James Stewart dicte une lettre d'amour à sa secrétaire Jean Arthur lorsque sa mère, Mary Forbes, les surprend. Le père de Jimmy, Edward Arnold (à droite), est un industriel important, alors Jimmy est vice-président de la compagnie de ce dernier. Jimmy, toutefois, ne s'intéresse guère aux exploits de financier de son père et porte peu attention aux réunions d'affaires de la compagnie—préférant, comme il le fait ici, penser à la charmante Jean.



Etant sérieusement en amour avec Jimmy mais réalisant qu'un abîme financier la sépare de lui, Jean révèle son amour à son grand-père, Lionel Barrymore. Celui-ci a abandonné la poursuite de l'argent depuis 30 ans et il ne voit pas pourquoi une différence de quelques dollars peut empêcher deux jeunes gens de s'aimer. Lorsque Jean et Jimmy décident de s'épouser, il est naturel pour Jean de recevoir ses beaux parents. Mais ceux-ci se trompent de soir et rencontrent la famille de Jean telle qu'elle est, vivante, bruyante, bizarre et amusante. La soirée se termine en queue de poisson toutefois lorsque Mischa Auer, dans son enthousiasme, projette le père de Jimmy parlerre.



Les choses s'empirent lorsque devant le peu d'entente qui existe entre sa famille et celle de Jimmy, Jean décide de se sauver. Jimmy, incapable de la rejoindre ne sachant pas où elle est, s'informe auprès de sa famille, maintenant triste et morose. Mais tout finit par s'arranger. Les deux familles apprennent à se connaître un peu mieux et Jean et Jimmy se retrouvent.



Gladys Cooper, célèbre comédienne britannique que nous verrons sur la scène du théâtre His Majesty's dans la semaine du 21 courant dans la comédie "Spring Meeting" par J. M. Farrell et John Perry.



Chico Marx que l'on peut voir au Capitole dans la comédie RKO Radio "Room Service".



David Statler, de Memphis, à l'âge de 8 ans composa un roman d'aventures qu'il intitulait "Roaring Guns". Dès sa parution son livre obtenait un grand succès... d'hilarité. En effet dans un des chapitres, le traître meurt trois fois; dans un autre laconiquement intitulé: "Trouble", plus de huit cents hommes sont fusillés, poignardés ou assommés, le reste est à l'avenant. David Statler est maintenant âgé de 11 ans et son grand rêve est de devenir écrivain... tragique.



Dans un message adressé au général Francisco Franco, commandant des forces nationalistes espagnoles, Frank G. Tinker, aviateur de l'Arkansas qui combattit dans la guerre civile espagnole dans les rangs de l'armée gouvernementale, et qui maintenant est revenu chez lui, a offert de prendre la place de Harold C. Dahl, autre aviateur américain, dans les prisons nationalistes, si le général l'y autorise, afin de permettre à Dahl de rentrer dans son pays pour y rejoindre son épouse.



Cordell Hull, secrétaire d'état des Etats-Unis, photographié au cours de sa allocution prononcée récemment au banquet donné à New-York, à la convention du commerce extérieur, au cours duquel il déclara que les Etats-Unis ne feraient aucun compromis avec les états totalitaires au sujet du commerce.

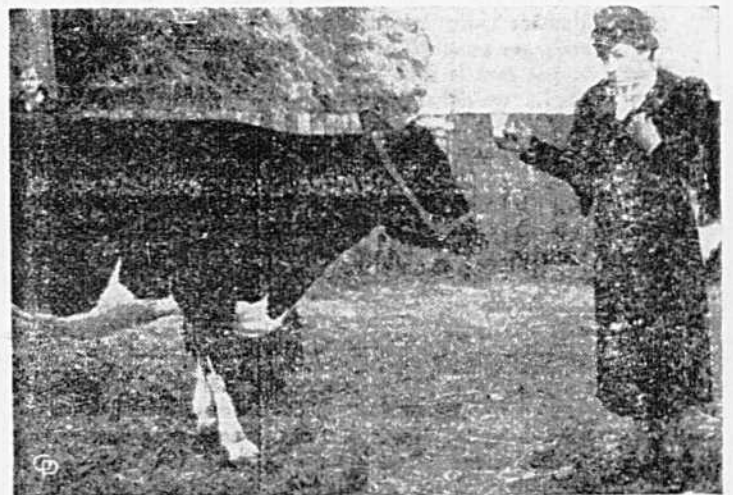


Député depuis moins d'un an, Sir John Anderson, âgé de 56 ans, vient d'être nommé lord du sceau privé dans le cabinet anglais et chargé d'organiser la défense civile de l'Angleterre contre les raids aériens.

Photo récente du colonel Fulgencio Batista, l'homme du jour cubain, qui rendra prochainement visite au président Roosevelt, à Washington. Il doit aussi rencontrer le général Malin Craig, chef d'état-major américain.



Ancien ministre des affaires étrangères dans le cabinet Hirota, en 1936-37 M. Hachiro Arita, vient de reprendre le même poste dans le cabinet japonais sous le premier ministre Fumimaro Konoye. Il succède au général Kazushige Ugaki, qui démissionnait le mois dernier à cause de divergence de vues sur la politique japonaise en Chine.



Regasborne-Alice-Alcarta détient le record mondial pour la production du lait et du gras. Mme Harry Nixon, épouse du ministre de l'Agriculture goûte du lait de la championne lors d'un concours tenu récemment à Troy, Ontario. La vache est la propriété de Osborne Sager, jeune cultivateur de Troye.



Lord et Lady Dawson of Penn, quittent New-York pour retourner en Angleterre. Lord Dawson of Penn, médecin personnel de Sa Majesté le Roi, était venu assister au Congrès international des chirurgiens.



Tushio Shiratori, le nouvel ambassadeur du Japon en Italie, envisageant la fin des hostilités en Chine, a déclaré à un journaliste allemand de Berlin que le Japon avait établi un projet de réorganisation des pays conquis, sous la forme d'une "Nouvelle Mandchourie" en prenant les E.-Unis comme modèle. Shiratori a aussi déclaré que l'influence britannique en extrême Orient était maintenant abolie à jamais.

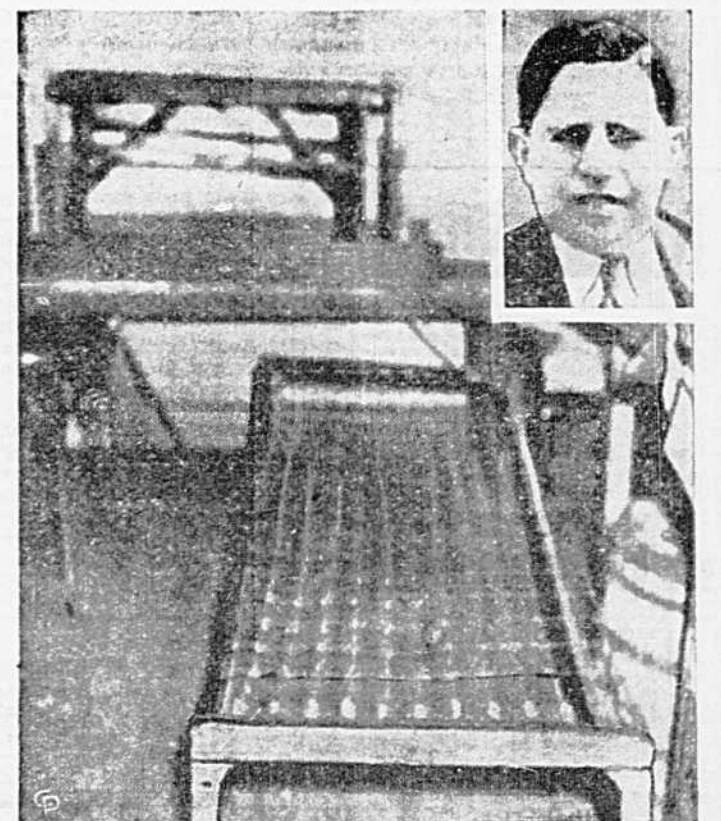


Photo de la chambre où les ravisseurs de Norman Miller, âgé de 19 ans, de Brooklyn, le gardèrent avant d'obtenir une rançon de \$13,000 de sa famille. D'après les confessions obtenues de quatre bandits par les hommes du service secret américain, Arthur Frelid, dans le médaillon, riche entrepreneur a été tué dans la même chambre et brûlé dans la fournaise de l'édifice des Ukrainiens à New-York.

Bonjour Madame!



Fais voir la photo...



(Photo Desautels)

"JOVETTE"

C'est curieux les unions: ça ressemble souvent à une belle rose sur un vieux chapeau... C'est bizarre.

Et puis après un étonnement c'en est un autre. En bas de la photo, c'est écrit: "Madame Hubert se rendra au pôle nord avec son mari."

—Non, mais pas possible. Et ce qu'il y a de rebarbatif à prime abord, ce n'est pas tant le Pôle nord que le mari.—Un savant, vous me direz, un Sir!... un riche!—Oui mais...

Et comme on va pour donner des raisons, on apprend que madame Hubert se rendra au pôle, en sous-marin... sous les glaces! Alors c'est de plus en plus mythologique, fabuleux, incroyable! Alors, comme ça, froidement, une femme va s'enfermer dans le sous-marin... le sous-marin passera sous les glaces dans le plus noir de la mer, dans le plus creux, et l'eau fermée dessus comme par un couvercle de milliers de tonnes... Seule avec son mari. Pas de soleil, pas de ciel, pas de secours, pas d'air libre, pas de sortie... emmurée!

Au moins si c'était un bateau qui va sur l'eau... Et puis, passe encore de sous-mariner, mais cette glace qui ne se fend pas quand on se sent le cœur mal en-dessous, et qu'on a peur, et qu'on va peut-être mourir... Une femme va faire ça. C'est dur à croire sans voir. Peut-être aussi que c'est un bateau qu'on nous a montré pour nous faire crier!

D'un autre côté si nous n'y croyons pas, c'est signe de médiocrité. C'est comme la petite Margot qui ne veut pas croire aux équilibristes parce qu'elle ne peut pas danser elle-même sur la corde raide. Mais ça ne signifie pas... Ça ne signifie pas que l'équilibre ne se tordra pas le cou un de ces jours.

Je suis bien prête à faire un acte de foi sur l'héroïsme de madame Hubert, mais comme l'expédition n'est que pour l'an prochain, et que le sous-marin est seulement au chantier, nous en reparlerons. Peut-être que dans un an, le capitaine Hubert ne sera plus qu'un sous-marin lui-même, un sous-marin...

On ne sait jamais avec ces histoires de bateaux, bien souvent ça tombe à l'eau, ou ça tourne en queue de poisson...

Jovette

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABINE SABIN, "L'Illustration Nouvelle", Case Postale 1480, Montréal.

TOUTE PETITE — En effet elle est mignonne celle-là: mais elle ne se soucie pas des difficultés et ne compte pour rien l'effort que ses ambitions vont exiger d'elle. Elle va de l'avant, crâne, mais souriant...

te, sûre d'elle mais sans le laisser voir. On l'aime pour cela et pour sa fantaisie qui étonne. Le pardon n'est pas votre fort, vous n'oubliez pas très facilement mais vous possédez cette attitude quasi royale de sourire sous l'orage et la bousculade. Toute petite, c'est vrai, mais vous n'en passez que mieux dans les chemins étroits:

Le passage de l'amour vrai, dans le cœur de l'homme, creuse un sillon lumineux dont le rayonnement ne s'éteint qu'avec la vie. — Victor Hugo.

M. G. Héon chez les femmes conservatrices

M. Georges Héon adressera la parole à l'assemblée des femmes conservatrices de la cité et du district de Montréal, section française, tenue au Club Canadien, lundi le 7 novembre et qui sera honorée par la présence de Mme R.-J. Manion. Toutes les dames conservatrices sont invitées.

Au Cercle Universitaire

La réception annuelle du Cercle Universitaire de Montréal est fixée au samedi 9 novembre, à 9 heures du soir. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec et Mme Patenaude ont bien voulu en accepter la présidence. Les membres du Cercle Universitaire et leurs amis sont cordialement invités.

Recette

Fromage en Casserole

4 cuill. à soupe de beurre
4 cuill. à soupe de farine
2 tasses de lait
4 tasses de spaghetti, macaroni ou riz cuit ou 4 oeufs cuits dur et 2 tasses de spaghetti, pommes de terre, céleri, blé-d'Inde, pois ou épinards, ou 4 tasses de légumes cuits, chou-fleur, chou, pommes de terre, blé-d'Inde, épinards, asperges, pois, ou 2 tasses de spaghetti et 2 tasses de céleri, blé-d'Inde, chou ou pois.
1 tasse de fromage râpé
Sel et poivre
Croûtes beurrées.

Faites une sauce crémeuse du beurre, de la farine, des assaisonnements et du lait. Quand le tout est cuit, ajoutez le fromage râpé. Mettez des couches alternatives de spaghetti, etc., et de sauce au fromage dans une tourtière beurrée. Recouvrez d'une chapelure de pain et faites brunir dans un four à feu chaud (400 deg. F.)

NOS MEILLEURS VOEUX

—A M. Roméo St-Jacques, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses amis de Pointe-St-Charles et du personnel de "L'Illustration Nouvelle".

—A Mme Emilie Pesant, de Ste-Dorothée, qui célébrait hier son anniversaire de naissance, de la part de son époux, ses enfants et son beau-frère Aimé.

—A Mlle Cécile Léonard, de la rue St-André, qui célébrera dimanche son anniversaire de naissance, de la part de ses parents, de sa sœur Jeanne et de ses deux amies, Fernande et Lucienne.

BONNE FÊTE

A Pauline Lefebvre, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part d'une amie, Lucienne Bilodeau.

HOROSCOPE DU JOUR

Samedi et dimanche, 5 et 6 novembre, 1938

Amour et dévouement joueront un grand rôle aujourd'hui. Ce soir vous rencontrerez de sérieux obstacles à la réalisation de vos rêves. Demain vos désirs sont excessifs et vous n'êtes pas assez tolérant. Voici pour chaque personne et selon sa date exacte de naissance l'horoscope détaillé de la journée, et de demain.

Nés entre le 22 décembre et le 19 janvier: Vous aimez travailler avec méthode et dans le calme. Ce soir restez en dehors des discussions. Demain vous aidez volontiers les autres mais évitez un excès de générosité.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Les opérations faites en commun ont chance de prospérer. Sympathie autour de vous ce soir. Demain ne soyez pas enthousiaste à l'excès et ne cherchez pas à faire de l'impression.

Entre le 19 février et le 20 mars: Les affaires vont en autant qu'on vous accepte l'aide de vos subordonnés. Surveillez vos affaires sentimentales elles seront en danger ce soir. Demain vous accomplissez vos devoirs religieux et ensuite vous faites une promenade, prudemment, et vous vous reposez.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Vous avez de belles ambitions, ne les laissez pas tomber, efforcez-vous d'être optimiste. Demain les finances vous font défaut pour réaliser vos projets. Ce qu'il vous faut c'est de la patience.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Vous aurez probablement des ennuis légers. Soyez tolérant, et ne prenez pas trop de risque avec votre argent. Demain vous êtes trop exigeant envers le public et aussi avec votre partenaire.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Si certains de vos projets tombent à l'eau, il ne faut pas pour cela vous noyer. Demain ne faites pas de vos employés des partenaires, vous vous en repentirez.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: La déception que vous cause votre partenaire est due à ce que vous exigez trop. Demain vous ne pouvez faire ce que vous aimeriez faire mais vos activités sociales peuvent vous être profitables.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Joignez l'utile à l'agréable, jour et soir, mais évitez les mauvais amis. Demain les décisions que vous prenez peuvent avoir de graves conséquences.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Vos affaires de cœur sont décevant mais cela passera. Demain restez tranquille, étudiez, écrivez, faites des projets de voyages.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Soyez tenace en affaires mais en même temps logique. Demain vous visitez des amis. Évitez l'excès d'enthousiasme et élaborer des projets pour le lendemain.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Si vous le voulez vous pouvez combattre cet accès de dépression et avancer quand même. Demain vous rencontrez des personnes influentes et en bénéficiez.

Entre le 23 novembre et le 21

Au Cercle Tricolore

"Une femme fait une conférence", tel sera le titre de la causerie anecdotique que prononcera la Baronne d'Halewyn, à l'Hôtel Berkeley, mardi, le 15 novembre, à 9 heures précises. Madame d'Halewyn nous parlera à bâtons rompus de ses souvenirs personnels sur Gyp et plusieurs personnalités féminines de Paris.

Une dizaine de livres et objets d'art seront offerts gracieusement aux membres.

Les conférences qui suivront seront faites en décembre, par Marie LeFranc, en janvier par Jean-Charles Harvey, en février par Madame J.-L. Audet, et en mars par Jan Squire. Les membres étant seuls admis, ont peu obtenu encore quelques cartes en écrivant à la Présidente, Madame J. Lavigne-Squire, en l'Hôtel Berkeley.

décembre: Si les finances sont mauvaises, prenez la chose philosophiquement et élaborer de nouveaux projets. Demain vous jouissez paisiblement de votre congé, en évitant les tracasseries inutiles.

Les enfants nés aujourd'hui auront peut-être à souffrir par suite de la jalousie et leurs inférieurs mais atteindront quand même au succès. Ils auront un tempérament poétique et beaucoup d'habileté dans la mécanique et les sciences. Ceux nés demain seront forts et dominateurs. Ils auront des amis influents qui les aideront à monter l'échelle sociale et politique.

Musique à Bouche Gratis!



GARÇONS ET FILLETES! Si vous possédez une Musique à Bouche tous les gens s'amuseront! C'est toujours un instrument des plus populaires; en voici une jolie et de haute qualité; on compte une double rangée de 31 notes, en tout 64 notes pour les deux côtés; grandeur: 5" x 2"; mise dans une boîte avec couvercle sur gonds.

Donnée GRATIS et port-payé en vendant des Cartes de Noël et de la Nouvelle Année pour \$2.00. Écrivez aujourd'hui. N'envoyez pas d'argent. CADEAU EXTRA pour la promptitude.

Les Gens de la Médaille d'Or, Dépt V.I. 1440, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

TARIF D'ABONNEMENT MONTREAL et VILLE

12 mois	\$5.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75

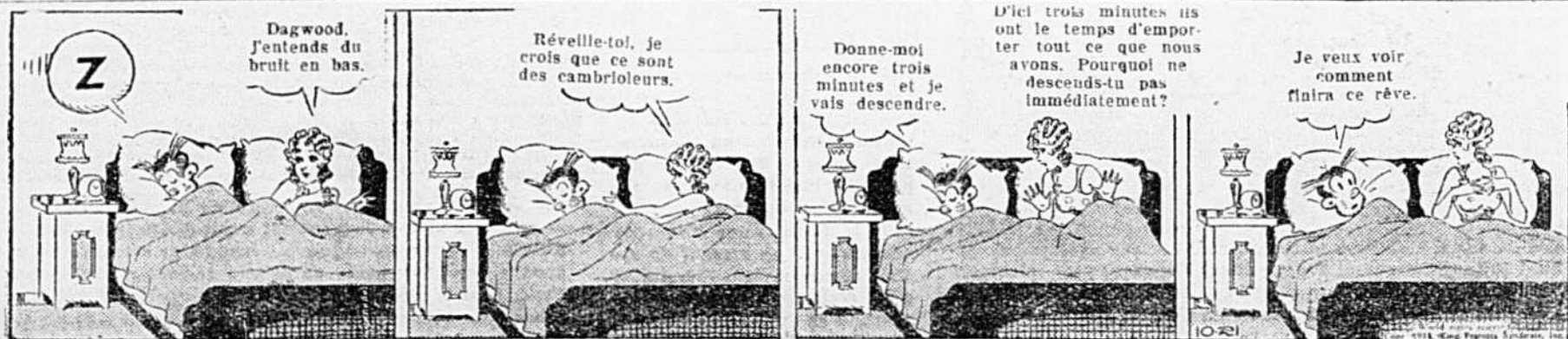
PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

Téléphone: FAIKirk 1171
1124 ST. RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, en chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

BLONDINETTE —



— Le rêve passe... —

L'INSPECTEUR WADE —

Plus tard à Scotland Yard.

C'est cela l'histoire mon cher. Et je l'ai échappé belle.



"Slick" est un assassin de la pire espèce.



Il est très habile. Le truc des sacs de sel est formidable.



C'est donc aussi de cette façon que Connors a fait disparaître "Peter".



Exactement. Et nous allons converser avec ce bon monsieur Connors.

Assurément que je vais dire la vérité. Il est en ce moment à s'emparer de mon "racket" et vous le trouverez à bord de la barge à charbon "Spray".



Sous la

(Suite)

— Il ne s'agit pas de cela. La fraîcheur pure des yeux de Marie-José se troubla.

— Allons, mon enfant, vous m'avez parlé d'un secret de confession; il ne faut donc rien cacher, sans quoi jamais je ne pourrai vous donner un avis...

Marie-José se sentit torturée. Elle fit un effort.

— C'est une lettre de mon père... L'abbé la regarda, surpris.

— Elle m'apprend que la moitié de ce qui m'appartient a pour origine les gains réalisés par des maisons de jeu clandestines dans les Balkans... Mon père a éprouvé à cet égard un immense regret avant sa mort et il s'est arrangé pour me le faire savoir au moment prévu où sa succession serait réalisée dans mes mains...

— Qui vous a remis cette lettre? — Me du Hautoir, mon notaire. Il y eut un silence.

— Mon enfant, il ne faut pas vous exagérer les choses... Evidemment, les opérations qui ont le jeu pour base sont souvent immorales et c'est toujours une mauvaise action de profiter d'une immoralité. Mais ces opérations ne constituent pas un vol... On ne force personne... Qui court la chance accepte de perdre!

— Si mon père m'en a parlé dans les conditions indiquées, c'est que beaucoup de mal était venu de là, il le savait... En tout cas, je pense d'autant moins jouer de cette partie de ma fortune qu'elle ne représente pas mon nécessaire, mais seulement mon luxe. Dans ces conditions, je veux restituer!

— Je n'aurais pas prononcé le mot, ni conseillé la chose, mais puisque la résolution vient de vous, c'est différent. Faites-le donc, chère enfant, faites-le avec délicatesse, sans bruit, de façon que jamais nul ne puisse rien soupçonner... Ce sera difficile, du reste... Ah! si vous pouviez rencontrer dans la vie l'homme intègre, généreux, qui vous comprendrait et que vous épouseriez! A vous deux, cela serait plus aisé... En tout cas, n'exagérez rien, gardez le silence: la chose est résolue dans votre cœur. Donc, le mérite de cette haute action est acquis et l'âme de votre père s'en trouve, s'il est besoin, soulagée.

— Oh! Monsieur l'abbé, est-ce possible?

— Mais oui, ma chère enfant; et puis continuez à respecter, à aimer votre père... On ne peut jamais rien juger... Les pays sont si différents dans leurs coutumes, les circonstances aussi... Son intention sans doute, n'était pas mauvaise, puisque le remords n'est venu qu'à la fin de sa vie... Et le fait d'avouer ce qu'il pensait coupable, à sa propre fille, est la plus noble des expiations. Dieu lui en aura tenu compte certainement.

— Et c'est aussi la preuve qu'il attendait quelque chose de moi? — Je crois cette déduction assez juste.

— Merci, Monsieur l'abbé, de votre direction. Je suis délivrée d'un poids terrible; ce secret, à moi seule, était intolérable. Depuis que vous le partagez, je me sens rassurée. J'avais tellement besoin d'un guide!

Feuilleton de L'Illustration Nouvelle

Rafale

Par PIERRE DHAEL

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

— Poussiez-vous trouver le meilleur, le plus sûr, et bientôt. Il reconduisit la jeune fille, heureux de la voir sourire.

Elle rentra chez elle un peu calmée, presque consolée; la rue et les jardins lui semblèrent plus gais. La parure du monde prenait le reflet de son âme apaisée.

II

— Tu as dormi, Céline! — Oh! quelle calomnie! — Tout au plus de la clairvoyance.

— A quel moment? — Pendant le concerto. — J'ai fermé les yeux seulement!

Marie-José se mit à rire. Elles rentraient de la Salle Gaveau, où un très beau concert les avait charmées tout l'après-midi. L'une était fraîche comme une fleur, dans une souple robe imprimée; l'autre enveloppée de satin noir.

Une accorte soubrette, portant le petit bandeau de mousseline blanche, vint présenter un télégramme. Elles lurent ensemble:

"Valoresco veut te voir d'urgence. T'attends avec Céline. Lettre suit. Tendresses. — CIORENAO." Céline resta saisie, tandis que sa jeune compagne, toute imprégnée de musique, fredonnait gaîment l'hymne national roumain. Après quoi, elle demanda:

— Louise, le thé, s'il vous plaît... Allons, ma chère, que l'annonce de ce voyage ne te bouleverse pas. Moi, je commençais à m'ennuyer à Paris.

— Cela vient si brusquement! — Tu aurais voulu trois petits coups, comme au théâtre avant le lever du rideau? Viens vite quitter ton horrible chapeau et nous allons faire nos plans.

— Mon horrible chapeau?... — Oui! Tu vas entendre ma tante... les leçons qu'elle va te donner et les transformations qu'elle fera subir à ton élégance!

La bonne Céline riait de ces taquineries; sa vie intérieure était si belle, si profonde, que tout le reste ne lui importait guère. Elles se retrouvèrent au boudoir.

Louise apportait un thé fumant, des rôties, et Marie-José, mystérieuse, défilait un petit paquet.

— Céline, ce n'est pas le carême, et je sais que tu aimes les massapains au chocolat.

— Que tu es gentille!

— Seulement, tu sais, toutes ces bonnes choses... ça fait un peu grossir!

— Mais qu'est-ce que cela peut me faire?

— Ecoute, sers le thé; je veux retrouver cette danse arabe que nous avons entendue.

— Mais non, viens, nous avons à parler du voyage.

— Oh! tu sais, il est tout préparé.

(A suivre)

L'INFORMATION LITTÉRAIRE

Les maladies des livres

Les livres ont leur destin... Ils ont une vie et une mort. Ils connaissent même les maladies.

Sait-on qu'on a récemment inauguré à Rome un "Institut royal de pathologie du Livre", le premier organisme de ce genre existant en Europe? C'est presque, comme on l'a dit, une "clinique" pour livres malades: on y traite l'oxydation, la moisissure, les bactéries et les termites.

Dans le nouvel institut, des techniciens mettent au point des procédés permettant d'immuniser les livres contre toutes les attaques dont ils sont l'objet; d'autres experts restaurent les volumes atteints.

La bonne blague!

Presque en même temps que Vincent Hyspa, les chansonniers de Montmartre ont perdu un autre des leurs: Goupil, dont les créations sont nombreuses.

Goupil aimait faire des blagues, et notre confrère A.-H. Flassch raconte celle-ci dans le "Journal" de Paris:

"En compagnie de Gabriello, du délicieux Maurice Maucray qui hélas, mourut lui aussi il y a quelques années, nous faisions, sous la direction de ce mauvais sujet de Goupil, ce que nous appelions le "coup de la rencontre".

"C'était l'époque où tous les chansonniers de Montmartre se donnaient rendez-vous rue des Abbesses, au grenier de Gringoire. Nous prenions place sur la terrasse et nous attendions comme des chasseurs à l'affût.

"— Soudain, Goupil avisait un brave passant qui n'avait pas l'air très malin...

— Vous y êtes...? — disait-il.

— Oui, répondions-nous.

"Et la comédie commençait.

"— Ah! ce brave ami, il y a si longtemps qu'on ne l'a vu.

"— Mais oui, c'est lui, comment allez-vous mon cher?... —

"— Garçon, vite une chaise pour monsieur!

"Le brave homme était éberlué.

"— Mais, messieurs, je...

"— Allons, allons, pas de cérémonie, que prenez-vous?

"Nous étions tous les quatre tellement affirmatifs dans l'évocation de vieux souvenirs, que nous finissions par convaincre notre victime qui, parfois, murmurait!

"— Eh oui! c'était le bon temps...

"Naturellement notre nouveau compagnon offrait une tournée. Puis il y avait un silence.

"Alors Gabriello d'une voix farouche, rabattant son chapeau melon sur ses yeux:

"— Pardon, monsieur, qui êtes-vous?

"— Mais...

"— Enfin, monsieur... expliquez-vous... vous prenez place à notre table. Nous ne vous connaissons point...

"— Tu le connais toi?... me demandait Goupil, de sa voix nonchalante. Moi non, et toi...?

"— Moi non plus!

"Et nous tenions ensuite tous les quatre des propos incohérents... L'homme se levait et prudemment s'en allait à reculons, croyant avoir affaire à des fous dangereux."

LES CINQ

DEUX ASSEMBLÉES ENTHOUSIASTES DU PARTI DE L'UNITÉ NATIONALE

Une très enthousiaste assemblée du Parti de l'Unité Nationale a été tenue dimanche après-midi, dans la salle de l'Unité Nationale, angle des rues Saint-Zotique et Saint-André. Environ 500 personnes qui ne purent trouver place dans la salle écoutèrent les discours transmis au-dehors par des haut-parleurs.

Un autre auditoire bondait la salle de l'Unité Nationale, angle Orléans et Ontario, mercredi soir. Aux deux assemblées, on applaudit MM. Taffet, Ménard, Bourgoin, Chabot, Lefebvre qui parlèrent respectivement de l'unité nationale compromise au Canada par les vieux partis de désunion, de l'abus commis contre les masses ouvrières soit par des chefs étrangers qui ne recherchent que leur prestige personnel et leur profit soit par des patrons qui ne croient qu'en la loi du Veau d'Or, aux profits exagérés qui doivent primer toute autre considération, de l'inquiétude des vieux et du désarroi des jeunes.

Le principal orateur fut M. Adrien Arcand, le chef national du mouvement, qui décrivit par le détail l'action funeste de la grande conspiration internationale qui, sous toutes sortes d'aspects différents mais visant au même but unique, pousse graduellement le pays au chaos et l'anarchie; comme nos vieux partis sont incapables d'arrêter cette action, dit-il, il y aura infailliblement une révolution à brève échéance. Non seulement les vieux partis refusent de contrecarrer l'Internationale Rouge, dit M. Arcand, mais encore ils leur donnent toute liberté de conquête au Canada. Il énumère alors tout ce que le gouvernement fédéral a fait depuis quelques années pour tou-

jours faciliter davantage l'avancement du communisme international dans notre pays.

La corruption

Le chef de l'Unité Nationale parla de la corruption démocratique et donna des détails intéressants sur le dernier scandale dévoilé, celui de la mitrailleuse Bren, arme inférieure qui a été refusée par l'armée française, l'armée allemande, l'armée italienne, l'armée mexicaine, l'armée brésilienne, etc., comme insuffisante et dangereuse, mais qu'on ne craint pas de confier à nos soldats tout en nous chargeant beaucoup plus cher pour cette ferraille qu'elle ne se vend à l'étranger.

Solidarité

M. Arcand insista sur la nécessité de rétablir l'unité nationale détruite par les vieux partis et dont le vote des Fermiers-Unis demandant la sécession, la semaine dernière, a fourni un nouvel exemple. Nous voulons, dit-il, créer une conscience nationale et prendre pour acquit que tout ce qu'il y a au Canada nous concerne. Ainsi, on ne doit pas dire ou penser "le blé de l'Ouest", "les industries de l'Est", on doit voir que le blé canadien, les industries canadiennes, intéressent tout le Canada et tous les Canadiens, qui sont solidaires les uns des autres pour leur bien-être économique, social et politique. Pour en arriver à la véritable unité nationale, ajoute M. Arcand, il faut détruire, comme l'Europe achève de le faire, le système de division des peuples en factions politiques, il faut imposer le devoir du travail et le droit au travail, remplacer la finance dans son rôle de simple servante de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de l'administration publique, il faut établir le syndicalisme obligatoire pour toutes les catégories d'activités, le Corporatisme professionnel, économique et politique puisque le Corporatisme ne peut pas, sans se détruire lui-même, embrasser un seul aspect de son importante mission; il faut détruire le système administratif d'assiette au beurre qui transforme le Trésor du pays en une proie pour les plus audacieux et les plus rusés; il faut un gouvernement d'autorité forte, indivisible et pleinement responsable, assise sur le vote obligatoire pour tous les citoyens; il faut substituer la loi du travail à celle du dieu argent, la loi du bien commun à celle de l'intérêt particulier, dans la primauté des valeurs.

Un changement

Un changement, un vrai changement, c'est ce que tout le monde demande, dit M. Arcand. Mais si personne ne se réveille, se dégoûte et agit, le changement ne se fera pas. Il ne faut compter que sur nous-mêmes. Commençons donc à faire ce que nous voulons. Donnons l'exemple, mettons-nous en marche, les autres suivront. Un peuple incapable de forger son destin et sa mission par ses propres efforts est un peuple appelé à périr et disparaître; commençons donc nous-mêmes, par notre travail et nos sacrifices, à forger notre destin tel que nous l'avons rêvé pour le Canada de demain, pour nos enfants. L'Unité Nationale est le mouvement qui vous est offert pour accomplir cette tâche historique.

Une longue ovation fut faite à M. Arcand et de nombreuses adhésions nouvelles furent signées, à chacune des assemblées.

Production d'électricité

La production de l'électricité de Montreal Light Heat and Power Consolidated pour utilisation dans le territoire métropolitain de Montréal au cours du mois d'octobre s'est chiffrée par 98,643,300 kilowatt-heures à l'exclusion de l'énergie secondaire et de l'énergie d'exportation. C'est le second chiffre le plus élevé jamais enregistré par la compagnie pour ce mois: il est de 5.14 pour cent inférieur au record obtenu en octobre 1937.

La production des dix derniers mois s'est chiffrée par 923,331,450 kilowatt-heures, soit 2.46 pour cent de moins que pour la même période l'an dernier.

Départ du "Paris" le 5 novembre

M. Louis Cochand de Ste-Marguerite des Laurentides, champion du Kandahar canadien, s'embarquera samedi, le 5 novembre, à New-York, à bord du paquebot "Paris" de la Cie Cie Transatlantique, pour aller prendre part à plusieurs concours de ski en Suisse, en Autriche, etc. M. Cochand ira tout d'abord à Ste-Croix en Suisse où demeure son grand-père.

M. Paul Beaulieu, élève de l'École des Beaux-Arts à Montréal, boursier du Gouvernement de Québec, s'embarquera à son tour à Paris pour poursuivre ses études de la peinture.

CURB de MONTREAL

Cours fournis par la Maison
L. J. FORGET & CIE
471, rue Saint-François-Xavier.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Asbestos	115	116	113	115 1/2
Abitibi	38	38	38	38 1/2
do priv.	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Beauharnois	38	38	38	38 1/2
Brew. Corp.	1.50	1.50	1.50	1.50
do priv.	20	20	20	20
Br. Amer. Oil	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Vickers	10	10 1/2	10	10 1/2
Com. Alcohols	1.45	1.45	1.45	1.45
Cons. Paper	88	88	88	88 1/2
Donnacoma A.	71	71	71	71 1/2
Fairchild	62	62	62	62 1/2
Ford A.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Fleet Aircraft	13	13	12 1/2	12 1/2
Fraser V. T.	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
McLaren Paper	15	15	15	15 1/2
McNeill Rob.	19	19	18 1/2	18 1/2
Michels B.	7.00	7.00	7.00	7.00
Walker Coal	50 1/2	53 1/2	50 1/2	52

MINES

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Aldermac	56	56	56	56
Bouscudillac	12	12	12	12
Brownlee	0.55	0.55	0.55	0.55
Cent. Patricia	2.47	2.47	2.47	2.47
Cent. Cadillac	23	23	23	23
Dome Mines	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
East Martell	2.20	2.20	2.20	2.20
Duparquet	12 1/2	13	12 1/2	12 1/2
East Martell	2.20	2.20	2.20	2.20
Eldorado	2.24	2.24	2.24	2.24
Francour	24	24	24	24
J. M. Cons.	0.91	0.91	0.91	0.91
Lake Shore	51	51 1/2	51	51 1/2
Pandora Cad.	22	22	22	22
Macassa	5.20	5.25	5.20	5.25
O'Brien	3.00	3.00	2.96	2.96
Pamour	4.60	4.60	4.55	4.60
Perron	1.53	1.55	1.50	1.50
Read Anthier	3.50	3.50	3.50	3.50
Revard	0.5	0.5	0.5	0.5
Shawley	0.5	0.5	0.5	0.5
Sherritt G.	1.50	1.50	1.50	1.50
Sinco	1.60	1.61	1.51	1.51
Sladen Mal.	68	68	68	68
Stadacona	37	37	35	35
Sullivan	95	95	95	95
Thompson Cad.	35	36	34 1/2	35
Wood Cad.	25	26	24	24
Wright Hargr.	7.75	7.80	7.75	7.80

MINES NON INSCRITES

Fournis par BURKE, DANSEUR & Co. membres du Toronto Stock Exchange.

	Offre	Dem.
Abbeville	11	11
Albany River	24	26
Algod	—	0.15
Amity Gold	—	0.15
Amos Cadillac	0.3	0.4
Area	0.08	0.09
Barber Larder	19	21
Bernard Cadillac	—	10
Big Master	0.3	0.4
Bilmae	0.06	0.08
Brooke Cadillac	—	0.34
Brown Cadillac	—	0.11
Cadillac Exp.	0.7	0.8
Can. Pandora	0.03	0.04
Capital Rouyn	0.02	0.03
Central Duvernay	11	13
Century Mining	—	20
Chibougamau	0.14	0.2
Chibougamau Prep.	0.3	0.4
Continental Kirkland	—	25
Cournoir	—	20
Crow Shores	0.09	0.1
Cunipitau	0.02	0.03
Dempsey Cadillac	0.02	0.03
Edvon Gold	—	0.2
Dorval Units	—	8
Dunlop Consolidated	0.02	0.03
Elmo	0.2	0.2
Frontier Red Lake	0.05	0.06
Garnet Long Lac	0.01	0.02
Golden Gate	0.45	0.6
Grace Larder	—	0.12
Hava Cadillac	—	0.02
Hiawatha	1.05	1.15
Hudson Patricia	—	0.13
Hugh Pam	10	12
Hutchison Lake	0.02	0.04
Kenrich	0.3	0.35
Kewagama	1.24	1.43
Lacoma	0.03	0.04
Lafayette	—	0.11
Lake Dufault	0.57	0.67
Lake Geneva	0.16	0.18
Lake Hill	0.1	0.12
Lake Rowan	0.08	0.1
Lamaque Gold	7.25	7.50
L. L. Lagoon	0.02	0.05
Leroy Mines	0.01	0.01
Louvre	0.05	0.07
Magnet Consolidated	0.60	0.65
Magnet Lake	12	14
Martin Bird	12	15
Margaret Red Lake	—	10
McCarthy Webb	—	10
Melba	0.06	0.07
Moffatt Hall Old	0.01	0.02
do new	0.05	0.07
Mooshla	0.04	0.05
Mosher Long Lac	18	20
Norbeau	0.2	0.2
Norlake	0.05	0.06
Obadiah	0.08	0.09
Oikend	19	21
O'Leary Martell	0.03	0.04
Opemiska Copper	—	10
Oriskany	0.02	0.03
Pan Canadian	0.07	0.08
Pascalia	0.40	0.42
Plains Pete	—	1.05
Pontiac Lake	0.09	0.11
Pontiac Rouyn	17	19
Proprietary	1.70	1.80
Quebec Eureka	0.02	0.03
Quebec Manitou	15	16
Randall	—	12
Rand Martell	0.20	0.22
Red Gold	0.06	0.08
Reynolds Que.	1.01	1.02
Ribago new	0.02	0.03
Routhier Cadillac	—	0.05
Rubec	0.02	0.03
Sagueno River	16.00	17.00
Sagueno Rouyn	—	0.11
Shawmque	0.09	0.11
Sisco Extin Gold	0.04	0.05
Shenango	0.30	0.35
Smelters Gold	0.05	0.07
Springer Sturgeon	0.07	0.09

Allure mixte hier à la Bourse de Montréal

Bien qu'elles aient été absorbées assez facilement, les prises de bénéfices ont forcé un bon nombre de titres à se replier légèrement sous la clôture précédente ou le niveau des premières heures d'échanges à la Bourse de Montréal.

Plusieurs titres ont manifesté une grande résistance et ont même clôturé avec de légers gains. C'est ce qui a contribué à l'attitude plutôt mixte de la liste durant les dernières minutes. La légère des échanges est considérée par les opérateurs comme un bon signe toutefois.

L'hésitation du marché américain, attribuée aux élections de la semaine prochaine, a incité plusieurs opérateurs à revenir dans les coulisses.

Le virement total de la journée a été de 132,100 actions, réparti en 31,400 actions industrielles et 100,700 actions minières. En clôture hier, le volume s'élevait à 210,084 actions, consistant de 33,732 actions et 176,352 actions respectivement.

Les réalisations se sont surtout fait sentir dans les titres d'aviation et les vedettes des récentes séances. National Steel Car a baissé de 1 point à 68 1/2, tandis que Car ordinaire a clôturé 1/4 plus bas à 17, alors que le titre de priorité montrait encore une avance de 1/4 à 39 1/2. Fairchild et Fleet Aircraft était 1/4 et 1/4 plus bas à 6 1/4 et 12 1/2, tandis que dans les autres industrielles Asbestos montrait encore une avance de 1/4 à 115, alors que Desco "B" était 1/4 plus bas à 11 1/4 et General Steel Wares, 1/2 plus haut à 10.

A WALL STREET

NEW-YORK, 4. — Le marché a manifesté la tendance hésitante qui précède habituellement les élections et les cours se sont contentés de varier entre des bornes étroites pour finalement retracer quelque peu en clôture.

Quelques titres d'automobiles et spécialités ont dessiné une hausse modérée pendant la matinée alors que les ferroviaires et quelques autres groupes étaient en butte aux prises de bénéfices.

Le virement de la journée s'est chiffré à environ 1,200,000 actions.

Au nombre des titres qui ont combattu la baisse la majeure partie de la séance — quelques-uns ont finalement rétrogradé avec le reste du marché — se trouvaient General Motors, Chrysler, Good-year Worthington Pump, Hiram Walker, Texas Corp., Union Carbide, DuPont, John-Manville et Bridgeport Brass.

Santa Fe, New York Central, Southern Pacific, Southern Railway, Bethlehem, Consolidated Edison, North American Smelting, Westinghouse, General Electric, Standard Oil of New Jersey et Sears Roebuck ont reculé.

Columbia Gas a décliné quand le gouvernement a intenté une poursuite en vertu de la loi contre les monopoles; on accuse la compagnie de conspirer pour monopoliser la distribution du gaz dans le Kentucky, la Virginie occidentale, l'Ohio et le Michigan.

Dividendes

Canadian Cottons Ltd. ordinaire, \$1.00; priv. 1 1/2 p. c. trimestriel, payable le 2 janvier 1939 aux actionnaires inscrits le 16 décembre; ex-dividende le 15 décembre 1938.

Belding-Cortice Ltd. dividendes trimestriels de 1 3/4 p. c. sur le privilégié et de 1 p. c. sur l'ordinaire, payable le 3 janvier 1939, aux actionnaires inscrits le quinze décembre; ex-dividende le quatorze décembre.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Sturgeon River Gold	21	21	21	21
Tonawanda	0.03	0.03	0.03	0.03
Upper Canada	0.67	0.67	0.67	0.67
Valdior Minerals	—	1.10	—	1.10
Warren Mac	0.07	0.07	0.07	0.07
Wawbano	0.01	0.01	0.01	0.01
Wells L. L.	12	12	12	12
West Red Lake	—	0.11	—	0.11
Westwood Cadillac	0.09	0.10	0.09	0.10
Westdale Long Lac	—	0.03	—	0.03
Whitehorse	0.02	0.02	0.02	0.02
Woco	12	12	12	12
Young Davidson	25	25	25	25

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison
LANGEVIN & CIE
225 ouest, rue Notre-Dame

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Air Reduction	63 1/2	63 1/2	63 1/2	63 1/2
Allied Chemical	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
American Can	101	101	101	101
American & Foreign Power	41	41	41	41
American Power & Light	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
American Smelting	53	53	53	53
American Water Works	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
American Tel. & Tel.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Anacosta	26	26	26	26
Atchafalaya	40	40	40	40
Atlantic Refining	23	23	23	23
Baldwin Locomotive	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Baltimore & Ohio	8	8	8	8
Bethlehem Steel	68	68	68	68
Commercial Solvents	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Chrysler Motors	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Columbia Gas & Electric	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Consolidated Edison	67 1/2	67 1/2	67 1/2	67 1/2
Corn Products	11	11	11	11
Commonwealth Southern	62	62	62	62
Curtiss Wright	146	146	146	146
Dupont	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2
Douglas Aircraft	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Electric Power & Light Corp.	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
General Motors	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Gillette Razor	45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2
General Electric	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Hudson Motors	50	50	50	50
Int. Tel. & Tel. Co.	45	45	45	45
Kennecott Copper	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Mack Truck	50	50	50	50
Montgomery & Ward	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
New York Central	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
National Power & Light	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
North American	53	53	53	53
Packard Motors	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Pennsylvania R. R.	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Phillips Petroleum	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Radio Corporation	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Republic Iron & Steel	74 1/2	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Sears Roebuck	32	32	32	32
Simmons Steel	20	20	20	20
Southern Ry.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Standard Brands	42	42	42	42
Standard Gas & Electric	54	54	54	54
Standard Oil of New Jersey	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Standard Vacuum Oil	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Texas Corp.	95	95	95	95
Union Pacific	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
United Aircraft	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
United Gas Improvement	52	52	52	52
U. S. Rubber	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
U. S. Industrial Alcohol	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
U. S. Steel	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2
Vanadium	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Western Union	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Westinghouse	117 1/2	117 1/2	117 1/2	117 1/2
Woolworth	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2

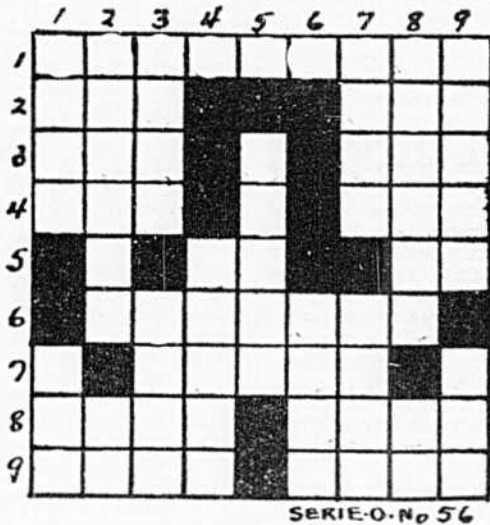
BOURSE DES MINES DE TORONTO

Fournis par BURKE, DANSEUR & Co. membres du Toronto Stock Exchange.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Amm. Gold	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Ashley	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Ang. Huronian	3.25	3.25	3.25	3.25
Aldermac	56	56	56	56
Buffalo Anke	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Big Missouri	26	26	26	26
Bidgood	30	30	30	30
Beattie	1.42	1.44	1.36	1.36
Base Metals	22	22	22	22
Banfield	35	35	35	35
Brabner	9.60	9.60	9.60	9.60
R. C. Pioneer	2.45	2.50	2.40	2.50
Robbo	27	27	27	27
Cent. Patricia	2.42	2.42	2.42	2.42
Can. Martell	88	88	88	88
Chromium	65	65	65	65
Chem. Res.	70	70	70	70
Chibougamau	26	26	26	26
Centaurium M.	1.40	1.60	1.40	1.55
Dome Mines	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
East Martell	2.22	2.22	2.22	2.22
God's Lake	36	36	36	36
Goldale	20	20 1/2	19	20
Gillies Lake	13	13	13	13
Home Oil	1.10	1.10	1.10	1.10
Hudson Bay	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Howey Gold	25	25	25	25
Hardrock	1.80	1.88	1.80	1.88</

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de lundi matin.



SERIE-O-NO 56

HORIZONTALEMENT

- 1—Genre de mammifères rongeurs et sauteurs, habitant l'Afrique (pl.).
- 2—En ôtant, si l'on ôte, excepté.— Sorte de petite pomme rouge et blanche.
- 3—Synonyme de rôti. — Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées.
- 4—Du verbe dire.—Choisi à l'élection.
- 5—Note de la gamme. — Conjugaison de verbe.
- 6—Couper les branches inutiles.
- 7—Nom d'un théâtre de Paris.
- 8—Membre des oiseaux, qui leur sert à voler.—Grimace faite par mécontentement.
- 9—Petites prairies.—Crochet de fer en forme d'S.

VERTICALEMENT

- 1—Pêcherie formée de deux rangs de perches convergentes. — Avant d'un vaisseau.
- 2—Semé d'étoiles. — Conjugaison de verbe.
- 3—Ruse, piège, embûche. — Jetée construite à l'entrée d'un port.
- 4—Manières, coutumes, volontés.
- 5—Espèce du genre phoque.
- 6—Voûte demi-sphérique qui surmonte un édifice.
- 7—Malpropre, souillé d'ordure. — Ville grecque.
- 8—Arracher, faire tomber le poil, les cheveux.—Coutumes.
- 9—Qualification dont on fait précéder un nom propre de personne. — Etre fantastique du sexe féminin, doué d'un pouvoir surnaturel.

RADIO PROGRAMME

DIMANCHE, 6 NOVEMBRE

CKAC

Matinée

- 9.00—"From The Organ Loft".
9.25—Nouvelles.
9.30—Extraits d'opérettes.
10.00—Variétés instrumentales.
10.30—"Aubade for Strings".
11.00—Charles Paul à l'orgue.
11.30—"Major Bowes' Capitol Theatre Family".

Après-midi

- 12.00—Récital de piano.
12.15—Opportunité.
12.30—Mélodies.
12.45—L'heure du rafraîchissement.
1.00—L'heure catholique.
1.15—L'école de musique.
2.00—Joyaux de la mélodie.
2.15—Classiques légers.
2.30—"The Texas Rangers".
3.00—Orch. symphonique de N.-Y.
5.00—Variétés internationales.
5.30—A choisir.
5.45—Intermède musical.

Soirée

- 6.00—"The Silver Theatre".
6.30—Les ambassadeurs.
6.45—Les nouvelles de chez-nous.
7.00—Ass. des marchands-détailants du Canada.
7.15—Josen et Josette.
7.30—"L'Auberge de la Bonne Histoire".
7.45—Prenez ça en riant.
8.00—"L'Heure Provinciale".
9.00—"L'Heure dominicale".
10.00—Jean Clément.
10.15—Radio-journal.
10.25—Jean Forget au piano.
10.30—"Headlines and Bylines".
11.00—"Le reporter sportif".
11.10—Count Basie et orch.
11.30—Paul Pendarvis et orch.
12.00—Henry King et orch.
12.30—Gene Krupa et orch.
1.00—Fin des émissions.

CHLP

Soirée

- 5.25—Sommaire.
5.30—"Chansons françaises".
5.45—Vagues musicales.
6.00—"Chansonnnettes".
6.15—Programme commercial.
6.30—Programme commercial.
6.45—Laboratoire Excel.
7.00—"Un peu de tout".
7.30—Fin des émissions.

CFCF—CFX

Matinée

- 9.00—"Coast to Coast on a Bus".
10.00—Mélodies russes.
10.30—Concert de musique de chambre de Cleveland.
11.00—Nouvelles.
11.05—Soliste.
11.15—"Neighbour Nell".
11.30—"Southernaires".

Après-midi

- 12.00—Temps des mélodies.
12.30—Les amateurs de Ken Sobie.
1.00—Le dimanche à la maison.

CBM

Matinée

- 11.00—Service religieux.

Après-midi

- 12.30—A communiquer du studio.
1.00—"Musically Speaking", causerie.
1.30—"And It Came to Pass".
2.00—Quatuor à cordes.
2.30—L'heure catholique.
3.00—"Sunday Drivers".
3.30—"Rangers Serenade".
4.00—Concert.
4.30—L'heure des mélodies Lipton.
5.00—"The Church of the Air".
5.30—Trio Hambourg.

PETITES ANNONCES

Petites annonces comprenant toutes rubriques: 2 cents par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Escompte: 10% pour 3 insertions, 15% pour 6 insertions, 25% pour 12 insertions, 33½% pour 25 insertions ou plus.
Entête en noir 50c par insertion pour une ligne caractère idéal 10 points.

Les avis de naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, etc., sont facturés au taux uniforme de 75 cents par insertion.

Toutes les petites annonces reçues avant 6 h. p.m. sont publiées dans le journal du lendemain. Toutes petites annonces sont reçues par téléphone.

Appelez FA 1171

Argent à prêter

A PRETER \$2000 ou \$3000 en première hypothèque. Tél. CHerrier 4869. L-105-6

Articles de ménage à vendre

AUBAINE, magnifique poêle gaz, marque Martha, aussi accordéon. 8415 St-Gérard. DUPONT 3046. L-104-3

A vendre — Divers

A VENDRE 3 chars d'arbre Noël, 6621 De Gaspé entre 7 et 8 heures, soir. CALUMET 2216. L-103-6

Bois, charbon, huile

7000 CORDES bois sec, grosse quantité bois sec, 2.00. Le meilleur charbon, 12.50 à 14.00. Wilson Frères, CH. 2161. L-101-1m.

Chambres à louer

CHAMBRE simple, confortable, appartement chauffé. Famille privée, repas si désirés. Central. MA. 4850. L-106-3

DANS MAISONNEUVE, chambre éclairée, pour deux, aussi petite, confort, eau chaude continuelle. FRontenac 3305. L-104-3

GREEN, près de Sherbrooke, chambre simple et double, confortable et chaude; eau chaude. FI. 2700. 106-3

3420 PARC LAFONTAINE, 3 grandes chambres séparées, chaudes. Maison moderne, famille distinguée. FRontenac 7532. L-105-3

RUE LAVAL 3698, chambre avec eau, aussi salon sur devant, même prix, 2 personnes. Plateau 7531. L-105-2

ST-DENIS 5119, chambre, eau courante, garage, chauffé si désiré. DOI. 7521. L-105-3

Chevaux à vendre

JUMENTS à vendre \$50. 2026 rue Cartier. Tél. AMherst 9020. L-105-3

Divers

RHUMATISME, raideur de jointures, ankylose, acide urique. Essayez remèdes de Mlle Plourde, 1262 Amherst. L'après-midi de 4 à 5 h. p.m. L-106-4

Un Russe expédiait de Paris des armes aux loyalistes espagnols

PARIS. — Ces jours derniers ont comparu par devant M. Gaché, président de la XIVe chambre correctionnelle, Robert Fillette, lieutenant aviateur, vingt-cinq ans; le brocanteur russe Selmann Bougatch et Marcel Delair, gendre de ce dernier, inculpés de trafic d'armes de guerre. Ils furent arrêtés le 22 août dernier et l'enquête établit qu'ils fournissaient des armes au gouvernement espagnol. Une perquisition effectuée au domicile de l'officier, 138, rue de Tolbiac, permit de découvrir un lot important de fusils Mauser et de pistolets du type dit "parabellum", ainsi qu'une grande quantité de munitions.

Les inculpés, que défendaient Me Guillot et Me Floriot, ont été condamnés chacun à trois mois de prison et 100 francs d'amende.

Soirée

- 6.00—"What Price Loyalty".
6.30—Le monde aujourd'hui.
6.45—"Hollywood Casting Office".
7.00—Programme commercial.
7.30—Service religieux.
9.00—Théâtre.
10.00—"National Forum".
10.30—"By the Sea".
11.00—Radio Journal (en anglais).
11.15—Albert Pratz, violoniste.
11.30—A communiquer du studio.
12.00—Fin des émissions.

Education

INSTITUTRICE diplômée, pédagogie, donne cours privés, commercial, ordinaire, enfants arriérés. HARBOR 5497. L-105-3

Extermination-Vermine

A L'ELECTRICITE — Extermination punaises, mites, coquerelles, etc. Sans déranger les occupants. Garantis. Fumeux produits "Infallible". Tél. PLateau 4377. 301-1m

Finance d'Automobiles

ARGENT avancé sur automobile, contrats refinancés sans endosseur. National Loan & Acceptance Co., Ltd., 1411 Crescent. CH. 404. PL. 6603. 319-1m

Hommes, garçons demandés

COMPAGNIE D'EPARGNES requiert, comme représentant spécial des ventes, les services d'un jeune homme possédant bonne instruction, ayant excellentes relations et désireux de se créer un revenu bien au-dessus de la moyenne. Tél. HA. 0523 pour fixer rendez-vous. L-106-3

Maisons à vendre

DE ST-VALIER, Beaubien, 50 pieds, 3 étages, 6 logements 6 appts. Hypothèque 5%, balance facile. DUPONT 2676. L-105-3

WOLFE, 20 logements. Aucune réparation. Bons locataires. Laissant revenu net 40% sur capital investi. Cantin. LANC. 9658. L-105-3

Matériaux de construction

CINQUANTE MILLE briques, portes et châssis, fournaise à air chaud, "jack-heater", réservoir à eau chaude, bain "tombeau", éviers, lavabos et matériaux de tous genres à vendre à sacrifice. S'adresser: Tétrault Frères, 1200 avenue de l'Eglise. Wilbank 8152. L-105-3

Un Chinois rallié aux nippons tué à coups de hache dans son hôtel

SHANGHAI, 3. — Yu Tah Siung, haut fonctionnaire du gouvernement "réformé" parrainé par les Japonais, a été tué à Hongkéou, partie de la concession internationale occupée par les forces nippones.

Les assassins, se faisant passer pour des porteurs de messages officiels, ont pénétré dans l'hôtel New Asia, quartier général des organisations pro-japonaises et jusque dans la chambre occupée par Yu Tah Siung, qu'ils ont abattu à coups de hache. Avant de prendre la fuite, ils ont laissé une note déclarant qu'ils appartenaient à l'or-

Offre d'emploi

AVEZ-VOUS de l'expérience dans la sollicitation d'annonces pour un journal quotidien? Parlez-vous les deux langues? Je vous offre une situation enviable qui paiera salaire et commission. Ecrivez-moi me donnant tous détails sur votre expérience. Les personnes choisies seront assurées d'une bonne rétribution pour leur travail. Shink, 4905 Boulevard Décarie. jno

Perdus

CHIEN pékinois, samedi soir, de 1438, Jeanne-Mance. Récompense offerte. L.A. 2347. L-106-1

SACOCHE noire, entre terminus Nord et Verdun. Récompense. Tél. YO. 2871.

UN COLLIER, double rang de perles. Entre St-Viateur et Craig, ou environ Carré Victoria. Récompense. CR. 3042. 106-1

UN SCOTCH TERRIER blanc, marque noire sur l'oeil. Récompense. 5606 Phillips. AT. 2671. 106-1

Radio

REPARATION de radio par expert licencié, 15 ans d'expérience. H. Joyal. 4477 Papineau. AM. 5834. 299-1m

Transport-Camionnage

ACME MOVING Eng. vanne pour déménagement local, longue distance, piano 2.50, valise 0.50. FRontenac 4034. 224-1-m.

Ventilation

MANUFACTURIER du ventilateur "Nu-Fann". Spécialité: Air conditionné. Coulage d'aluminium. Souffleurs. Automatic Blower Control Eng. 754 St-Laurent. PL. 3694. 72-jno

Il tue son père puis se rend à un bal

MULHOUSE, France. — A. Kingersheim, un jeune homme de 19 ans, Armand Muller, a tué d'un coup de poignard entre les deux épaules son père, Ernest Muller, 44 ans, ouvrier.

Le parricide a été arrêté à minuit, dans un bal où il s'était rendu, son forfait accompli.

Il s'agit d'un drame de l'alcoolisme.

ganisation pro-chinoise des chemises bleues, et que Yu Tah Siung était un "traître".

Quelques heures plus tard, un autre fonctionnaire du nouveau gouvernement Zou Shis Kiung a été attaqué à coups de fusil, alors qu'il passait en automobile dans Nankin Road, l'une des artères principales de Shanghai. Il n'a pas été atteint.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE-O-NO 55

AVIS

L'honorable M. William Tremblay, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des conventions collectives de travail (1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52), donne avis, par les présentes, qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative aux métiers de barbier et coiffeur, dont la juridiction territoriale s'étend à la Cité de St-Jean et à la ville d'Iberville.

L'avis de requête d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 29 octobre 1938 de la façon suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des Conventions collectives de Travail (1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52, avis est par les présentes donné par l'honorable William Tremblay, Ministre du Travail, que le Syndicat professionnel des Barbiers et Coiffeurs de St-Jean et d'Iberville, section des Maîtres-Barbiers et section des Employés-Barbiers lui a présenté une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre :

D'une part :

La Section des Maîtres-Barbiers du Syndicat professionnel des Barbiers et Coiffeurs de St-Jean et d'Iberville,

Et, d'autre part :

La Section des Employés-Barbiers du dit Syndicat, soit rendue obligatoire pour les employeurs et les employés des métiers visés suivant les conditions ci-après :

I. Définitions : Pour les fins de la présente convention, les termes ci-après énumérés auront la signification suivante :

a. Le mot "employeur" désigne et comprend toute personne, association ou corporation qui tient un salon de barbier et qui a des employés à son service.

Le mot "employeur" comprend et désigne également toute personne qui loue pour elle-même à l'heure ou à forfait, les services individuels d'un maître-barbier, d'un artisan, d'un employé de l'un ou l'autre sexe.

b. Les mots "barbier-coiffeur" signifient et comprennent toute personne qui, en tout ou en partie, fait la barbe, coupe, tond, arrange, rafraîchit et flambe les cheveux, nettoie la tête par la méthode du shampooing, donne des massages, pratique l'art du manucure, embellit le visage, la peau, les mains, la chevelure ou le cuir chevelu.

c. Les mots "salon de barbier-coiffeur" comprennent et désignent tout endroit ou établissement où l'on exerce le métier de barbier-coiffeur en entier ou en partie tel que défini au paragraphe "b".

d. Les mots "maîtres-barbiers-coiffeurs" comprennent et désignent toute personne, association ou corporation, qui opère un ou plusieurs établissements reconnus comme salons de barbier-coiffeur, tel que défini au paragraphe "c" du présent article et qui retient les services d'un ou plusieurs compagnons barbiers-coiffeurs exerçant en entier ou en partie, le métier décrit au paragraphe "b" du présent article.

e. Les mots "artisan-barbier-coiffeur" comprennent et désignent toute personne qui, après avoir obtenu un certificat de qualification selon les prescriptions du présent décret, pratique le métier de barbier-coiffeur tel que défini au paragraphe "b", seule, en société, ou avec l'aide de toute autre personne.

f. Le mot "compagnon" signifie et comprend toute personne qui a fait apprentissage selon les conditions ci-après déterminées et qui a obtenu soit du Bureau des Examinateurs nommés par le comité paritaire, soit de l'organisation ouvrière des parties contractantes, soit de toute autre organisation autorisée par le comité paritaire, un certificat de qualification attestant qu'elle peut exercer en entier ou en partie le métier de barbier tel que décrit au paragraphe "b".

g. Le mot "apprenti" signifie et comprend toute personne à qui le comité paritaire ou l'organisation ouvrière aura décerné un certificat attestant qu'elle apprend le métier de barbier, et lui donnant droit d'être rémunéré suivant l'échelle de

salaires prévue par la période d'apprentissage.

II. Juridiction territoriale : La juridiction territoriale déterminée par la présente convention comprend la Cité de St-Jean et la ville d'Iberville et un périmètre d'un mille de rayon autour de leurs limites.

III. Durée du travail : a. La semaine de travail pour le maître-barbier, l'employé, l'apprenti et l'artisan, c'est-à-dire le barbier qui n'a pas d'employé-barbier, sera répartie comme suit :

Le lundi : de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.
Les mardi, mercredi, jeudi : de 8.00 a.m. à 7.00 p.m.
Le vendredi : de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.

Les samedi et les veilles de fêtes chômées : de 8.00 a.m. à 11.00 p.m.

b. Les fêtes chômées, c'est-à-dire, les jours où il n'y aura pas de travail pour tout barbier, sont : les dimanches, les fêtes d'obligation catholiques, et la fête du Travail.

c. Les deux jours précédant les veilles de Noël et du Jour de l'An, la durée du travail sera de 8.00 à 9.00 p.m.

d. L'heure ci-dessus mentionnée pour la durée du travail sera l'heure légale ; si l'autorité civile décrète l'avance de l'heure pour une période de l'année, l'heure avancée deviendra l'heure légale pour l'application du présent décret.

e. Nonobstant la répartition des heures mentionnées aux paragraphes "a" et "c" du présent article, il sera permis, et ce, sans violation du présent décret, de servir le ou les clients qui sera ou seront dans un salon avant l'heure de la fermeture, à condition que ceux-ci ne s'absentent pas du salon.

f. Toutes les ouvertures des salons de barbier ou endroit où l'on exerce le métier de barbier devront être laissées suffisamment libres pour qu'on puisse voir à l'intérieur après les heures de fermeture et durant les heures et jours prohibés.

g. Tout employé barbier aura droit à 6 heures consécutives de congé au cours de la semaine, excepté les semaines où il y aura une fête chômée.

h. Tout employé-barbier aura le droit de prendre une heure pour le repas du midi chaque jour et une demi-heure pour le repas du soir excepté le lundi.

IV. Tarif des salaires : Les taux minima de salaire seront les suivants :

a. Pour les employés-barbiers-coiffeurs : de \$13.00 par semaine, plus 50% de toute recette au-dessus de \$20.00 faite par l'employé au cours de la semaine.

b. Pour les employés surnuméraires : de \$0.25 l'heure plus 50% de toute recette au-dessus de \$5.00 faite par l'employé au cours de la journée.

c. Aucun employeur n'aura le droit de réduire le salaire d'un employé recevant plus que les taux minima ci-haut mentionnés lors de la mise en vigueur de cette convention.

d. Salaires à contrat ou à la pièce : Toute personne du métier de barbier, le maître-barbier, l'artisan, c'est-à-dire le barbier qui n'a pas d'employé-barbier, l'employé barbier et l'apprenti qui travaillent à contrat, à la pièce ou à forfait pour un client devront exiger du client qui retient leurs services au moins les taux ci-dessus déterminés. Ces taux sont payables en monnaie légale et doivent être exigés par les barbiers ci-dessus nommés aussitôt le travail terminé :

Barbe	\$0.15
Cheveux pour hommes	0.35
Cheveux pour femmes (coupe complète aux ciseaux)	0.35
Cheveux pour femmes (coupe ordinaire)	0.25
Cheveux pour femmes (rafrâichissement du cou)	0.15
Cheveux pour enfants de 14 ans et en-dessous, les lundi, mardi, mercredi et jeudi	0.15
Les vendredi et samedi	0.25
Flambage des cheveux	0.25
Shampooing ordinaire	0.35
Shampooing sec	0.50
Shampooing à l'huile de coco	0.50
Shampooing à l'huile spéciale	0.50
Massage ordinaire	0.35
Massage au vibreur citron et rose	0.35
Massage Boncilla	0.75
Massage lotion	0.25
Lotion	0.25
Tonique	0.15
Teinture de cheveux	3.00
Aliguisse de rasoir	0.25
Coupe de cheveux à domicile	0.50
Barbe à domicile	0.50

(Les institutions d'enseignement et de charité tombent sous la loi générale et ne sont pas considérées comme les domiciles en dehors des boutiques de barbiers).

e. Toute entente ayant pour effet de diminuer les taux ci-dessus mentionnés, soit à l'heure, soit à contrat, en donnant des objets, des lotions, toniques, etc., sera de nul effet et est interdite. Tout abonnement à des taux inférieurs aux taux ci-dessus mentionnés est défendu. Chaque tenancier de salon de barbier devra afficher dans un endroit bien en vue les taux ci-haut déterminés.

f. Les salons de coiffures pour dames ne sont pas assujettis à ces dispositions, excepté en ce qui concerne le tarif minimum pour la coupe de cheveux pour femmes ou pour tout autre service ou intervention qui peuvent indifféremment être faits dans un salon de barbier pour homme ou dans un salon de beauté pour femmes.

V. Carte de compétence : a. Aucune personne ne pourra dans les limites de la cité de St-Jean exercer dans un salon public ou privé ou à domicile le métier de barbier, ni exercer ou accomplir une partie de travail compris dans ce métier, sans avoir obtenu au préalable, du bureau des examinateurs du comité paritaire ou de son association ouvrière une carte de compétence.

b. Aucune personne ne pourra obtenir sa carte de compétence comme ouvrier qualifié, compagnon, artisan, employé barbier, pour travailler seul, en équipe ou en société, sans avoir satisfait au règlement d'apprentissage ci-après déterminé. Mais tous ceux qui exercent le métier de barbier dans les limites de la cité de St-Jean, au moment où entre en vigueur le décret ratifiant cette convention, sont considérés comme ayant satisfait au règlement d'apprentissage.

VI. Toute personne, qu'elle ait ou non des employés, exerçant le métier de barbier dans un salon public ou privé, ou à domicile comme les barbiers ambulants, est assujettie à toutes les clauses de la présente convention.

VII. Apprentissage : a. Aucun apprenti ne saurait être accepté avant seize ans révolus. Il devrait avoir terminé au moins sa cinquième année de cours élémentaire.

b. Dans aucun salon, il ne sera permis d'avoir plus d'un apprenti.

c. Le patron devra faire travailler graduellement son apprenti sur les différentes opérations du métier afin d'en faire un ouvrier compétent.

d. L'apprentissage comporte : Un stage de deux ans comme apprenti dans un salon de barbier approuvé par le comité paritaire.

e. Le salaire de l'apprenti barbier-coiffeur sera :

Après six mois de stage	\$ 5.00
Après douze mois	7.50
Après dix-huit mois	10.00

f. Au cas où un patron voudrait discontinuer de donner de l'emploi à un apprenti qui a été plus de huit jours à son service, il devra en donner avis au Comité paritaire au moins une semaine à l'avance.

g. Tout apprenti, avant de commencer son apprentissage, devra se faire inscrire par le comité paritaire comme apprenti et devra avertir le dit comité lorsqu'il change de salon ; toutefois, les organisations professionnelles, parties à la présente convention, par l'intermédiaire de leurs organisations respectives, auront le droit de faire l'enregistrement des apprentis qui sont devenus leurs membres.

Les dites organisations devront faire un rapport sur les apprentis à chaque trimestre au comité paritaire.

h. Si un apprenti a été employé dans le métier de barbier avant la mise en vigueur de l'arrêté ministériel ratifiant la présente convention, il fournira au comité paritaire ou aux organisations professionnelles autorisées un état des périodes de temps qu'il a passé chez un employeur.

i. Au terme de son apprentissage, l'apprenti devra subir un examen conjoint ou des organisations professionnelles conformément aux dispositions de la loi des conventions collectives de travail.

j. En ce qui touche la durée du travail, les apprentis seront soumis aux mêmes prescriptions que celles des compagnons de leur métier.

VIII. Les compagnons qui, en raison de leur âge ou pour cause d'infirmités, ne sauraient donner le rendement moyen d'un ouvrier compétent pourront voir leur cas référé au comité paritaire qui pourra, s'il y a lieu, reviser l'échelle des salaires pour chacun des cas soumis à son attention.

IX. Durée de la Convention : La présente convention deviendra en vigueur à compter de la date de publication, dans la "Gazette officielle de Québec", de l'arrêté ministériel approuvant la présente requête, et restera en vigueur pour une période de trois ans. Elle se renouvellera automatiquement d'année en année à moins que l'une des parties à la convention ne donne par écrit un avis à l'autre partie de son intention de la modifier ou de l'abroger, au moins 60 jours avant sa date d'expiration. En cas d'avis d'abrogation ou de modification, la présente convention continuera d'être en vigueur tant que la nouvelle convention ne sera pas approuvée par un nouvel arrêté ministériel.

Durant les trente jours à compter de la publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre la demande contenue dans la présente requête.

GERARD TREMBLAY,
Sous-ministre du Travail,
Ministère du Travail,
Québec, ce 29 octobre 1938.

AVIS

L'honorable M. William Tremblay, ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des conventions collectives de travail (1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52), donne avis, par les présentes, qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative à l'industrie de la broderie, dont la juridiction territoriale s'étend à l'île de Montréal.

L'avis de requête d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 29 octobre 1938 de la façon suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des conventions collectives de travail (1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52), avis est par les présentes donné par l'honorable William Tremblay, ministre du Travail, que "The Pleating and Embroidery Manufacturers Association Inc.", de Montréal, et "The International Ladies Garment Workers Union" et "The Embroidery Pleaters, Stitchers and Button-makers Union, Local 315, I.L.G.W.U." lui ont présenté une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre :

D'UNE PART :

"The Pleating and Embroidery Manufacturers Association Inc.", de Montréal, comprenant entr'autres les manufacturiers suivants :

American Tucking & Hemstitching Co.; Lipchitz Emb. Works; Standard Button & Pleating Co.; Art Novelty Embroidery Co.; Artistic Pleating Co.; Epstein & Ross; Dominion Embroidery Works; Queen Embroidery; Expert Pleating, Incorporated; Parisian Embroidery Reg'd; Venitian Embroidery Limited; Artistic Embroidery Co. Ltd; Yane Bros; Amsel Embroidery Co.; Nu-Way Pleating Incorporated; Manhattan Pleating Co.; Canadian Embroiders Inc.; Kostiner Bros, Reg'd; Strand Embroidery Co.; J. Rosenberg Reg'd; Service Pleating Co. Inc.; Majestic Embroidery; De Luxe Embroidery Reg'd;

ET, D'AUTRE PART :

Les "International Ladies Garment Workers Union", et "The Embroidery, Pleaters, Stitchers and Button Makers Union" Local No. 315, I.L.G.W.U., une association volontaire non-incorporée, ci-après appelée "l'Union", soit rendue obligatoire pour les employeurs et les employés de l'industrie et des métiers visés suivant les conditions ci-après :

I. Définition des métiers : Pour les fins de la présente convention, les termes ci-après mentionnés auront la signification suivante :

a. Un "opérateur bonnaz" est celui qui manœuvre différentes machines à broder, à alimentation

universelle ou à pédale, qui contrôle ou dirige les mouvements de telles machines dans différentes directions et produit une variété de points et d'effets différents au moyen d'un dispositif changeable.

b. Un "perleur au crochet" est celui qui peut poser des perles au crochet à la main, ou qui, de toute manière semblable, au moyen d'un crochet, peut crocheter tout autre article de nouveauté.

c. Un "opérateur de machine spéciale" est celui qui manœuvre une ou plusieurs des machines suivantes : "Zig-zag", ourlets à jour, remplis, plissage à l'aiguille, et autres machines à nouveautés qui sont maintenant ou pourraient être plus tard utilisées dans cette industrie.

d. Un "plisseur et falseur de patrons" est celui qui fait les patrons et sait comment opérer une machine à plisser et est capable d'en changer les accessoires et dispositifs variés.

e. Un "assistant-plisseur" est celui qui assiste le plisseur et falseur de patrons, ou celui qui fait du travail général dans le département du plissage.

f. Un "faiseur de boucles et boutons recouverts" est celui qui manœuvre, soit à la main ou au pied, une machine à recouvrir les boutons et les boucles.

g. Un "étampeur" est celui qui peut, sans assistance faire l'étampage, soit au procédé sec ou humide (poudre ou pâte) sur tous les genres de matériels et est capable d'en distinguer l'endroit de l'envers, et ajuster les patrons aux différentes grandeurs, mais qui n'a pas à faire ses propres patrons ou à préparer ou apprêter aucun travail pour les opérations subséquentes.

h. Un "employé général" est celui qui est dans le métier depuis un an ou plus et effectue les opérations suivantes : nettoyage, pressage, épinglage, découpage des appliqués, posage des pierres du Rhin ou autres garnitures de métal, ainsi que toute aide générale.

i. Un "brodeur à la main" est celui qui peut broder avec une aiguille ordinaire et suivre les patrons, utilisant tout matériel applicable avec une telle aiguille.

II. Juridiction industrielle : La présente convention s'appliquera à l'industrie de la broderie, plissage à l'aiguille, remplis, plissés, points en zigzag, ourlets à jour, boutonnières, boucles et boutons recouverts de tissu, nouveautés et tout travail de couture, soit à la machine ou à la main, le tout pour fins d'ornement, devant s'appliquer en entier ou en partie ou de toute manière que ce soit, à la production de robes, manteaux, coturnes, chapeaux, jupes et blouses pour dames, que ce travail soit effectué comme industrie principale ou comme subsidiaire ou accessoire à une autre industrie.

Cette convention exclut le métier de broderie suisse.

III. Juridiction territoriale : Cette convention s'appliquera à l'île de Montréal et à un périmètre de dix (10) milles de rayon en dehors de ses limites.

IV. Taux minima pour travail à la semaine : Les ouvriers ou employés ci-dessus énumérés auront droit aux taux de salaire minima suivants basés sur une semaine de travail :

	Par semaine
Opérateurs "Bonnaz"	\$35.00
Plisseurs et falseurs de patrons	20.00
Perleurs au crochet	15.00
Etampeurs	14.00
Opérateurs de machines spéciales	14.00
Brodeurs à la main	12.50
Employés généraux	11.00
Assistants-plisseurs	11.00
Faiseurs de boucles et boutons recouverts	11.00

Tous les employés, à l'exception des opérateurs "Bonnaz" qui, antérieurement au 1er août 1938, recevaient des taux de salaires égaux ou supérieurs aux minima ci-dessus devront obtenir, à partir du 1er août 1938, une augmentation de \$1.00 par semaine, laquelle sera en force aussi longtemps que durera ce décret.

Il ne sera pas permis dans aucun cas de réduire les gages des employés dont le salaire est actuellement plus élevé que le minimum ci-dessus mentionné.

V. Heures de travail : Une semaine de travail consistera en 44 heures divisables en cinq jours et

(Suite à la page suivante)

AVIS

(Suite de la page précédente)

demi de travail, du lundi au samedi midi de chaque semaine, comme suit: du lundi au vendredi inclusivement, le travail commencera à 8.00 a.m. et se poursuivra jusqu'à 5.00 p.m., avec une heure pour le lunch, de midi à 1.00 p.m.; le samedi, le travail commencera à 8.00 a.m. et se poursuivra jusqu'à midi. Aucun travail ne sera effectué le samedi après-midi.

VI. Travail supplémentaire: Pas plus de huit heures de travail supplémentaire ne seront permises dans la même semaine ou plus de deux heures par jour, les quatre premiers jours de travail de la semaine. Nul travail supplémentaire ne sera permis les vendredis et samedis.

Durant la période du 1er août 1938 au 30 novembre 1938, le comité paritaire pourra, dans des cas d'urgence, accorder des permis spéciaux autorisant quatre heures additionnelles de travail supplémentaire le samedi après-midi seulement. Tout autre travail supplémentaire est interdit.

VII. Minimum de quatre heures de travail continu: Quand un employé sera appelé au travail il aura droit à un minimum de quatre heures de travail continu ou à son équivalent en gages.

VIII. Contrats individuels: Nul employeur ne pourra faire de contrats individuels avec un ou des employés tombant sous la juridiction de cette convention, ni exiger ou accepter des dépôts en argent ou autres garanties de ces dits employés.

IX. Employeurs et employés: Tout employeur, dessinateur, ou contremaître personnellement engagé dans un travail ordinairement effectué par un employé, tel que défini dans le présent décret, sera considéré comme un employé pour les fins de ce décret et sera sujet aux dispositions de ladite Loi et dudit décret.

X. Apprentis: a. Nul atelier ne pourra employer un nombre d'apprentis dépassant 15 p.c. du nombre total des employés.

b. Un apprenti commencera à \$8.00 par semaine et recevra une augmentation de \$1.50 par semaine tous les six mois jusqu'à ce qu'il ait atteint son minimum.

c. Après une année dans le métier, un apprenti employé général sera promu à la classe d'employé général qualifié.

XI. Clause spéciale pour les apprentis: Un apprenti opérateur de machine spéciale sera, après deux années, promu à la classe d'opérateur de machine spéciale.

XII. Jours de congé: Nul travail ne sera permis les jours de congé suivants: Noël, Jour de l'An, Vendredi Saint, St-Jean-Baptiste, Confédération, Fête du Travail, Rosh Hashonah, Yom Kippur.

XIII. Horloge enregistreuse: Tout employeur devra avoir dans son atelier une horloge enregistreuse sur laquelle tous les employés enregistrent leurs heures de travail.

XIV. Clause re: incapacité: Le comité paritaire déterminera un taux spécial pour chacun des employés dont la production est en-dessous de la normale.

XV. Opérateurs "Bonnaz": Des taux spéciaux pourront être fixés pour les opérateurs "Bonnaz" qui ne peuvent pas manoeuvrer au moins les machines à broder à alimentation universelle suivantes: point de chaîne, cordeur et gansier, et dont la production est en-dessous de la moyenne.

XVI. Clauses générales: a. Tous les gages devront être payés en entier en argent.

b. Tout employeur sera tenu d'afficher une copie de cette convention, imprimée en français et en anglais, dans un endroit bien en vue de son établissement où les employés pourront en prendre connaissance en tout temps.

c. La présente convention remplacera tous les contrats individuels qui peuvent exister entre employeurs et employés, à l'exception des conventions collectives qui existent actuellement entre les diverses parties aux présentes, sauf que, dans aucun cas, les salaires payés ne devront être au-dessous du minimum et les heures de travail ne devront être au-dessus du maximum fixé par la présente convention.

XVII. Durée de la convention: La présente convention deviendra en force le jour de la publication dans la Gazette officielle de Québec de l'arrêté ministériel la ratifiant, et elle demeurera en force jusqu'au 1er août 1940; ladite convention se renouvellera automatiquement, d'année en année, à moins qu'une des parties contractantes donne à l'autre partie un avis écrit de son intention de modifier ou révoquer ladite convention, au moins trente (30) jours avant l'expiration de ladite convention ou avant la date de son renouvellement annuel.

XVIII. Travail à la maison: Tout entrepreneur dans la présente industrie doit enregistrer les noms et les adresses de chaque employé qui travaille à la maison et doit fournir toute information à ce sujet requise par le comité conjoint.

Tout employé à la maison doit enregistrer son nom et adresse et fournir toute autre information requise par le comité conjoint. Cet enregistrement est gratuit à tout employé à la maison et ces employés ne seront sujets à aucun prélèvement exigible sous la présente convention collective.

Les taux minima payables aux employés à la maison peuvent être diminués de 10 p.c. au-dessous des taux minima fixés par la présente convention collective.

Les taux à la pièce peuvent être substitués pour travail à la semaine ou à l'heure, pourvu que ces taux soient égaux en tout temps, et ne devront être au-dessous du minimum de salaires fixé par la présente convention. Le comité conjoint aura le droit en tout temps de réviser tous les taux à la pièce.

Durant les trente jours à compter de la publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés peuvent désirer formuler contre la demande contenue dans la présente requête.

GERARD TREMBLAY,

Sous-ministre du Travail,
Ministère du Travail,
Québec, ce 29 octobre 1938.

AVIS

L'honorable M. William Tremblay, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des conventions collectives de travail (1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52), donne avis, par les présentes, qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative à l'industrie du cirage des chaussures dont la juridiction territoriale s'étend à l'île de Montréal.

L'avis de requête d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 29 octobre 1938 de la façon suivante:

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des conventions collectives de travail (1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52), avis est par les présentes donné par l'honorable William Tremblay, Ministre du Travail, que le Syndicat National des Maîtres-Cireurs de Chaussures de Montréal et le Syndicat Catholique des Employés-Cireurs de Chaussures lui ont conjointement présenté, ce jour, une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre:

D'une Part:

Le Syndicat National des Maîtres-Cireurs de Chaussures de Montréal, Et, d'autre Part:

Le Syndicat Catholique des Employés-Cireurs de Chaussures, soit rendue obligatoire pour les employeurs et les employés du métier visé suivant les conditions suivantes:

I. Définitions: Dans la présente convention, les termes suivants auront la signification ci-après donnée:

a. Cireurs de Chaussures: Le terme désigne toute personne qui cire, polit ou teint les chaussures; b. Salon de cirage de chaussures: Ce terme désigne tout endroit où les chaussures sont cirées, polies ou teintes;

c. Artisans: Ce terme désigne toute personne qui n'était pas employée d'un employeur profession-

nel au sens de la Loi 1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52, teint, poli ou ciré les chaussures;

d. Employés ordinaires: Ce terme désigne tout cireur de chaussures à l'emploi d'un employeur professionnel au sens de la Loi 1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52, engagé à la semaine;

e. Employés supplémentaires: Ce terme désigne tout cireur de chaussures à l'emploi d'un employeur professionnel au sens de la Loi 1 Geo. VI, chapitre 49, amendée par 2 Geo. VI, chapitre 52, engagé à l'heure.

II. Juridiction territoriale: La présente convention s'applique à tout le territoire compris dans l'île de Montréal.

III. Taux des salaires: A. Salaires horaires ou hebdomadaires:

a. Tout employé ordinaire devra recevoir un salaire minimum de \$8.00 par semaine pour 69 heures d'ouvrage;

b. Tout employé supplémentaire devra recevoir un salaire minimum de 15 cents de l'heure.

B. Salaires à la pièce: Tout employeur qui contracte un louage d'ouvrage ne devra pas payer à l'employeur professionnel ou au salarié une rémunération inférieure à la base suivante pour chacun des travaux ci-dessous mentionnés.

a. Cirage des chaussures les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis..... 0 10

b. Cirage de chaussures les samedis et jours de fêtes légales..... 0 15

c. Teinture des chaussures pour dames, en noir..... 0 40

d. Teinture des chaussures pour dames, toute autre couleur..... 0 75

e. Teinture des chaussures pour hommes..... 0 50

IV. Heures de travail: a. Aucun salarié ne devra travailler plus que 69 heures par semaine, réparties entre 8.00 du matin et 9 heures du soir, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, et entre 8.00 du matin et minuit, les samedis.

b. Aucun salon de cirage ne devra rester ouvert pour délivrer, exercer ou accepter du travail après les heures mentionnées au paragraphe précédent;

c. Tout salon de cirage devra être fermé et demeurer fermé les dimanches ainsi que le jour de Noël et le Jour de l'An.

V. Durée de la convention: La présente convention sera valable à compter de la date de sa publication dans la "Gazette officielle" de l'arrêté ministériel l'approuvant et restera en vigueur pour une période d'un an.

Durant les trente jours à compter de la publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés peuvent désirer formuler contre la demande contenue dans la présente requête.

GERARD TREMBLAY,

Sous-ministre du Travail,
Ministère du Travail,
Québec, ce 29 octobre 1938.



Le docteur George Stafford Whitby, pendant 9 ans directeur de la section de chimie du Conseil national des recherches, vient d'être nommé directeur du laboratoire des recherches en chimie, du département des recherches scientifiques et industrielles de Londres.

RAPPORT DE DUMICO GOLD CORP.

Le sixième rapport de progrès de la Dumico Gold Corporation, annonce de grands progrès dans la valeur du minéral trouvé en profondeur, ainsi que l'indiquent les résultats des opérations du puits No 3.

Il atteste que si les travaux latéraux confirment la richesse inattendue du minéral trouvé en profondeur dans le puits, cela simplifiera la mise en production, en permettant de commencer par un moulin de plus faible tonnage que celui qui serait nécessaire, si le minéral n'avait que la teneur moyenne de celui de la Beattie.

Comme nous l'avons annoncé, il y a quelque temps, le puits est entré dans le minéral à 220 pieds de profondeur, et jusqu'à 252 pieds la moyenne des valeurs coupées est de \$455 à la tonne. Plus bas on a fait des essais de \$1120 à 334'; \$1750 à 587'; \$1330 à 602' et 635'; \$1155 à 641'; \$1225 à 646' et \$2380 à 651'.

La lettre-circulaire insiste sur les points suivants:

Environ 10,000 pieds de forage au diamant ont d'abord été effectués où le puits No 3 est foncé, à une profondeur de 700 pieds. Ces travaux ont révélé l'existence d'une zone minéralisée sur une longueur de 1200 pieds, en direction est-ouest.

Exploration de surface et Forage au diamant

On a fait approximativement 3,000 pieds de forage au diamant qui ont montré une valeur moyenne de \$390 à \$5250 à la tonne. Les trous percés à divers angles et profondeurs courent sur une largeur commerciale longue de 560 pieds en suivant une ligne est-ouest de 1,100 pieds de long, le long d'une veine de quartz que l'on voit à la surface, environ 4,100 pieds à

l'est du puits No 3. Cette veine de minéral inclinant au nord à un angle de 75 degrés, mérite d'être explorée plus à fond et peut bien devenir le site d'une autre mine. La veine de quartz visible à plusieurs endroits à la surface s'étend dans la ligne d'une veine similaire sur les propriétés de la Beattie Gold.

Des tranchées de surface et les essais d'échantillons pris à environ 5,700 pieds à l'est du puits No 3 ont montré des valeurs allant jusqu'à \$2275 à la tonne. Le travail fait jusqu'à présent dans cette zone n'est pas suffisant pour en prouver toute l'importance.

Programme

On doit continuer immédiatement le forage du puits jusqu'au niveau de 760 pieds et on coupera une station à 750 pieds au nord du puits. Alors les galeries seront ouvertes en même temps, à l'est et à l'ouest, aux étages de 600 pieds et de 750 pieds, sur des distances d'environ 750 pieds de chaque côté du puits. Le forage horizontal se fera à ces niveaux. Il devra prouver l'étendue du massif et déterminer les valeurs déjà indiquées par les trous de forage Nos 33 à 37, qui ont révélé des teneurs allant jusqu'à \$1470, \$1925 et \$2250 à la tonne sur des largeurs commerciales.

La compagnie est pourvue des capitaux nécessaires pour continuer les travaux de développement.

MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par
C.-G. BEAUSOLEIL,
Membre de la Bourse des Huiles
de Calgary
477, rue Saint-François-Xavier

	Offre	Demande
Alberta Pacific	15	18
Amoco	95	—
British Dominion	88	92
Brown Oil	53	26
Calgary & Edmonton	21	—
Calmont	27	29
Commonwealth	50	57
Dalhousie	22	26
Davies Petroleum	24	26
East Crest	88	92
Firestone	68	92
Foundation	11	12
Freehold	94	—
Globe	—	95
Hargal	29	—
Highwood Sarcee	—	12
Home Oil	110	—
Imperial Oil	17	—
Lethbridge	91	92
Madison	93	94
Mar Jon	—	95
McDougall Segur	12	13
Mercury	66	98
Merland	63	—
Mill City	62	—
Model	17	—
Monarch	88	92
National Petroleum	95	98
Norden	66	—
Okalta common	112	—
do priv.	22.00	—
Pacalta	64	—
Phillips Petroleum	92	—
Prairie Royalties	20	21
Raward	65	96
Richland	92	94
Richfield	92	93
Royalty	—	41.00
Share Royalties	—	65
Spooner	69	12
Spy Hill	92	94
Sunset	33	34
South West Petroleum	15	—
Three Point	62	94
Turner Valley	96	—
United Oil	94	10
Vanalta	94	—
Vulcan	56	79
Wait Valley	98	—

Les conférences de l'Ecole Sociale Populaire

L'Ecole Sociale Populaire organise une série de conférences publiques qui auront lieu chaque mercredi du mois de novembre, à 8 h. 30, dans la salle du Gesù, sous la présidence de personnalités distinguées.

Voici la liste des conférenciers et leur sujet:

9 novembre, M. J.-J. Penverne: "Le communisme à l'oeuvre"; 16 novembre, M. G.-E. Ladouceur, N.P.: "L'Oeuvre sociale de l'Eglise"; 23 novembre, M. Maximilien Caron: "L'Organisation corporative"; 30 novembre, le R. R. Lévesque, O.P.: "L'Action catholique".

L'entrée à ces conférences est gratuite. La première aura lieu mercredi prochain, M. Jean-J. Penverne, avocat de la ville de Montréal montrera le vrai visage du communisme d'après son oeuvre en Russie. S. Exc. Mgr Deschamps a bien voulu accepter de présider cette conférence.

PROCHAIN ACCORD ANGLO-AMERICAIN

WASHINGTON, 4. — Sir Ronald Lindsay, ambassadeur de Grande-Bretagne, a conféré avec des fonctionnaires du secrétariat des Affaires étrangères au sujet de l'accord commercial anglo-américain. On prévoit que celui-ci sera signé bientôt après les élections, de même que l'accord canado-américain.

Travaux pour la route transcontinentale

SUDEBURY, 4. — On s'est servi de 472 caisses de gélatine pour faire sauter 25,000 verges cubes de roc, dans le but de débayer le tracé de la route transcontinentale, à Hagar, près d'ici.

DANS BOURGET

M. Gabriel Fautoux nous communique qu'il ne faisait pas partie de la délégation du quartier Bourget qui, ces jours derniers, offrait la candidature à M. Méthot.

Plus de visiteurs aux parcs nationaux de l'Alberta

OTTAWA. — Les rapports soumis au ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, nous apprennent que pour le mois de septembre le nombre des visiteurs aux parcs nationaux de l'Alberta accuse une augmentation remarquable, le total étant de 43,879 cette année contre 30,297 en septembre 1937. Dans les cinq parcs il est entré 12,144 automobiles alors que l'an dernier le total a été de seulement 9,283.

Accusations contre un conseil municipal

KINGSTON, 4. — Le juge H.A. Lavelle a décidé aujourd'hui de ne pas procéder à l'enquête au sujet des accusations portées par le conseil municipal de Kingston contre le Dr W.W. Sands, ex-greffier de la ville. Ce dernier aurait insinué des insinuations contre le conseil dans une lettre publiée par un journal local.

Le DOMAINE SPORTIF

Samuel Riddle espère avoir une revanche

Tout en déclarant qu'il n'a aucune excuse à offrir pour la défaite de War Admiral à Pimlico, il déclare qu'il espère que Seabiscuit sera inscrit au handicap Rhode Island.

PAWTUCKET, 4. — "Je ne suis pas du tout convaincu que Seabiscuit soit un meilleur cheval que War Admiral, bien que je n'aie aucune excuse à offrir pour sa défaite à Pimlico", a déclaré hier Samuel D. Riddle aux directeurs de la piste de Narragansett lors d'une conversation téléphonique. "War Admiral partira dans le handicap Rhode Island. Il sera à la piste demain pour s'entraîner en vue de cette épreuve. J'espère sincèrement que M. Howard enverra Seabiscuit pour courir dans la même épreuve. Je crois que mon pur-sang le battra et que nous devrions avoir un autre "match-race".

Riddle a déclaré qu'il ne voyait pas comment on puisse offrir d'excuses pour War Admiral à Pimlico de la façon dont la course a été courue, mais il croit que le rejeton de Man O'War n'aime pas la piste à cet endroit. Si Man O'War est un de ces chevaux difficiles qui ne peuvent se faire à certaines pistes, personne ne sait ce qu'il fera à Narragansett. Il n'a jamais encore couru sur cette piste.

Il est assuré que War Admiral partira dans le handicap Rhode Island. Aucune déclaration n'a encore été fournie par C. S. Howard au sujet des plans pour Seabiscuit. Il semble peu probable que Seabiscuit soit envoyé dans cette épreuve. En son absence, cette épreuve s'annonce comme une victoire facile pour War Admiral, même si ses caprices veulent que la piste ne soit pas à son goût.

Au haras

Harris B. Scott, gérant de la ferme de Faraway, est de retour chez lui après avoir assisté au

"match-race" entre Seabiscuit et War Admiral, et à son arrivée a déclaré que War Admiral serait envoyé à la ferme à la fin de février ou au début de mars pour être envoyé à la reproduction. Il a ajouté que pour la première année, il serait limité à quinze montes. Ses charges seront de \$1,500 plus 10 pour cent si on désire l'assurance que le rejeton sera vivant. Il a complété en déclarant que le livre de War Admiral était déjà rempli.

Questionné au sujet de la course, Scott a tout simplement déclaré: "Seabiscuit a tout simplement couru plus vite que War Admiral".

D'ici à ce qu'il soit envoyé à la reproduction War Admiral aura plusieurs épreuves importantes à disputer entre autres la coupe d'Or d'Hialeah disputée au début de l'année prochaine pour une bourse de \$50,000 et il se pourrait qu'il ait remporté un total imposant de bourses et sera classé parmi les meilleurs chevaux de tous les temps.

Entrées de Pimlico

(Premier départ à 1 h. 15 p.m.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e COURSES.

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.	
3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Stratling	110 Candy Prince
Black Arrow	113 Lady Orchid
Minimum	114 Grey Fluff
Maemute	108 Dark Friend
Surprise Box	111 Mintson
Crius	111 Orient Express
Bill Belweiss	111 Princess Torch
Buddy Boo	108 Arcadian
Cornwallis	115 Over Yonder

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

Poulains et juments de 3 ans et plus. — 1 3-16 mille.	
Donna Dulcin	118 Scarlet O.
Stingaree	110 Strophe
Counterpass	110 Darkling
Sun Sweep	115 Tenebrous
Steepe	115 Mamas Choice
Gay Lass	110 Flying Orphan
Gemwick	115 Eisle J.
Miss Twinkle	115 Micro
Strumming	101 Wispy

TROISIEME COURSE \$1,000 Steeplechase.

4 ans et plus. — 2 milles.	
Court Time	140 Edgemont
Merika	130 Promoter
Princess Prince	142 Claqua
Valpuleux	140

QUATRIEME COURSE \$1,000 Chevaux de 2 ans. — 1 mille et 70 verges.

Rodin	113 Gridline
Our Mat	113 Galla War
Orchids Next	116 Dark Watch
Chief Onaway	119 Top Staff
a-Vain Bo	113 c-Predestined
c-Shambles	116 a-Sure Off
Nitro	116

a-Entrée Calumet Farm.

c-Entrée Starmount Stable.

CINQUIEME COURSE \$1,000 Handicap

The Glenmore. 3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Third Party	104 Benjamin
a-Flanace	116 c-Sir Raleigh
Gold Flag	103 White Cockade
Honey Cloud	110 Grass Cutter
Roar	111 Hunting Home
Mosawire	112 a-Dressy
Time Signal	115 c-Bottle Cap

a-Entrée Mme E. Denemark.

c-Entrée Millside Stable.

SIXIEME COURSE \$1,000 ajoutés. The Riggs Handicap. 3 ans et plus. — 1 3-16 mille.

Honey Cloud	107 Esposa
a-Chasur	102 Mr. Cannon
Hypocrite	108 Mythical King
a-Two Bob	102 Cravat
Anerold	114 Jacola
Lucky Omen	105
a-Entrée Mme E. Denemark.	

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Anthology	107 Watersplash
Genie Palatine	113 Siam
Proph	113 Bewitched
Gerald	109

HUITIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-8 mille.

Mardromel	110 Versaille
Wild Sount	113 Panalong
The Runner	120 Alwintour
Askaris	111 Jack Fly
Manrico	111 Count Dean
David	110 Kai Finn
Departed	118 Spring Meadow
Seed	110 Baby Talk
Seventh Inning	116 Caught

Temps naugaux. Piste rapide.

Rés. Churchill Downs

PREMIERE COURSE \$600 A réclamer.

Novices de 3 ans et plus. — 1 mille.	
Better Forget (McLean)	6.49 2.80 2.40
Sympathizer (Craig)	2.40 2.20
My Gracious (South)	— 3.60

On a aussi couru: Big Brook, Galley Sweep, Babe Taylor, Lookaway, Red Haste.

DEUXIEME COURSE \$600 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.	
Black Buddy (McCombs)	11.80 4.60 4.40
Wilton (Craig)	— 3.80 3.40
a-Good and Rilek (Bowen)	— 5.00

On a aussi couru: Ethels Choice, Arlanna, Say When, May Miss, Zuzanus, King Ten, a-Namo F., a-Wild Blonde, Silverbrail.

TROISIEME COURSE \$600 A réclamer.

3 ans. — 6 furlongs.	
Don Moss (Corney)	5.10 2.80 2.20
Lillian Roth (Craig)	— 4.00 2.60
Kentucky Jane (Pariso)	— 2.80

On a aussi couru: Parisian Maid, Sweet Showmo, Courtaway, Ostrogoth, Doctor Tim.

QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer.

2 ans. — 7 furlongs.	
Timeful G (Arner)	11.20 7.60 4.20
Sweep Through (McCba)	7.20 4.80
Utica (Rosen)	— 5.40

On a aussi couru: Blue Star, Steady Don, Miss Baker, Glansmaid.

CINQUIEME COURSE \$300 A réclamer.

3 ans et plus. — 7 furlongs.	
St. Jenson (Hickman)	4.20 3.00 2.40
Paul T. (Peters)	— 5.50 3.60
Carriecore (Hilliard)	— 2.60

On a aussi couru: Clive, Five Sisters, Busy Girl.

SIXIEME COURSE \$700 Handicap. 3 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Sortie Star (Roberts)	10.60 4.20 3.60
Diavolo Boy (Steffen)	— 5.40 3.20
Dnieper (Bowen)	— 5.00
On a aussi couru: Arabs Arrow, The Whale and Three Bangs.	

SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer.

3 ans. — 7 furlongs.	
Lagata (White)	11.40 6.00 4.20
Star Lina (Rosen)	— 5.80 4.00
Brown Comet (Pariso)	— 3.40

On a aussi couru: Miss Seneca, Fern Creek Cornfield, Broadus, Spanish Charm, Dehila.

HUITIEME COURSE \$600 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.	
One Night (Bowen)	13.60 5.40 4.00

Résultats de Narragansett

PREMIERE COURSE 1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Vote Boy (Maloney)	13.10 6.70 3.20
Whisper (Bailey)	— 11.30 6.10
Learned (Jacobs)	— 3.10

On a aussi couru: Metaurus, Blodcock, Gold Hat, Maracanna, Broadkill, Izak.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

Novices de 2 ans. — 6 furlongs.	
Greedan (Williams)	6.80 3.70 2.70
Light Year (Stronsky)	— 5.90 3.80
Mad de Mie (Nash)	— 3.40

On a aussi couru: Soon, a-Hall America, a-Autumn Echo, Eastern Thorn, My First, Wesgot, Bob Junior, Arbitrage, Silent Gift.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans. — 1 mille et 70 verges.	
Night Chase (Highshoe)	48.50 35.30 16.20
Bertillon (Paradise)	— 23.00 13.40
Skipped (Snider)	— 4.50

On a aussi couru: Flaming Play, Seattle, O'Cleary, Hi Ginny, Michigan Miss, Moujik.

Colonel Martis, Miss Jacko, Flushing.

QUATRIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Slavonia (Stronski)	7.10 4.60 3.00
Harpen Belle (Quintero)	— 6.90 4.50
Cruising (Nash)	— 4.10

On a aussi couru: My Surprise, Wood, Auteate, Rural Mail, Virnook, Yule Star.

CINQUIEME COURSE \$1,100 The Arlington. 3 ans. — 6 furlongs.

a-Galadore (Nash)	4.50 2.70 2.40
Septime (Berger)	— 6.00 3.90
Taken (Williams)	— 4.60
On a aussi couru: Harp Weaver, Miss Apprehend, Miss Harriet, a-Carbeck, Warlaine, Chief Nadi.	

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

2 ans. — 1 mille et 70 verges.	
Transday (Merrill)	6.80 4.90 3.50
Hope Diamond (Nash)	—



Coups de plume

par Roland BEAUDRY

QUAND LES HAWKS SE MELENT D'INNOVER...

Au temps où le regretté Chuck Gardiner gardait leurs filets, les Black Hawks de Chicago se félicitaient chaque fois que leur récolte de buts de quinze jours touchait la demi-douzaine. Aujourd'hui, soit qu'ils soient inspirés par le souvenir de la pétarade de coups sûrs que les Yankees ont décochés dans les murs de Chicago en octobre, soit qu'ils soient emportés par leur élan du printemps dernier, les Hawks sont meilleurs bombardiers. Jeudi soir, lorsqu'ils ont levé le rideau sur la nouvelle saison de hockey leur artillerie a complètement encloué les pièces des Américains et la seule soirée leur a fourni six buts.

Je me demande si en faisant pareille ouverture de saison, les Hawks n'ont pas commis une indiscretion. Si tôt démasquer leurs batteries c'est fournir au major McLaughlin, leur patron, tout un volume d'arguments qui seront utiles plus tard dans la saison. Qui sait si ce n'est pas en soi suffisant pour motiver un changement de gérance dès que la production de buts cessera d'être au niveau qui vient d'être établi.

Bill Stewart vient d'établir un précédent en ne se faisant pas congédier après avoir remporté la coupe Stanley. Tommy Gorman avait été moins heureux que lui. Il ne faudrait pas maintenant que Bill suive le précédent établi par une dizaine de ses prédécesseurs à la gérance des Hawks, et qui tous sont disparus en cours de route, généralement au beau milieu de la saison.



C'est presque manquer de sagesse que d'avoir laissé ses gaillards cracher du fer et du feu avec autant de furie; les clubs de la Nationale ne sont pas tous d'aussi bonne pâte que les Américains et nombreux seront les jours où Stewart regrettera l'élan intempestif des siens, jeudi dernier. S'ils avaient conservé quelques-uns des buts qui ne leur étaient pas nécessaires pour gagner, il n'est pas de doute qu'ils auraient trouvé moyen de s'en servir plus tard au cours de la campagne.

D'ici quelque temps Bill aura probablement acquis la distinction d'être le seul manager des majeures à qui une victoire comme début n'ait pas causé un plaisir sans nuages.

LA CORPORATION DES GARDIENS S'EN EMEUT !

Il n'y a pas que Stewart, d'ailleurs, que le résultat ait mis sur des épines. Monsieur Chose m'assure que la corporation des gardiens de buts de la ligue Nationale y voit le sujet d'une enquête. Wilf. Cude, représentant local de ladite corporation, s'attendait pour un, à passer une agréable soirée demain, lorsque Hawks viennent au Forum saluer la nouvelle édition des Canadiens. Aujourd'hui ce bon Wilf. ne sait plus quoi penser.

Si les Hawks, un clan réputé pour sa frugalité en buts, se mêle de compter si fréquemment, à quoi doit-on s'attendre des Leafs, des Rangers et de l'une ou l'autre équipe dont la spécialité est de trouver la cible souvent. Ce sera presque un bombardement.

Il existe, par contre, un certain courant d'idées qui porte les gardiens à ne pas s'effrayer indûment. Ceux qui en sont opinent que les Hawks se sont tout simplement oubliés l'autre soir et que jamais ils ne songeront à recommencer. Cecil Hart qui ne veut rien prédire, mais qui espère "in petto" que ses Habitants tiendront le haut du pavé, ne veut se prononcer ni pour l'une ni pour l'autre des théories. Mais vous pouvez compter que demain soir les Hawks seront accueillis avec tous les égards qu'on doit à des gars qui comptent six fois dans une même soirée. Six fois ! C'est presque suffisant pour que l'association des-gérants-des-Hawks-congédiés-par-le-passé s'élève pour protester. Après tout la tradition n'est pas quelque chose avec quoi on rompt impunément. Et la tradition messieurs, chez les Hawks, n'est assurément pas celle qui puisse s'associer avec des bourrées de six détonations chaque fois que le canon se mêle de gronder.

LES QUILLES

LIGUE DU SYNDICAT ST-HENRI

Lundi eut lieu la septième séance de quilles du Syndicat St-Henri. Voici les résultats de ces joutes.

Dépt. des Dames			
Mlle N. Poirier	56	77	78-211
Mme Brodbeck	79	78	91-248
Dumy	86	80	80-240
M. Rol. Papin	138	92	110-340
M. Ed. Brodbeck	133	113	125-370
M. Paul Laporte	142	89	89-320

Totaux . . . 628 528 583 1739

Dépt. des Meubles			
Mme Booth	57	59	78-192
M. R. Ouellette	102	117	77-256
M. N. Longpré	89	69	141-259
M. M. Séguin	110	96	84-234
M. Gorchard	138	108	109-350
M. R. Lecompte	145	120	105-370

Totaux . . . 641 563 594 1796

Dépt. des Meubles gagne trois parties.

Dépt. des Charges			
Mme I. Feldman	73	87	65-225
Mlle J. Sabourin	65	82	96-243
M. P. Lavigne	81	79	97-257
M. Gérard Désy	89	75	89-234
M. Luc. Vézien	128	126	129-385
M. I. Feldman	98	94	71-263

Totaux . . . 534 543 547 1634

Dépt. de la Collection			
Mlle E. Feldman	97	59	83-239
Mlle Portelance	79	81	82-242
M. M. Booth	71	62	81-214
M. A. Tremblay	74	125	91-290
Dumy	80	80	80-240
M. R. Lauzon	104	120	111-335

Totaux . . . 505 527 528 1560

Dépt. des Charges gagne trois parties.

Dépt. des Hommes			
Mlle E. Brault	79	107	112-298
Mlle F. Racine	71	81	68-220
M. L. Chagnon	76	86	76-241
M. O. Cheffer	104	106	106-310
M. M. Feldman	89	109	107-305
M. Roch Doré	126	92	105-323

Totaux . . . 545 581 571 1697

Dépt. de la Calisse			
Mlle Coulombe	63	73	61-191
M. H. Rousseau	70	55	80-207
M. A. Massé	84	108	95-287
M. Dorfan	107	77	91-275
M. H. Lefebvre	107	91	104-302
M. M. Desgents	109	121	125-355

Totaux . . . 540 521 556 1617

Dépt. des Hommes gagne trois parties.

LIGUE ST-DENIS

Stevenson			
A. Stevenson	92	108	111-311
R. Languevin	171	147	151-469
R. Thériault	112	88	108-308
R. Vincent	122	178	202-502
R. Pelletier	173	99	99-371

Totaux . . . 670 620 671 1961

Corbell			
J. Corbell	124	101	105-330
R. Lauzon	112	97	120-340
R. Chartrand	127	115	142-384
M. Balane	120	152	126-378
J. Corbell	118	134	110-362

Totaux . . . 602 579 613 1794

Stevenson gagne 3 parties.

Morin			
G. Paquette	80	119	116-315
R. Chartrand	161	100	127-388
Cyr	148	147	108-402
A. Gagnon	112	145	179-426
A. Morin	153	147	151-431

Totaux . . . 654 658 661 1973

Gingras			
A. Leclair	174	139	115-428
R. Bérubé	107	125	143-375
Dumy	80	100	120-300
V. Séguin	140	126	126-386
W. Gingras	123	108	131-362
Roy	...	...	131-351

Totaux . . . 624 598 640 1862

Morin gagne 3 parties.

LIGUE BELMONT

Dans la sixième programme de la ligue de quilles Belmont, les clubs Taillon et Restaurant Belmont ont remporté chacun une victoire de 2 à 1 sur leurs adversaires. Les prix furent gagnés par A. Gagnon avec 468 pour trois parties, et B. Roy avec 203 pour un simple.

Taillon's B. S.			
A. Mainville	83	85	109-168
Chrétien	...	...	109-109
Chartrand	123	145	145-413
Oulmet	113	142	121-376
P. Dussault	117	146	144-402
A. Gagnon	146	146	176-468

Totaux . . . 577 664 695 1936

Bowling Belmont			
P. Desnoyers	115	100	103-322
F. Chaput	110	101	124-335
L. Cyr	94	106	99-299
W. Gingras	118	140	102-360
L. Corbell	142	177	121-440

Totaux . . . 582 624 550 1756

Taillon B. S. gagne 2 parties.

Restaurant Belmont			
B. Roy	128	114	203-445
P. Cousineau	75	114	90-279
J. Shipman	144	150	128-422
M. Balane	118	115	135-368
A. Morin	82	160	201-443

Totaux . . . 547 653 757 1957

Hôtel Belmont			
R. Pelletier	105	122	124-351
Bérubé	87	...	87
Jos. Corbell	...	108	110-218
J. Clément	149	100	120-365
R. Vincent	104	110	98-312
L. Colerette	139	106	124-369

Totaux . . . 584 548 676 1706

Restaurant Belmont gagne 2 parties.

Mercredi prochain, le 9 novembre, les capitaines d'équipes sont convoqués pour une très importante assemblée, qui aura lieu immédiatement après les parties régulières de la ligue. — La direction.

CHRONIQUE DE QUÉBEC

(Par EDOUARD CANTIN)

Ouverture de la Ligue de Pichenolles commerciale lundi

La Ligue de Pichenolles Commerciale, incorporée, de Québec, entretiendra ses activités avec un effectif de sept clubs. L'ouverture se fera lundi au local des clubs Léo Bourgault et Cantin & Fils, alors qu'il y aura une seule rencontre au programme. Cependant, pour cette circonstance, tous les membres s'ignoraient du circuit et leurs amis sont constamment priés d'être là, car les directeurs du circuit veulent commencer la saison par un grand mouvement de propagande. Ont été invités: Son Honneur le maire Lucien Borne; M. Wilfrid Hamel, de l'Union Libérale Laurier; M. A. Genest qui présentera la coupe Québec Power; M. Sanjaçon qui présentera la coupe qu'il a offerte à la ligue; M. Cantin qui a également offert une coupe; les rédacteurs sportifs de Québec et plusieurs autres dignitaires.

Pour les parties d'ouverture lundi, la Cantin & Fils recevra le O. Bouchard I, à son local, 268, rue Franklin.

L'Imperial Tobacco et le hockey

Les amateurs de hockey qui n'ont pas le bonheur d'assister aux parties régulières de la ligue Senior A Québec, apprendront sans doute avec grand plaisir que l'Imperial Tobacco fera de nouveau, cette année, l'irradiation des parties des As sur la glace. Les dispositions voulues ont été prises pour l'irradiation de toutes les parties locales par CHRC et ce geste sportif de la part de l'Imperial Tobacco mérite certainement d'être signalé.

Les quilleurs du Département de la Santé

Une nouvelle ligue de quilles vient de s'organiser chez les Employés civils, et ce sont les membres du Département de la Santé qui ont formé leur circuit, qui comprendra quatre équipes.

Tennis sur table

Dans la ligue de tennis sur table de Québec, le J.O.C. de Jacques-Cartier a défait l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur par 16 à 5 pendant que le Dumorefort battait le St-Cyr par 21 à 0.

La Voile organisera des concours interécolaires

Le club de la Voile organisera encore, cette année, d'importants concours interécolaires. Les directeurs du club, section du ski,

ont pris cette décision récemment afin de faire plaisir à tous les écoliers et rendre encore plus populaires les compétitions des sports de neige.

Lors d'une récente réunion on a choisi les directeurs pour la prochaine saison hivernale. Voici les nouveaux officiers: président, François Roy; vice-président, Claude Delisle; secrétaire, Horace Morin; capitaine, Conrad Delisle; conseiller technique, Michel Dehouek; organisateur des tournois provinciaux, Maurice Pouliot; secrétaire des tournois, Lionel Lebel; directeurs: MM. Aug. Gignac, D. Desbois, St-Charles Côté, R. Girouard, Jos. Girard, Lionel Lebel, Laurent Robert, Charles Dubé.

Les Raquetteurs Frontenac

Il y aura une soirée au club de raquetteurs Frontenac, dimanche soir, le 6 novembre. Cette soirée sera sous la présidence conjointe de deux directeurs du club, MM. Edgar Clément et J.-E. Lavoie. On commencera sous peu l'agrandissement du chalet. D'importants travaux seront effectués de façon à rendre plus commodes les salles du club.

FETE DU CLUB DE SKI JOLLY BOYS

C'est mercredi, le 23 novembre prochain, qu'aura lieu le huitième bal annuel du club de ski Jolly Boys, à l'occasion de la fête de la Ste-Catherine. Cette nouvelle réunion les nombreux amis du club et les adeptes de la danse, parce que tous savent quelle activité la direction du club Jolly Boys déploie afin de faire de ses danses annuelles un brillant succès. Ceux qui ont assisté au bal l'an dernier peuvent en dire quelque chose. Cette soirée de la Ste-Catherine se donnera dans la magnifique salle du Palais d'Or, située 1226 rue Stanley. En outre de l'excellent orchestre qui a été engagé pour la circonstance, un programme de divertissements variés sera offert à l'assistance, sous la direction de M. Wilfred Deniger, qui sait toujours donner un cachet particulier aux soirées qu'il organise. Il y aura distribution à profusion de la bonne tire canadienne et le choix d'une jeune fille qui coiffera le bonnet de la vieille fille.

PRÉCAUTION QUI A SUBI L'ÉPREUVE DU TEMPS !

Le brandy—le bon brandy—est le restaurateur idéal contre les refroidissements et dans les cas d'urgence, au foyer. Gardez-en une bouteille à la maison constamment. Assurez-vous que c'est de l'Emu, le brandy de qualité "Trois Étoiles", distillé à Morphet Vale, Australie du Sud. Vieilli dans le bois et garanti plus de trois ans d'âge, l'Emu est doux et savoureux. Et rappelez-vous que le bas tarif impérial vous apporte l'Emu à prix d'économie considérable sur les brandies étrangers de qualité similaire.



BRANDY Australien EMU

The EMU Wine Co. Ltd., Adélaïde et Londres (Ang.)

Vignobles: Morphet Vale, Australie du Sud.

BOUTEILLE de 10 onces

85¢

BOUTEILLE de 26 onces

\$2.00

EN BLANC ET EN NOIR

PAR ARMAND JOKISCH

Le propriétaire de War Admiral refuse de s'avouer vaincu

Samuel-D. Riddle, propriétaire de l'établissement Glen Riddle et de War Admiral, semble être un homme très difficile à convaincre. Il déclarait, hier, que bien que n'ayant aucune excuse à offrir pour la défaite de son champion contre Seabiscuit à Pimlico, il espérait que Charles-S. Howard se déciderait à envoyer le rejeton de Hard Tack, à Narragansett pour le handicap Rhode-Island, de façon à ce que les deux chevaux en viennent de nouveau aux prises.

Il nous semble que Riddle devrait être satisfait du résultat du premier match entre les deux chevaux et ne devrait pas courir le risque de déprécier encore son pur-sang, ce qui se produirait si Seabiscuit lui infligeait une autre défaite semblable.

Il est cependant un point qui pourrait changer tout l'aspect d'une course entre eux. Il ne faut pas oublier que lors du "match race" à Pimlico, le départ se fit en mouvement. Nous avons, ici, écrit à la veille de cette fameuse épreuve, que cette innovation allait favoriser Seabiscuit. Les faits l'ont prouvé. Dans le handicap Rhode-Island, Seabiscuit et War Admiral devront se mettre en ligne pour le départ et s'élancer au son de la cloche. En prenant en considération la rapidité extraordinaire de War Admiral au départ, nous sommes portés à croire que les rôles seront renversés et que l'"Amiral" prendra alors les devants.

Si le rejeton de Man O'War bat la marche les choses seront tout à fait différentes.

Le démembrement des Maroons se continue

Les journaux d'hier nous ont appris que Connie Smythe venait de faire l'acquisition de Gus Marker, solide et courageux ailier de l'ex-équipe anglaise locale pour combler le vide créé par le départ de Chuck Conacher.

Nous reverrons donc cet hiver la majeure partie des anciens marrons dans l'uniforme tricolore du Canadien, trois dans le costume des Black Hawks et un autre dans celui des Leafs. Il ne reste maintenant plus que Dave Trottier et Alan Shields qui se trouvent sans refuge. Tous les clubs de la ligue Nationale ont refusé leurs services.

S'il faut en croire la rumeur qui veut que Trottier ait été un des joueurs choyés par la direction des Maroons l'an dernier, le gros ailier de descendance canadienne-française a apparemment fait une lourde perte lorsque la seule circonstance qui n'avait pas été prévue dans son contrat s'est réalisée, et que le club local anglais a cessé ses activités.

Un joueur des Maroons, qui est disparu de la ligue Nationale, mais que l'on reverra tout probablement avant longtemps est le gros Bill Beveridge, gardien de buts, qui est passé aux Barons de Cleveland.

Beveridge a fourni l'an dernier une saison exceptionnelle, mais eut la malchance de jouer pour un club où la coordination manquait complètement. Sur n'importe quel autre club du circuit, Beveridge aurait été acclamé comme une sensation, alors qu'à la fin de la saison, lorsque son club disparut, personne ne voulut de lui et il fut forcé de passer aux mineurs.

Eddie Shore finira par se jouer un vilain tour

Au début de chaque saison, Eddie Shore se montre exigeant et fait le récalcitrant. Bien qu'on rapporte le fermier de l'Alberta comme possédant une fortune rondelette, ses émoluments comme joueur de hockey doivent l'intéresser puisqu'en dépit de son âge il demeure de la partie. Il se fait cependant tirer l'oreille en chaque occasion, attendant le moment où les Bruins réalisent la nécessité de sa présence sur l'équipe et acceptent ses termes. Il finira cependant par "tenir le sac". Shore n'est plus jeune et ceux qui le voient à l'oeuvre d'année en année sont à même de constater qu'il décline. Il devra infailliblement sortir un jeune qui pourra donner promesse de le remplacer et cette fois, ce sera la fin de Shore. Art Ross fera sourde oreille et le gros joueur de défense en sera quitte pour retourner chez lui. Jeudi soir, à Toronto, les Bruins, sans Shore, ont défait les Leafs et cette défaite a tellement désappointé Smythe que le lendemain il versait \$5,000, sans broncher, pour s'assurer les services de Gus Marker. Un jeune du nom de Crawford était envoyé à l'arrière-garde aux côtés de Clapper, Portland et Hollett, et non satisfait de se montrer solide, comptait le premier point de la joute pour donner une avance temporaire à son club.

Il n'y a aucun doute que le départ de Shore aurait ses répercussions à Boston où il est extrêmement populaire, mais les amateurs de sport sont très volages comme ont pu le constater les Babe Ruth, Mickey Cochrane, Charley Grimm et le proverbe anglais n'a jamais été aussi vrai que dans le sport "out of sight, out of mind" (disparu, oublié).

Les As ouvrent leur saison contre Victoria

La ligue Senior de hockey commencera sa cédule officielle dimanche après-midi et ce sont les amateurs de Québec qui auront alors l'avantage d'assister à la première joute régulière du grand circuit amateur.

Le Victoria viendra rencontrer les As de Québec et les fervents de ce sport verront une bonne partie car les deux équipes semblent capables de fournir du jeu de toute beauté.

Fred Magurn n'est pas encore certain de pouvoir compter sur tous ses réguliers mais les règlements de la ligue permettant maintenant aux clubs d'aligner 18 joueurs, dont 15 en costumes pour une partie les champions auront le nombre permis de figurants. Le coach des As a en effet, 15 joueurs disponibles présentement et cela lui permettra d'envoyer une solide équipe sur la glace.

Quant au Victoria, il a fait sensation au cours de ses dernières pratiques, le gérant Dave Campbell ayant été assez chanceux de pouvoir mettre la main sur certains joueurs sur lesquels il ne comptait pas. Campbell s'est renforcé dans le département défensif et les Vics, dont l'esprit combatif est connu et qui ont toujours fourni des parties enivantes à Québec, seront encore très dangereux dimanche.

Grégoire et Gardner comptés hors de combat

Ted Gardner et Lucien Grégoire ont été comptés hors de combat après s'être livré un match sensationnel devant près de 2,000 personnes à la salle Délorimier, hier soir, et ont par conséquent annulé dans leur rencontre de championnat. Grégoire avait pris la première chute en 45 minutes, mais Gardner avait égalisé les chances en prenant une chute surprise après trois minutes seulement. Peu après la reprise des hostilités, l'arbitre Dan Murray fut blessé accidentellement par un coup de béliet et dut être reconduit dans sa chambre. Le combat fut alors suspendu jusqu'à ce que Murray puisse revenir dans l'arène.

Au cours d'une rude échange, les deux lutteurs tombèrent en bas de l'arène et ne purent remonter avant les dix secondes réglementaires. Le match fut des plus rudes et des plus sensationnels.

Dans l'autre finale au programme Georges Desparois a remporté la victoire sur Henri Lévesque en prenant deux des trois chutes. Il s'assura la première en 17 minutes. Lévesque égalisa les chances trois minutes plus tard, mais il dut s'avouer vaincu après 7 minutes.

Dans la rencontre précédente Alex Tesluck a été disqualifié après 27 minutes et la victoire fut accordée à son adversaire Bob Girard. Roméo Masse a triomphé de Young Marquette en 12 minutes, tandis qu'au lever du rideau Anthime Arbour et Rod Turcotte ont annulé après 20 minutes.

PARTIES DE DEMAIN

LIGUE NATIONALE

Chicago à Canadien.

Boston à Détroit.

LIGUE INT.-AMERICAINE

Springfield à New-Haven.

Philadelphie à Providence.

Pittsburgh à Cleveland.

Hershey à Syracuse.

LIGUE SENIOR QUEBEC

Victoria à Québec.

LIGUE PROVINCIALE

Boston à Lachine.

Sherbrooke à Shawinigan Falls.

LE FEU DETRUIT UN CLUB ATHLETIQUE

HALIFAX, 4. — Le feu a détruit aujourd'hui les quartiers du Wanderers Amateur Athletic Club, un des centres récréatifs les plus vieux en Nouvelle-Ecosse. L'incendie, d'origine inconnue, causa pour \$10,000 de dommages. Des photographies et des records dont la valeur n'a pas pu être estimée ont été détruits, de même que les accoutrements des membres du club.

TROIS PARTIES SERONT DISPUTEES DANS LA PROVINCIALE EN FIN DE SEMAINE

L'ouverture de la saison du hockey se fera à trois endroits différents dans les cadres de la ligue Provinciale senior, en fin de semaine. Voici les clubs en lice:

SAMEDI

Boston à Valleyfield.

DIMANCHE

Sherbrooke à Shawinigan Falls

Boston à Lachine.

Ouverture à Valleyfield

Le gérant Emile Perron a plusieurs nouvelles figures sur l'alignement de son club et les Américains ne tarderont pas à le constater en fin de semaine. Les nouveaux-venus tels que Jo Jo Gabowski, Pierce, Godin, Menzt, ont renforcé l'équipe. Hamel, qui se classa premier parmi les compteurs de la ligue l'année dernière sera encore au poste, ainsi que le gardien de buts Lascelle, Jerry Philbin, Denault, Proulx, Boyer, etc.

Les Bostonnais ont aussi une puissante machine. Hugo Harrington, mentor des Olympics, a l'embaras du choix. Il a deux gardiens de buts fameux en Ted Frazier et Tom Moon. Ses défenses sont aussi nombreuses et Harrington ne fera un choix définitif que samedi soir. Frank Stubbs, Art Smith, Bill Splaine, Jim Roberts, Rus Allen, font de leur mieux afin d'obtenir une place sur l'équipe. Les avant sont en grand nombre, et nommons Frank Spain, Paul Guibord, Jack

Harris, Walter Allen Jr, Bob Jeremiah, John Lax, Jerry Desrosiers, Jack Costello, Dick Lewis, Al Dewey, John Bialeck, George "Red" Hoar, Gene Emerson.

Mentionnons que les Bostonnais ont joué une partie contre les Bruins d'Art Ross, et tinrent le jeu à 2-2 jusqu'aux dernières minutes du jeu.

A Shawinigan Falls

Pour la première fois dans l'histoire de la ligue une partie régulière sera disputée dans les murs de la ville de Shawinigan Falls. Les champions de la ligue croiseront le fer avec les protégés d'Idée Gervais, qui n'en est pas à ses débuts dans les cercles du hockey. Il a formé une puissante équipe pour la population de l'endroit. Le gardien de buts Ritchie McLeod sera certes un pilier, car tous se souviennent qu'il intéressa les Maroons de la N. H. L. l'hiver dernier. Archambault, Roux, Bélanger, Camille Henri, Jack Moussette, etc., ont tous une réputation établie, et les Gilets Rouges de Sherbrooke rencontreront une forte opposition.

Sherbrooke a également une équipe de premier ordre. Bastarache, les deux Leblanc, sont des étoiles, et il sera intéressant de les voir à l'oeuvre. La venue du populaire joueur Ivan Dugré sur la défense du Sherbrooke est fort appréciée.

Les Bostonnais à Lachine

Ce sera la première fois dimanche que les Olympics de Boston joueront une partie de ligue sur l'île de Montréal. La population de la Cité des Sports attend avec impatience la venue des protégés d'Hago Harrington, Albert Ledue compte remporter une première victoire sur les Américains cette saison. Ses joueurs sont en grande tenue et leur journée de repos samedi aidera son équipe, car les Bostonnais rencontreront un rude club samedi soir à Valleyfield. Walter Brown, propriétaire des Olympics, a fait voyager ses protégés en aéroplane, afin d'aider ses porte-couleurs à faire cette tournée dans le plus court délai possible.

Le Lachine et les Olympics sont deux clubs se spécialisant à l'offensive et le jeu sera rapide et excitant au possible.

POSITION DES CLUBS

	PJ.	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Cornwall	1	1	0	0	4	2	2
Sherbrooke	0	0	0	0	0	0	0
Valleyfield	0	0	0	0	0	0	0
Shawinigan	0	0	0	0	0	0	0
Boston	0	0	0	0	0	0	0
Lachine	1	0	1	0	2	4	0

Bon programme au Richelieu, demain

Demain à 1 heure 45 précises sera présenté au Parc Richelieu un programme de courses de chevaux sous harnais consistant de trois classes et réunissant près de 20 chevaux. Chaque classe devrait produire des épreuves contestées et intéressantes au possible.

La piste est en condition parfaite et les chevaux sont en grande forme et les promoteurs espèrent bien que le programme de demain ajoutera à leurs nombreux succès de cet automne au Richelieu.

Les amateurs de trotteurs et amateurs ont été témoins de luttes sensationnelles et les surprises ont été nombreuses, des records ont été établis et si l'on considère que plus de 75 nouveaux chevaux ont pris part aux différentes épreuves les promoteurs de ces courses MM. Jos. Beaudoin et J.-R. Ledoux ont droit à des félicitations pour le succès obtenu.

C'est l'intention des promoteurs de continuer ces matinées jusqu'aux neiges. Plus de 20 chevaux se dirigent vers Montréal ayant été achetés par des propriétaires locaux à l'encan tenue à Indianapolis le 1er octobre dernier. C'est dire que les amateurs peuvent s'attendre à voir aux prochains programmes qui seront présentés au Richelieu plusieurs nouveaux inscrits.



POUR

**RAPPORTS
de HOCKEY**

APPELEZ

PLATEAU 7111

SIX TÉLÉPHONES

Compliments de

Dow

Old Stock Ale

"LA BIÈRE DE BON GOÛT"

Le Canadien ouvrira sa saison demain soir au Forum

Il recevra pour la circonstance les Black Hawks de Chicago, détenteurs de la coupe Stanley et champions du monde. — Il existe maintenant une grande rivalité entre les deux clubs.

Le club de hockey Canadien ouvrira sa saison dans la ligue Nationale demain soir au Forum, alors qu'il recevra la visite des Black Hawks de Chicago, champions du monde et détenteurs de la coupe Stanley, devant une salle comble. Ce sera la première fois que le Tricolore ouvrira sa saison dans la ligue Nationale ici, comme étant le seul club local dans le circuit depuis que les Maroons naquirent dans la saison 1924-25.

Les Maroons ne font plus partie de la ligue. Ils ont suspendu leurs activités à cause du manque de support des amateurs locaux et de leur mauvaise situation financière, mais leurs meilleurs joueurs évolueront encore devant les amateurs locaux sous les couleurs du Canadien. Cinq étoiles qui s'alignaient pour les Maroons l'an dernier porteront l'uniforme bleu-blanc-rouge pour la joute d'ouverture de demain. Ce sont les avants Jimmy Ward, Herbie Cain et Bob Gracie et les joueurs de défense : Stew Evans et Marvin "Cy" Wentworth.

Cette joute écrira un nouveau chapitre dans l'histoire glorieuse du Canadien, car ce sera la première fois que le club fera l'ouverture de sa saison ici un dimanche. A la suite de nombreuses démarques, le Canadien a réussi à obtenir quatre parties locales le dimanche dans la cédule et la joute de demain sera la première.

Il est très intéressant de voir les Black Hawks de Chicago venir faire l'ouverture de la saison ici contre un club canadien qui semble aussi puissant que les fameuses équipes qui mettaient en vedette la rapidité de Howie Morenz, l'habileté des Aurèle Joliat et des Pete Lépine ainsi que la grandeur des gardiens de buts Georges Vézina et George Hainsworth.

Ce sont ces mêmes Hawks qui firent du Canadien leur première victime dans leur série victorieuse pour remporter la coupe Stanley et le championnat du monde l'an dernier. Le Canadien était venu près d'éliminer le Chicago, mais il succomba dans le temps supplémentaire, au Forum, alors que Paul Thompson brisa l'égalité dans la troisième et décisive partie pour donner la victoire et la série au Chicago.

Les meilleurs du Canadien de

l'an dernier sont encore avec le club en plus de cinq nouvelles vedettes qui ajouteront beaucoup de force au club à l'offensive et à la défensive. Conséquemment, le Canadien est choisi par plusieurs experts comme le club à battre cette saison, et Cecil Hart est confiant que son club débitera la saison par une victoire sur les Black Hawks demain soir.

Grande rivalité

Une grande rivalité existe maintenant entre le Canadien et le Chicago, qui aligne cette année trois joueurs qui évoluaient avec le Canadien l'an dernier. On verra pour la première fois Baldy Northcott, Earl Robinson et Russ Blinco, anciennement des Maroons, de même que Joffe Désilets, du Canadien l'an dernier, dans l'uniforme des Black Hawks. Les trois premiers ont été achetés des Maroons, tandis que Désilets a été échangé pour Louis Trudel.

Les joueurs du Canadien sont en excellente condition. Bob Gracie n'a pas apparu à la pratique d'hier à cause d'un rhume, mais il pourra pratiquer aujourd'hui et il s'alignera dimanche soir. La main coupée de R. Lorrain ne l'empêche pas trop et il jouera également dimanche soir.

L'alignement probable du Canadien contre le Chicago, qui a battu les Américains par 6 à 1, jeudi, sera probablement le suivant: buts, Cude; défenses, Buswell et Evans; centre, Drouin; ailes, Mantha et Lorrain.

Le président Frank Calder, qui assista à la partie de jeudi à Chicago et qui sera présent à la joute de Toronto ce soir, sera ici pour la partie. Le maire Adhémar Raynault a reçu une invitation pour venir mettre la rondelle au jeu et les membres du comité exécutif ont été conviés.

Bob Olin est temporairement établi favori sur LeBrasseur en vue du match de mardi

Un bouleversement surprenant et inattendu dans les paris hier a établi Bob Olin favori pour battre Florian LeBrasseur alors que ces deux solides gaillards en viendront aux prises dans leur combat de dix rondes, mardi soir prochain au Forum.

Hier, LeBrasseur était le choix populaire à 6 contre 5, mais l'argent en faveur du juif a tellement afflué que les quotations ont changé à 7 contre 5 en sa faveur. Ces paris ne sont cependant que l'opinion de certains experts qui tiennent à la supporter en espèces sonnantes.

Jusqu'ici on n'a vu qu'Olin à l'œuvre et il se pourrait que lorsque LeBrasseur arrivera ici demain, les quotations changent encore en faveur du Franco-Américain s'il montre la condition dont il fit preuve pour ses combats contre Oliver Shanks.

Quelque soit le résultat du combat de mardi soir, l'opinion générale semble toutefois démontrer que ce match fournira une des rencontres les plus éblouissantes qu'on ait vues à Montréal depuis longtemps. Après avoir vu Olin à l'œuvre, les experts ont déclaré qu'Olin avait conservé toute la force dans ses coups, qu'il n'avait rien perdu de sa vitesse et de sa rapidité et que son expérience avait encore augmenté.

Il boxe à la perfection, sa main gauche fait un travail très efficace et il peut porter de solides coups dans les corps à corps.

LeBrasseur sera toujours en danger lorsqu'il aura recours à sa droite contre Olin. Son style le laisse alors à découvert pour un

boxeur comme Olin. Olin peut laisser partir un coup de la droite plus rapidement que n'importe quel autre boxeur chez les poids-lourds. Ce solide boxeur tient cette arme toujours solide et la laisse partir au moment où on s'y attend le moins.

Bon poids-léger

Le promoteur Jules Racicot a annoncé qu'il présenterait dans Johnny Dubé, qui rencontrera Babe McLeod en semi-finale d'un des prochains poids-lourds à l'heure actuelle. Il déclare que ce petit franco-américain est très plaisant à voir dans l'arène et prédit qu'il connaîtra une popularité qui surpassera celle de LeBrasseur. Babe McLeod, son adversaire fut excessivement populaire ici comme amateur, mais bien qu'il soit professionnel depuis plus d'un an, il en sera toutefois à sa première apparition comme tel dans l'arène locale.

Dougie Marsh reviendra aussi dans l'arène locale après une absence prolongée alors qu'il rencontrera Bruno Tretter dans l'autre semi-finale. Tommy Osborne rencontrera dans Paul Joffe un adversaire d'expérience considérable pendant que Kid Dubreuil et Paul Harvey reprendront leur rivalité, ayant fait match nul à Québec il y a quelques temps.

Cornwall débute par une victoire

CORNWALL, Ont., 4. — Les Flyers de Cornwall ont brillamment ouvert la saison de la ligue de hockey Provinciale Senior, ici, ce soir, alors qu'ils ont défait les Rapides de Lachine par le score de 4 à 2. McMahon et McClelland comptèrent chacun deux buts pour les locaux, tandis que Bastien et Larabie furent les compteurs du Lachine.

SOMMAIRE	
Première période	
1—Lachine: Larabie, (Bastien, Mailley)	5.30
2—Cornwall: McClelland, (McMahon, Shaw)	10.00
3—Cornwall: McClelland	19.20
Pun.: Shaw, Dupuis, McClelland.	
Deuxième période	
4—Lachine: Bastien	10.30
5—Cornwall: McMahon (Gardner)	12.00
Pun.: Lalonde 2, Froulx, Armand.	
Troisième période	
6—Cornwall: McMahon	4.50
Pun.: Majeau 2, Newsome.	

RESULTATS D'HIER

LIGUE PROVINCIALE
Cornwall 4, Lachine 2.
EXHIBITION
Royaux 10, Sherbrooke 4.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Chicago à Toronto.
LIGUE INT.-AMERICAINE
Syracuse à Springfield.
New-Haven à Philadelphie.
Providence à Hershey.
Cleveland à Pittsburgh.
LIGUE PROVINCIALE
Boston à Valleyfield.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE						
	P.J.	G.	P.	N.	Pr	Ct Pts
Boston	1	1	0	0	3	2
Chicago	1	1	0	0	6	1
Canadien	0	0	0	0	0	0
Rangers	0	0	0	0	0	0
Détroit	0	0	0	0	0	0
Toronto	1	0	1	0	2	3
Américain	1	0	1	0	1	6

La ligue Montréal ouvrira sa saison le 13 prochain

La ligue Montréal Intermédiaire fera l'ouverture de sa saison le 13 prochain. Deux joutes seront au programme à cette occasion. Le Victoria recevra la visite du St-Jérôme, tandis que l'Université de Montréal s'attaquera au Lachine. Ces deux joutes auront lieu à l'Aréna de Lachine.

SURPLUS DE...

(Suite de la page 2)

fut de 98.07% en 1936-37 et de 98.47 en 1938, soit une augmentation de 0.40% en 1937-38.

Les immeubles exempts d'impôts représentaient en 1936-37 une somme de \$318,796,888 et en 1937-38 une somme de \$313,085,654. Il y a amélioration aussi de ce côté.

Bref tout le rapport du directeur des finances donne aux plus pessimistes de multiples raisons d'espérer. Ce rapport couvre 88 pages de texte, dans une seule langue. Il existe un rapport identique en langue anglaise.

Pour revenir à une constatation déjà usée, disons en terminant que le chômage obère, plus que toute autre charge, le budget de la cité. Les citoyens de la métropole l'ont d'ailleurs constaté et déploré depuis longtemps.

Magnifique travail

Nous ne pouvons que féliciter en terminant le directeur des finances M. Lactance Roberge, du magnifique travail accompli dans la préparation de ce rapport financier et son assistant M. Sénécal, qui l'a si bien secondé. Le rapport fut aussi certifié et vérifié par M. J.-B.-A. Mélineau, auditeur de la cité.

Le Royal défait Sherbrooke dans la première partie de la finale pour le trophée Bourque

Le Royal a remporté la victoire dans la première partie de la série contre le Sherbrooke, pour le trophée John Bourque, hier soir, au Forum, par le score de 10 à 4. Le club de la ligue Senior de Québec a affiché un jeu d'ensemble beaucoup plus brillant que leurs adversaires, et ont profité de la faiblesse de Jimmy Hill dans les buts pour enregistrer trois points dès la première manche.

Une bataille qui faillit devenir générale éclata quelques minutes avant la fin de la deuxième période. Roy et Silvy Munday commencèrent à se batailler sur la glace. L'arbitre infligea alors une majeure au porte-couleurs du Royal qui avait attaqué Roy. Rendu sur le banc du pénitencier, Munday montra son intention de continuer la bataille et tous deux se levèrent pour en venir aux prises. Cormier qui purgeait à ce moment une punition de mauvaise conduite de dix minutes, tenta d'empêcher les deux joueurs d'en venir aux prises. Ce fut peine perdue, et pour ne pas recevoir de coups, il dut prendre part à la bataille. Tous les joueurs tentèrent de prendre part à cette bataille, mais l'ordre fut vite rétabli et des punitions pour la partie furent infligées à Cormier et S. Munday, tandis que Roy et Pete Morin s'en tirèrent avec des punitions de dix minutes pour mauvaise conduite.

Le Royal a profité de la punition de Roy pour enregistrer le premier point et prendre ainsi l'avantage qu'il devait conserver jusqu'à la fin. Les locaux enregistrèrent trois points dans la première période, tandis que les visiteurs n'en eurent qu'un. Dans la seconde, le Royal ajouta cinq points à son actif, et deux autres dans la dernière.

Ken Murray et Dewey ont été les vedettes à l'attaque en participant à chacun trois points.

Murray compta deux buts et s'assura un assist, tandis que l'autre eut un point et un assist. Acheson, O'Connor, Janke et Allen prirent part à chacun deux points. Laforest a été la vedette des vaincus en figurant dans trois des points de son club.

ALIGNEMENTS

ROYAL — Buts: Morrison; défenses: Janke et Munday; avants: K. Murray, Allen et Crutchfield. Subs.: W. Davies, Jokus, Dewey, Gamble, Acheson, Heffernan, Morin, O'Connor, Thériault, Whitehead.

SHERBROOKE — Buts: Hill; défenses: J.-P. Ranger et Dugré; avants: L. Leblanc, Laforest et B. Piché. Subs.: Leroux, Bastarache, Laforest, Roy, B. Leblanc, Bell, Calhoun, Cormier, Gordon, Nickarz.

SOMMAIRE

Première période	
1—Royal: K. Murray, (Acheson-Dewey)	5.25
2—Royal: Heffernan, (Morin, O'Connor)	6.58
3—Royal: Dewey (Janke)	18.28
4—Sherbrooke: B. Leblanc (Laforest) 18.54	
Pun.: Roy, Gamble et Janke.	

Deuxième période	
5—Royal: Acheson (Janke)	7.00
6—Royal: Gamble (Dewey)	9.58
7—Royal: Whitehead	11.03
8—Sherbrooke: Laforest (B. Leblanc) 12.06	
9—Royal: Allen (Murray)	14.65
10—Royal: Murray (Crutchfield)	17.37
Pun.: Nickarz, Morin (min. et 10 min. mauv. conduite), Heffernan, S. Munday (min. ma.), et match pour mauv. cond., Jiché, Janke, Cormier (min. et match pour mauv. cond.), Roy (min. et 10 min. pour mauv. cond.).	

Troisième période	
11—Royal: Allen	3.53
12—Sherbrooke: L. Leblanc	3.40
13—Royal: O'Connor	6.10
14—Sherbrooke: Roy, (Laforest, Piché)	14.20
Pun.: Heffernan.	

Stockton sera un dangereux adversaire pour le champion Durocher au St-Jacques

Clément Durocher nouveau champion poids-lourd junior luttera au marché St-Jacques, lundi soir. Cette fois son adversaire sera Graham Stockton, dur lutteur de Verdun. Graham Stockton est considéré par quelques-uns comme meilleur athlète en général qu'Harry Madison cependant que des amateurs croient encore que Madison, Durocher, Riley et Rémillard sont aussi bons sinon meilleurs que lui.

On n'a toutefois rarement vu un match aussi bien balancé. Stockton lutte de façon classique et ne rend que les coups. Clément Durocher, le nouveau champion poids-lourd junior a gagné son match en s'appliquant surtout à faire de la lutte scientifique. Ce match sera de 2 dans 3 et sera limité à une heure et demie. Quatre autres combats de lutte de grand intérêt seront au prochain programme du promoteur Ray Lamontagne.

Il y aura une autre rencontre de 2 dans 3 celle-là limitée à une heure. Ted Gardner de Toronto, l'ancienne merveille masquée qui réclame toujours le championnat du monde à 142 livres rencontrera Ted McKinley qui l'a battu déjà une fois au marché Maisonneuve.

Il y aura un match spécial de 30 minutes ou d'une chute entre Jack Riley et Eddie Marquette. Ce dernier, le plus dur de tous nos lutteurs locaux, s'attaquera à un ancien champion qui aspire à reprendre son titre et qui se prépare déjà

à cet effet. Les deux préliminaires ont été annoncées comme suit: Jack Miller vs Wilfrid DuTremble et Alex Boyer vs Jack King.

Succès du banquet du club Nautique St-Jean

ST-JEAN, (D.N.C.). — Le banquet du club Nautique qui eut lieu récemment au club Social fut un réel succès, grâce au beau travail des organisateurs et organisatrices. Plusieurs trophées furent présentés aux vainqueurs des différents tournois au cours de la saison.

HOCKEY

FORUM Dim., 6 nov. à 9 heures p.m.

Partie d'ouverture de la saison pour le championnat de la N. H. L.

CHICAGO
CANADIENS

Prix: 50c, \$1, \$1.50, \$1.75, \$2 et \$2.25, taxe incluse

LUTTE

Marché Saint-Jacques

angle Ontario et Amherst

LUNDI SOIR, A 8 H. 30

FINALE

GRAHAM STOCKTON

— VS —

CLEMENT DUROCHER

4 — RENCONTRES — 4

Prix: 35c et 50c. Adm. gén. 25c. Dames accompagnées 15c. — Réserv. CH. 9931

Le Canadien ouvrira sa saison demain soir au Forum



CHARLIE CONACHER n'aura pas la tâche facile avec les Red Wings de Détroit qui s'attendent à de grandes choses de lui. Jack Adams a déclaré hier qu'il comptait beaucoup sur ses lancers rapides pour remporter des victoires.



GUS MARKER, vendu aux Leafs hier matin, s'est rapporté à Dick Irvin hier soir et sera en uniforme ce soir contre les Black Hawks à Toronto.



SAMUEL D. RIDDLE, propriétaire de War Admiral, n'est pas satisfait de la défaite de son champion et souhaite un nouveau match.



PAUL-MARCEL RAYMOND, ancien joueur professionnel, qui étudie maintenant à l'université McGill aimerait à revenir dans le hockey amateur. On déclare que Hugh Farquharson demandera sa réinstallation à titre d'étudiant.



BILL STEWART, à gauche, et CECIL HART, à droite, respectivement gérants des Black Hawks de Chicago et du Canadien, dont les clubs feront ici demain soir l'ouverture de la saison régulière de la N.H.L. au Forum. On s'attend à une assistance record en cette occasion.



BILL BEVERIDGE, l'an dernier avec les Maroons, portera cet hiver l'uniforme des Barons de Cleveland. Beveridge fut un des meilleurs gardiens de buts de la ligue l'an dernier, mais chaque club étant satisfait de ses joueurs, il a été forcé de descendre dans les mineurs.



Il est assez rare qu'un incident comme celui-ci se produise dans un combat de boxe. On voit ci-haut BIG BOY BRACKEY à gauche et BOB PASTOR à droite, tous deux au plancher lors d'un combat disputé ces jours derniers. Ceci se produisit à la deuxième ronde. Pastor fit preuve de la plus grande endurance et envoya Brackey au pays des rêves à la quatrième ronde pour remporter la victoire.